

Faculté de philosophie, arts et lettres

Étude des maternités alternatives dans  
des romans dystopiques féministes (*Les  
Filles d'Égalie, Chroniques du Pays des  
Mères, Peine des Faunes*)

Autrice : Salomé Minne

Promotrice : Marta Sábado Novau

Année académique 2023-2024

Master 120 en Langues et lettres anciennes et modernes,  
spécialisation en Sciences et métiers du livre

## Remerciements

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à ma promotrice, Mme Marta Sábado Novau, pour son encadrement attentif. Je la remercie pour le temps qu'elle a consacré à me donner des pistes et des conseils pour m'aider à progresser dans l'écriture.

Je remercie également mes parents, pour leur soutien constant et leurs encouragements tout au long de ces deux années. Merci à ma sœur, Sarah, qui m'a apporté son aide dans la relecture de mon travail.

Un merci particulier à Mathieu, qui a été un précieux partenaire de débat et de réflexion sur le sujet d'étude. Nos discussions enrichissantes ont grandement contribué à l'élaboration de ce travail.

Enfin et surtout, mes chats, Charlie, Sully et Salem, pour m'avoir accompagnée de leur sagesse tout au long de l'écriture.

## Table des matières

Remerciements.....	2
Introduction .....	5
Chapitre 1.....	17
<b>Maternités alternatives : les dystopies comme espace de déconstruction .....</b>	<b>17</b>
<b>1.1. Histoire de la maternité traditionnelle .....</b>	<b>17</b>
<i>i. Aux origines des sociétés humaines : la « grande défaite du sexe féminin » .....</i>	<i>17</i>
<i>ii. L'Antiquité : la maternité mythologisée .....</i>	<i>18</i>
<i>iii. Être mère, une fonction ambivalente dans le monde occidental chrétien.....</i>	<i>19</i>
<i>iv. Le siècle des Lumières et la Révolution française : la « maternité-prison ».....</i>	<i>20</i>
<i>v. La médicalisation de la maternité.....</i>	<i>22</i>
<i>vi. La libération de la maternité et de la féminité : une lutte historique .....</i>	<i>22</i>
<i>vii. En définitive.....</i>	<i>23</i>
<b>1.2. La maternité collective : communauté et solidarité .....</b>	<b>23</b>
<b>1.3. La maternité contrôlée, un enjeu de pouvoir .....</b>	<b>26</b>
<b>1.4. La non-maternité : liberté ou stigmatisation .....</b>	<b>28</b>
<b>1.5. Les rôles parentaux : complémentarité ou interchangeabilité .....</b>	<b>30</b>
Chapitre 2.....	35
<b>Les maternités alternatives, aux origines de transformations sociales.....</b>	<b>35</b>
<b>2.1. Une division sexuelle des rôles.....</b>	<b>35</b>
2.1.1. Redéfinition des normes : le pouvoir des normes de genre.....	36
2.1.2. Enfermement ou autonomisation.....	38
<b>2.2. Les dynamiques de pouvoir, une inversion de la hiérarchie .....</b>	<b>41</b>
2.2.1. Séparation de « soi » et « autre » : interdépendance ou dépendance.....	42
2.2.2. Sexualité positive et négative : la domination du plaisir .....	44
<b>2.3. Les nouvelles dynamiques égalitaires : la société androgyne .....</b>	<b>46</b>
Chapitre 3.....	49
<b>La hiérarchie institutionnalisée : les mécanismes d'invisibilisation et d'oppression de genre .49</b>	<b>49</b>
<b>3.1. Le contrôle sociétal, un état de dépendance.....</b>	<b>49</b>
<b>3.2. La domination du corps.....</b>	<b>55</b>
<b>3.3. L'imposition du discours dominant .....</b>	<b>58</b>
<b>3.4. L'invisibilisation, un être impensé .....</b>	<b>60</b>
<b>3.5. La reproduction des inégalités .....</b>	<b>64</b>
Chapitre 4.....	68
<b>Implications écologiques et éthiques : des perspectives écoféministes.....</b>	<b>68</b>
<b>4.1. Le rapport à la nature.....</b>	<b>68</b>

<b>4.2. L'exploitation des femmes et de la nature : les mécanismes de destruction</b> .....	70
<b>4.3. Maternité et identité</b> .....	72
<b>4.4. La valorisation du savoir féminin</b> .....	74
<b>4.5. Propositions d'évolution vers des modèles de respect et d'égalité</b> .....	75
<b>Conclusion</b> .....	78
<b>Bibliographie</b> .....	84

## Introduction

Dans toutes les sociétés duales où la femme est perçue comme le commencement (et la fin) de la vie, c'est la capacité de (re)production des femmes qui marque leur importance : une importance qui n'émane pas d'elles-mêmes puisqu'elle est fixée par la société, voire par l'homme. Ainsi la fonction assignée aux femmes les restreint irrémisiblement au domaine privé, domestique, où elles sont condamnées à reproduire aussi le discours dominant. Il va de soi que, dans une société patriarcale, patrilinéaire et virilocale, ce discours est chargé de préserver le *statu quo*, ou ce qui revient au même, de garantir la domination sur celles qui produisent et reproduisent<sup>1</sup>.

Inmaculada Díaz Narbona

Historiquement considérée comme un domaine naturel associé aux femmes, la maternité a été intégrée à la structure sociale. Inmaculada Díaz Narbona souligne à ce propos que « la maternité, la (re)production, base de la structure de nos sociétés, s'avère un état de femme auquel on ne peut pas, on ne doit pas, renoncer sous peine de détruire l'ordre établi et l'équilibre du groupe<sup>2</sup> ». Depuis longtemps, la maternité a largement déterminé et continue à influencer en partie le statut et la condition des femmes. En effet, en se fondant sur des caractéristiques perçues comme « naturelles<sup>3</sup> », des rôles et des fonctions au sein de la société ont été attribués de manière différenciée selon le genre, entraînant ainsi la création de hiérarchies et de normes parfois implicites au sein de la société.

---

<sup>1</sup> Inmaculada Díaz Narbona, « La représentation de la mère : indicateur de changement dans la littérature des femmes ? », *Francofonia*, n° 11, 2002, p. 43.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 46.

<sup>3</sup> Une utilisation détournée des concepts de nature et de biologie transforme ces caractéristiques en constructions sociales et culturelles. Ce processus de manipulation contribue à justifier les inégalités de genre en les présentant comme intrinsèques et inévitables. Comme l'expliquent Yvonne Knibiehler et Martine Sagaert, « l'avortement dévoile bien le caractère social de la maternité : il ne suffit pas d'être fécondée pour être mère, le processus biologique peut être refusé ; la maternité n'est pas une donnée immédiate de la féminité ». Yvonne Knibiehler et Martine Sagaert, *Les mots des mères du XVIIe à nos jours*, Paris, Robert Laffont, 2016, fichier ePub, Chap., « Femmes et Mères aujourd'hui. Femmes d'abord ».

En travaillant sur trois romans dystopiques, à savoir *Les Filles d'Égalie*<sup>4</sup>, *Chroniques du Pays des Mères*<sup>5</sup> et *Peine des Faunes*<sup>6</sup>, nous en sommes venue au constat que chacune des œuvres propose une conception de la maternité qui diffère de la vision traditionnelle souvent illustrée dans la littérature du 19<sup>e</sup> et du début du 20<sup>e</sup><sup>7</sup>, marquant ainsi une évolution notable. Valérie Caron souligne à ce propos que « le modèle de mère qui domine la littérature romanesque de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle correspond étroitement au modèle traditionnel de la femme, modèle typique de l'idéologie de conservation qui établit une équation entre femme et mère<sup>8</sup> ».

Notre corpus d'étude englobe une diversité de représentations de maternité et de figures de mère. Dans *Les Filles d'Égalie*, les rôles parentaux traditionnels sont inversés ; la protagoniste de *Chroniques du Pays des Mères* est une jeune fille incapable d'enfanter, évoluant dans une société où la reproduction est obligatoire ; enfin, *Peine des Faunes* explore un rapport ambivalent à la maternité, avec une mère ayant du mal à accepter ses propres enfants, mais contrainte, après le décès de sa fille, d'assumer un rôle maternel envers ses petites-filles.

La maternité, en tant qu'élément fondamental de la féminité, a longtemps été définie par des schémas traditionnels au sein de notre société. Remettre en question ces schémas conventionnels pourrait offrir des perspectives critiques sur notre réalité sociale et culturelle. Ce travail vise à étudier les formes alternatives de maternité présentées dans les romans dystopiques afin de comprendre leur impact sur la structure sociale. Cette réflexion dépasse la simple considération de la reproduction biologique et englobe la déconstruction et la reconstruction des rôles et des fonctions assignés aux femmes et aux hommes dans différentes sociétés dystopiques.

---

<sup>4</sup> Gerd Brantenberg, *Les Filles d'Égalie*, trad. du norvégien par Jean-Baptiste Coursaud, Honfleur, Zulma, 2022 [1977].

<sup>5</sup> Élisabeth Vonarburg, *Chroniques du Pays des Mères*, Paris, Gallimard, 2022 [1992].

<sup>6</sup> Annie Lulu, *Peine des Faunes*, Paris, Julliard, 2022.

<sup>7</sup> Pour illustrer la vision traditionnelle du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>, on peut citer quelques exemples significatifs. En 1806, Madame de Genlis publie le roman *Alphonsine ou la tendresse maternelle*, dans lequel la maternité est présentée comme la fonction première et vertueuse de la femme, qui doit être empreinte de tendresse maternelle. Près d'un siècle plus tard, en 1899, Zola écrit *Fécondité*, une œuvre glorifie la femme à travers sa fécondité et son rôle maternel. Le mari du couple de protagonistes admire sa femme pour sa fécondité et la considère comme la plus belle et la plus accomplie dans son rôle de mère. Cette vision, loin de libérer la femme, la confine dans l'idée que la maternité est l'unique finalité de sa vie. Pour compléter cette liste, voir l'ouvrage de Patricia Ménissier, *Être mère. XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, publié à Paris par les éditions CNRS Editions en 2016.

<sup>8</sup> Valérie Caron, « *Le bruit des choses vivantes et Tableaux : voix et représentations inédites de la maternité dans la littérature québécoise* », *Voix et Images*, vol. 28, n° 1, 2002, p. 128.

Nous étudierons les thèmes majeurs associés à la maternité, les archétypes et les tendances qui se dégagent de ces œuvres dystopiques. Cette approche fournira un cadre d'analyse pour saisir les mutations dans la conception de la maternité et, par extension, dans la dynamique des rapports de genre au sein de ces récits. Comme le souligne l'écrivain Julien Wolga, « la paternité et la maternité étant très différents [*sic*] par nature, le fait de faire primer l'un ou l'autre change complètement les impératifs de l'organisation sociale, la manière dont se dérouleront les rapports humains et même la façon de voir le monde...<sup>9</sup> ».

Dès lors, l'examen de la représentation de la maternité dans les récits permettra d'interroger les fondements des sociétés dystopiques de notre corpus, d'explorer des formes alternatives de parentalité et de mener une analyse critique des différentes dynamiques sociales, telles que les normes de genre et les droits reproductifs.

### *Un corpus dystopique*

Les trois œuvres de notre corpus appartiennent au genre littéraire de la dystopie, caractérisé par la création d'un monde alternatif qui engage un dialogue critique avec la société contemporaine. Contrairement à l'utopie, la dystopie est définie comme « un récit dans lequel les hommes se voient définitivement confisquer la possibilité de construire un bonheur personnel, différent de celui qui leur est imposé par l'État<sup>10</sup> ». Les œuvres dystopiques mettent en lumière les implications complexes entre les sciences, les politiques et la nature humaine, et agissent comme des avertissements ou des miroirs révélateurs, « prévenant la société des potentiels dangers qu'elle court, en les grossissant<sup>11</sup> ».

Plus spécifiquement, en amplifiant les inégalités, les oppressions, les injustices et les normes présentes dans le monde réel, les dystopies mettent en évidence les structures du pouvoir patriarcal sous-tendant la société contemporaine. Les auteurs et autrices révèlent ainsi les inégalités de genre au sein de la société et abordent les intersections avec d'autres formes de discrimination, telles que la classe sociale et l'orientation sexuelle.

---

<sup>9</sup> Julien Wolga, *Comprendre le matriarcat (... et le patriarcat aussi par la même occasion...)*, Inspiration Naturienne, 2018, p. 3.

<sup>10</sup> Sébastien Chonavey, « Fondements : utopie, dystopie et leurs avatars », *Diversité et Identité Culturelle en Europe*, n° 16, 2019, p. 14. Pour une définition plus approfondie du genre dystopique, nous vous conseillons l'ouvrage suivant : Gregory Claeys, *The Cambridge Companion to Utopian Literature*, Royal Holloway, University of London, 2010.

<sup>11</sup> Alexia Jingand, « Dystopie et personnages féminins », *ScriptUM : la revue colloque VocUM*, n° 6, 2024, p. 4.

Pour souligner ces inégalités, les récits de genre dystopique perturbent les attentes des lecteurs en créant des univers où les rôles et les positions traditionnels des personnages sont inversés. Ils explorent ainsi le renversement des hégémonies masculines en présentant des sociétés dans lesquelles les femmes détiennent le pouvoir politique et économique, comme l'illustrent *Les Filles d'Égalie* et *Chroniques du Pays des Mères*. Dans ces récits, les femmes sont représentées comme des figures de pouvoir ; elles occupent des postes de gouvernance et dominent la hiérarchie de genre. Certaines œuvres subvertissent également les représentations et caractéristiques associées aux femmes, notamment les attentes sociales liées à la maternité et à la dynamique parentale, comme c'est le cas des œuvres de notre corpus.

Notre étude mettra en avant, à travers l'analyse de ces univers fictifs, des féminités alternatives qui, bien souvent, sont refusées dans notre société actuelle. Mona Chollet, dans son essai *Sorcières. La puissance invaincue des femmes*, cite la sociologue Orna Donath pour souligner que le regret de certaines mères « indique qu'il existe des voies que la société leur interdit d'emprunter, en effaçant d'emblée les chemins alternatifs tels que la non-maternité<sup>12</sup> ». En défiant les normes, les dystopies stimulent la réflexion et explorent des espaces où l'autonomie individuelle et la diversité des choix deviennent des éléments clés.

### ***Présentation du corpus***

Notre méthodologie consistera en une analyse approfondie des trois œuvres de notre corpus : *Les Filles d'Égalie*, *Chroniques du Pays des Mères* et *Peine des Faunes*. Nous réaliserons une étude comparative de ces romans, en nous concentrant sur les perspectives traditionnelles et alternatives de la maternité telles qu'elles sont présentées.

Le roman dystopique *Les Filles d'Égalie*, publié par la Norvégienne Gerd Brantenberg en 1977, nous plonge dans une société matriarcale<sup>13</sup> où les positions de genre

---

<sup>12</sup> Orna Donath, citée et traduite par Mona Chollet, *Sorcières. La puissance invaincue des femmes*, Paris, Zones, 2018, p. 129. En citant Donath, Mona Chollet met en lumière les pressions sociales et culturelles qui restreignent les choix des femmes, et comment ces pressions peuvent engendrer des sentiments de regret chez celles qui choisissent malgré tout de suivre une autre voie.

<sup>13</sup> Le matriarcat est un type de société dans laquelle les femmes sont priorisées. Les mères jouent un rôle central dans la famille et, par extension, dans l'organisation sociale. La transmission est maternelle et les individus vivent dans la famille de leur mère. Pour davantage d'approfondissement, nous vous conseillons l'ouvrage

traditionnelles sont inversées. Le roman met en scène une structure sociétale qui se présente comme une inversion de notre monde réel. Les femmes occupent les postes de pouvoir, gèrent la politique et l'économie, tandis que les hommes sont chargés des tâches domestiques et de l'éducation des enfants. Le personnage principal, Petronius, fils de la directrice d'État Brame et de Kristoffer, père au foyer, rêve de devenir « marine-pêcheuse », mais cette profession est réservée aux femmes (il n'existe d'ailleurs pas de forme masculine pour ce métier en « égalien », la langue du pays). Petronius n'a qu'une seule réelle option pour son avenir : obtenir un pacte de protège-paternité, une sorte de contrat de mariage, de la part d'une femme, lui garantissant ainsi une certaine sécurité financière et une protection. Cependant, il refuse d'être simplement un mari soumis aux obligations familiales et aux ordres d'une épouse. Le jeune homme commence alors à remettre en question les normes sociales établies et à rejeter sa condition d'« homme-objet ». Sa rébellion aboutit à la création d'un groupe masculiniste appelé le « Virage Viril », dont l'objectif est de provoquer une révolte sexuelle et de libérer les hommes.

*Chroniques du Pays des Mères* est un roman publié en 1992 par l'autrice québécoise Élisabeth Vonarburg. L'histoire se déroule dans un monde postapocalyptique où les hommes se font rares et où les femmes dirigent des petites cités indépendantes regroupées sous le nom de « Pays des Mères ». En raison d'une maladie affectant la majorité des nouveau-nés, ces communautés ont instauré une gestion contrôlée de la reproduction, en utilisant notamment l'insémination artificielle. Les hommes, étant en minorité, sont fortement marginalisés et ne sont pas, ou peu, intégrés par les femmes dans la collectivité. Le récit se centre sur le personnage de Lisbeï, une jeune fille destinée à gouverner la cité de Béthély en tant que « Mère ». Lorsqu'elle découvre qu'elle est stérile, elle ne peut plus prétendre à ce poste et décide de devenir exploratrice. Au fil de l'histoire, Lisbeï se questionne sur les origines du Pays des Mères, sur les sociétés antérieures et cherche à découvrir les vérités, ainsi que les mensonges, qui entourent sa fondation.

Le troisième roman, *Peine des Faunes*, a été publié en 2022 par Annie Lulu, une romancière d'origine congolaise et roumaine. L'histoire se déroule entre les années 2023 et 2047, en Tanzanie et en Europe, dans une société semblable à la nôtre. Il s'agit d'un récit familial qui traverse plusieurs générations de femmes. Le roman commence avec le voyage qu'entreprend Rébecca, mère de huit enfants, vers son village natal. Elle s'y rend avec sa dernière-née, laissant ses autres enfants seuls. Là-bas, elle retrouve sa mère, Omra, qui lutte

---

suivant : Heide Göttner-Abendroth, *Societies of Peaces : Matriarchies Past, Present and Future*, Toronto, Inanna Publications, 2009.

pour défendre les terres du village contre un rachat par une compagnie pétrolière. Pendant son absence, une de ses filles, Margaret, est donnée en mariage à Samuel, un ami de son père. Cependant, Margaret est enceinte de son ancien petit ami et, lorsque Samuel l'apprend, il choisit de la punir par la violence. Cette situation dure de nombreuses années et se termine par un féminicide. Rébecca prend alors en charge ses deux petites-filles, Jina et Viviane, désormais orphelines. Les deux jeunes filles tentent de reconstruire leur vie malgré les drames du passé. En parallèle, le récit dénonce la violence des hommes, non seulement envers les femmes, mais également envers les animaux. Il met en lumière les conséquences de la domination humaine sur la nature, en décrivant une société confrontée à des bouleversements majeurs liés au dérèglement climatique et à l'exploitation animale.

Notre choix s'est porté sur ces récits en raison de leur capacité à décrire des changements fondamentaux dans l'organisation sociale, les normes culturelles et les mentalités, à partir d'une évolution de la pensée et de la perception de monde, et ainsi, sans recourir à un quelconque pouvoir surnaturel, à la différence, par exemple, du roman de Naomi Alderman, *The Power*<sup>14</sup>.

De plus, bien que les trois sociétés décrites soient très différentes les unes des autres, elles présentent toutes des traits de réalisme, ce qui peut faciliter lors de leur lecture une réflexion sur notre monde. Notre corpus se distingue par son aptitude à offrir des perspectives novatrices sur la maternité, en explorant des voies alternatives susceptibles de remettre en question les normes établies et d'apporter des changements significatifs dans sa conception même<sup>15</sup>. Les œuvres sélectionnées, écrites par des autrices de différents pays (Norvège, Québec, Congo-Roumanie), couvrent une période de 45 ans, de 1977 à 2022, reflétant ainsi l'évolution des différentes vagues du féminisme<sup>16</sup>. Cette diversité temporelle et géographique

---

<sup>14</sup> Nous avons initialement envisagé d'inclure *The Power* (2016) dans notre étude, mais avons finalement décidé de ne pas retenir cette œuvre dystopique pour notre corpus. Dans *The Power*, la découverte par les femmes de leur capacité à produire de l'électricité à partir de leurs doigts renverse les rapports de force entre les sexes et entraîne une inversion des rôles de genre et de la hiérarchie sociale. Bien que cette œuvre soit pertinente pour sa capacité à renverser les dynamiques de pouvoir traditionnelles, nous avons préféré privilégier des récits qui explorent des transformations sociétales résultant de changements dans les mentalités plutôt que provoquées par l'apparition d'un pouvoir irréel. De plus, la maternité est relativement peu abordée dans *The Power*, alors que notre étude s'intéresse spécifiquement aux représentations de maternités et à leur impact sur les structures sociales. Par conséquent, nous avons choisi de nous concentrer sur d'autres œuvres dystopiques mettant davantage en lumière les thèmes de la maternité, ainsi que les mutations sociétales liées à des évolutions de conscience et de perception.

<sup>15</sup> Nous tenons à préciser que l'intention première des autrices dans leurs œuvres n'est pas de remettre en question la maternité traditionnelle de notre société, mais plutôt de réexaminer les rôles de genre et, par extension, la fonction parentale.

<sup>16</sup> *Les Filles d'Égalie*, publié en 1977, s'inscrit dans le contexte de la deuxième vague du féminisme, centrée sur la lutte contre le patriarcat et la revendication d'une égalité sociale. *Chroniques du Pays des Mères*, paru en

permet une exploration large et variée des concepts de maternité et de féminité. En somme, notre corpus constitue un ensemble complexe de textes qui proposent une réflexion profonde sur la maternité et ses enjeux.

Il est également intéressant de noter que notre sélection est composée de livres écrits uniquement par des femmes. Ce choix vise à offrir une meilleure visibilité aux autrices qui ont souvent été sous-représentées ou marginalisées dans les corpus académiques et culturels. En mettant en avant la parole des femmes, nous leur permettons de retrouver une place centrale en tant que sujets dans la discussion sur la maternité, car « “la femme” et “le féminin” ont longtemps été des constructions masculines<sup>17</sup> » :

Longtemps réduites au statut de mineures, elles n’avaient pas leur mot à dire sur la condition maternelle et respectaient l’injonction du silence. [...] Longtemps les hommes ont défini la maternité à leur manière : succédant aux prêtres, les philosophes, les médecins, les politiques ont prescrit avec assurance de nouvelles règles de conduite aux « filles d’Ève » : depuis les Lumières jusqu’aux années 1950, les publications concernant la maternité sont signées plus souvent par des auteurs masculins que par des auteurs féminins<sup>18</sup>.

De plus, la création et la production d’œuvres par des femmes peuvent être associées au concept de maternité. Comme le souligne Yvonne Knibiehler, « être femme, c’est affirmer sa puissance créatrice sans la borner à la maternité, c’est savoir accoucher de soi, ne plus seulement être corps-pour-autrui, mais disposer d’un corps-sujet capable de générer des enfants et des mondes<sup>19</sup> ». Ainsi, les femmes peuvent montrer que leur rôle ne se limite pas à la reproduction et à l’éducation, mais qu’elles ont également une place légitime dans les sphères de la création artistique et intellectuelle. En nous penchant sur ce corpus, nous voulons mettre en lumière des alternatives à la maternité traditionnelle, afin d’accorder une meilleure reconnaissance aux acteurs de la reproduction, qu’ils soient femmes ou hommes. En interprétant les transformations pour en saisir les enjeux et les aspects positifs et négatifs, notre démarche vise également à redéfinir la notion de maternité à partir des propositions formulées dans nos œuvres, afin de valoriser sa dimension politique, sociale et culturelle et de réattribuer aux femmes une place plus significative au sein de la société, puisque :

---

1992 lors de la troisième vague qui a mis en avant un féminisme intersectionnel et l’intersectionnalité des discriminations. Enfin, le troisième roman, publié en 2022, correspond à la quatrième vague du féminisme, qui se développe comme une extension de la troisième vague, mais gagne en puissance grâce au développement des réseaux sociaux. Pour plus d’informations sur le contenu des différentes vagues, nous vous recommandons l’article de Bibia Pavard, « Faire naître et mourir les vagues : comment s’écrit l’histoire des féminismes », *Itinéraires* [en ligne], 2017-2 | 2018, 2018.

<sup>17</sup> Marie-José Des Rivières et Lori Saint-Martin, « Des images et des représentations renouvelées ? », *Recherches féministes* [en ligne], vol. 7, n° 2, 1994, p. 1.

<sup>18</sup> Yvonne Knibiehler et Martine Sagaert, *op. cit.*, Introduction.

<sup>19</sup> *Ibid.*, Chap., « Femmes et Mères aujourd’hui. Femmes d’abord ».

Celle qui enfante s'implique dans la vie politique non seulement comme femme, mais en plus comme mère. La demande de *parité* traduit cette prise de conscience : les femmes contribuent autant sinon plus que les hommes non seulement à engendrer des vivants, mais aussi à organiser la cité de demain, à lui donner du sens, à créer des liens<sup>20</sup>.

Les œuvres de notre corpus fournissent alors un cadre fictif pour repenser la maternité et pour promouvoir une vision où chaque individu peut participer pleinement à la construction d'un avenir collectif.

Dans notre étude, les romans dystopiques seront analysés à travers le prisme de théories féministes et de l'étude de genre. Nous nous appuyerons fréquemment sur les travaux de figures majeures du féminisme telles que Yvonne Kniebielher et Simone de Beauvoir, dont les pensées demeurent d'une grande pertinence à ce jour. L'analyse de Beauvoir sur la condition féminine reste un pilier essentiel pour de nombreuses études, et elle continue d'influencer encore aujourd'hui des écrits sur le féminisme et l'égalité des sexes. Ses œuvres, notamment *Le Deuxième Sexe*, offrent des perspectives enrichissantes pour appréhender les dynamiques de genre et les structures de pouvoir. Dès lors, nous partons du postulat que les œuvres dystopiques de notre corpus sont féministes. Tout au long de notre analyse, nous examinerons les éléments textuels et contextuels qui appuient ou contredisent cette hypothèse. Nous reviendrons en conclusion sur cette question pour déterminer si ces romans peuvent réellement être qualifiés de féministes.

### *État de l'art*

Avant d'entamer notre analyse proprement dite, il est important de faire le point sur les travaux existants et les théories développées sur notre sujet d'étude. Nous avons constaté que la maternité a été peu explorée en tant que thème principal dans les dystopies, cependant elle a été largement abordée en littérature générale.

Nos recherches en littérature classique révèlent que lorsque les mères sont mises en avant en tant que personnages principaux dans les récits, cela se produit dans le contexte de l'éducation et du développement des enfants<sup>21</sup>. De plus, les relations mères-filles sont généralement au centre des analyses, souvent au détriment de la figure maternelle elle-même.

---

<sup>20</sup> Y. Kniebielher, *Histoire des mères et de la maternité en Occident*, Paris, PUF, 2000, p. 122.

<sup>21</sup> Patricia Ménissier, *op. cit.*

Pendant de nombreuses années, peu d'auteurs se sont aventurés à explorer des formes marginales de maternité, se concentrant plutôt sur des représentations stéréotypées de mères ou se limitant aux « mauvaises mères »<sup>22</sup>. Cependant, nous observons que dans le paysage actuel de la littérature, de plus en plus d'écrivains et de théoriciens s'efforcent de déconstruire les images traditionnelles des femmes et de la maternité pour développer des représentations plus authentiques et diversifiées<sup>23</sup>.

Quant à notre corpus, deux des trois œuvres ont déjà fait l'objet d'analyses, mais aucune de celles-ci ne s'est concentrée spécifiquement sur la thématique de la maternité.

La dystopie de Gerd Brantenberg, *Les Filles d'Égalie*, a été analysée principalement du point de vue linguistique<sup>24</sup>. L'autrice ayant choisi de féminiser la langue, les travaux étudient les effets de cette féminisation sur les perceptions des personnages et des genres par les lecteurs. D'autres études abordent ainsi le thème des inégalités sociales<sup>25</sup> et des structures de la « différence »<sup>26</sup>, mettant en lumière l'utilisation de la biologie pour justifier les normes établies<sup>27</sup>.

Le roman *Chroniques du Pays des Mères* a fait l'objet d'une étude approfondie dans une perspective sociolinguistique, mettant particulièrement en lumière l'utilisation du langage et des stratégies narratives, ainsi que des questions sociétales telles que l'identité individuelle, la sexualité et la reproduction. Pour ne citer que quelques travaux, nous pouvons retenir celui de Julia Ori<sup>28</sup>, qui étudie notamment les renversements au niveau des normes

---

<sup>22</sup> Emmanuelle Berthiaud, « Yvonne Knibiehler, Martine Sagaert, Les Mots des mères du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours | Patricia MÉNISSIER, Être mère, XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [en ligne], 45, 2017.

<sup>23</sup> À partir des années 1965-1975, la littérature joue un rôle central dans la remise en question de la maternité traditionnelle, avec des figures pionnières telles que Margaret Mead dans *Male and Female* (1949) et Simone de Beauvoir qui, dans *Le Deuxième Sexe* (1949), désacralise la maternité. D'autres écrits théoriques et littéraires soutiennent également les revendications, notamment Betty Friedan dans *The Feminine Mystique* (1963) et Menie Grégoire avec *Le Métier de femme* (1965). Par la suite, des autrices comme Claire Bretécher avec *Les Mères* (1982) et Chloé Delaume avec son livre *J'ai décidé de ne pas être mère* (2021) continuent à représenter des formes de maternités non traditionnelles. Pour compléter cette liste, nous vous recommandons l'ouvrage de Yvonne Knibiehler et Martine Sagaert, *Les mots des mères du XVII<sup>e</sup> à nos jours*, Paris, Robert Laffont, 2016. Ce dernier offre une perspective historique et littéraire sur les discours autour de la maternité et du rôle de mère.

<sup>24</sup> Christiane Luck, « 'It's good to make people realise ... double standards': Evaluating the impact of literary texts thematising sex/gender and language », in Christiane Luck, *Rewriting Language: How Literary Texts Can Promote Inclusive Language Use*, Londres, UCL Press, 2020.

<sup>25</sup> Jennifer A. Rea, « Comparing Social Inequality in the *Satyricon* and *Egalia's Daughters* », *Ancient Narrative* [en ligne], vol. 5, 2006, p. 69-90.

<sup>26</sup> Daphne Patai, « Le regard d'ailleurs : les constructions utopiques de la « différence » », *Nouvelles Questions Féministes* [en ligne], vol. 17, n° 2, 1996, p. 39-63.

<sup>27</sup> Robin Bernstein, « Biology and Difference », *The Lesbian Review of Books* [En ligne], vol. 3, n° 3, 1997.

<sup>28</sup> Julia Ori, « Société matriarcale, société idéale ? Agency et engagement dans *Chroniques du Pays des Mères* d'Élisabeth Vonarburg », *Politique du genre et engagement* [en ligne], n° 27, 2023. Julia Ori s'intéresse

sociales et sexuelles, ainsi que ceux de Tessa Sermet<sup>29</sup> et de Tania Grégoire<sup>30</sup>. Les différentes analyses mettent en évidence les problèmes liés au binarisme et à l'obsolescence des classifications catégoriques et adoptent souvent une approche déconstructiviste. Nous relevons ainsi le travail de Sharon Taylor qui introduit le terme de « sexualectes » pour démontrer comment les sociolectes sont construits en fonction du genre<sup>31</sup>.

Enfin, *Peine des Faunes* a été peu exploré jusqu'à présent, en grande partie en raison de sa publication récente. Les analyses disponibles se trouvent dans des revues de littérature telles que *Etudes littéraires africaines* et *Lire Magazine Littéraire*. Ces comptes rendus suggèrent des interprétations relevant d'une approche écocritique<sup>32</sup> et écoféministe<sup>33</sup>, mettant en évidence les relations entre les humains, les animaux et la nature. Nous proposerons alors une analyse plus approfondie et élaborée que celles qui existent déjà.

Dans notre travail, nous adopterons une approche focalisée sur la figure de la mère, tout en tenant compte des autres personnages. Nous accorderons ainsi une place majeure à la maternité des femmes, la considérant comme le pivot central de chaque élément étudié. Cette méthode nous permettra d'éclairer les expériences et les perspectives des mères, parfois négligées dans la littérature.

---

notamment au renversement de l'hétéronormativité instauré par Élisabeth Vonarburg à travers la création d'une société où seules les relations entre femmes sont envisageables.

<sup>29</sup> Tessa Sermet, « Imperfect Words for an Imperfect World : Language and Translation in *Chroniques du Pays des Mères* by Élisabeth Vonarburg », in Ian Campbell (éd.), *Science Fiction in Translation. Perspective on the Global Theory and Practice of Translation*, 2021, p. 103-123. Dans son étude, Tessa Sermet analyse comment le renversement des topoï et de la langue remet en question le monde contemporain et le phallogocentrisme.

<sup>30</sup> Tania Grégoire, *Critique sociale et processus utopique dans Le silence de la cité et Chroniques du Pays des Mères d'Élisabeth Vonarburg*, Université du Québec à Trois-Rivières, [en ligne], 2015. Tania Grégoire met l'accent sur la forme narrative utilisée par Élisabeth Vonarburg, la qualifiant d'« utopie critique ». Son analyse révèle la manière dont une critique sociale sous-tend chaque élément de l'œuvre.

<sup>31</sup> Taylor, Sharon C. « Les “sexualectes” dans chroniques du Pays des Meres de Vonarburg », *Femspec*, vol. 11, n° 2, 2011. Par ailleurs, l'ouvrage étudie également le rôle du langage dans les constructions identitaires et sexuelles.

<sup>32</sup> L'écocritique est une approche d'analyse littéraire qui étudie la manière dont la littérature aborde la relation entre les êtres humains et la nature, ainsi que les questions écologiques. Cette méthode examine comment les textes reflètent et peuvent influencer les représentations de la nature, et comment ils peuvent remettre en question les attitudes et les comportements humains à l'égard de l'environnement. Pour une définition plus détaillée, voir le chapitre de Stéphanie Posthumus, « Chapitre 7. Écocritique : vers une nouvelle analyse du réel, du vivant et du non-humain dans le texte littéraire », in Guillaume Blanc, et al., *Humanités environnementales : Enquêtes et contre-enquêtes* [en ligne], Paris, Éditions de la Sorbonne, 2017, p. 161-179.

<sup>33</sup> L'écoféminisme est un mouvement qui relie les préoccupations écologiques et féministes. Il examine comment les problèmes environnementaux et les inégalités de genre sont interconnectés, en soulignant la manière dont l'exploitation de la nature et l'oppression des femmes découlent des structures patriarcales et capitalistes, fondées sur la domination masculine. Pour approfondir le sujet, nous vous conseillons l'article d'Anne-Line Gandon, « L'écoféminisme : une pensée féministe de la nature et de la société. », *Recherches féministes* [en ligne], vol. 22, n° 1, 2009, p. 5-25.

Par ailleurs, nous avons relevé un manque d'analyses approfondies des figures maternelles et paternelles en relation, malgré leur interdépendance évidente. Nous estimons qu'il est important d'aborder cette question, car elle peut fournir un examen plus constructif des dynamiques familiales et des rôles de genre. Ainsi, nous intégrerons cette dimension dans certaines parties de notre étude, en examinant les relations entre les personnages des mères et des pères, et en analysant la façon dont leurs rôles respectifs sont construits et négociés.

### *Plan*

Afin de répondre à notre question de recherche, qui consiste à analyser les représentations de maternité et étudier leur influence sur les structures sociales, tout en identifiant les aspects positifs et négatifs remettant en question nos propres perceptions, nous avons structuré notre travail en quatre parties principales, chacune subdivisée en plusieurs sous-parties.

Dans une première partie, nous analyserons les représentations de maternités alternatives telles qu'elles sont dépeintes dans les trois romans dystopiques féministes de notre corpus. Au travers de ces œuvres littéraires, nous explorerons des conceptions de la maternité qui subvertissent et interrogent notre propre conception traditionnelle de cette notion. Pour ce faire, nous avons identifié quatre catégories de maternité qui constitueront le cœur de notre analyse : la maternité collective, la maternité contrôlée, la non-maternité et la coparentalité. Nous commencerons par un aperçu historique de la maternité dans notre société occidentale, une étape essentielle pour comprendre l'évolution de ce concept et sa signification. Ensuite, nous nous pencherons sur chacune des catégories relevées en examinant la manière dont elles sont représentées et les implications qu'elles ont sur la perception de la maternité et des rôles parentaux.

Dans une seconde partie, nous étudierons les répercussions des représentations de la maternité sur la structure sociétale, les dynamiques et les individus. Nous en analyserons les effets de ces représentations sur les notions de genre et d'identité, en étudiant comment elles modifient les perceptions de soi et des autres. Nous observerons la manière dont la maternité peut façonner tant les identités personnelles que collectives, ainsi que les interactions entre les individus. Nous terminerons en présentant les dynamiques égalitaires qui émergent des œuvres étudiées.

En troisième lieu, nous nous intéresserons aux mécanismes qui contribuent à l'invisibilisation et à l'oppression des groupes subalternes. Nous procéderons alors à une

analyse approfondie du rôle des institutions, des politiques sociales et économiques, ainsi que de l'influence de la langue, des grands cadres de pensées des sociétés et de l'éducation genrée.

Enfin, dans notre dernière partie, nous adopterons une approche écoféministe pour analyser les liens entre la maternité, la nature et les dynamiques sociales. Nous commencerons par examiner les relations qui se jouent entre les humains et les autres êtres vivants, en nous penchant sur les représentations de la nature dans les dystopies. Nous verrons comment ces représentations reflètent des rapports de domination et d'exploitation. Nous nous intéresserons ensuite à la relation entre la femme, la maternité et la nature, et à son influence sur les rapports entre les humains et la nature. Pour conclure, nous examinerons l'impact d'une redéfinition plus écologique des dynamiques sociales sur les individus et l'organisation sociale.

## Chapitre 1

### Maternités alternatives : les dystopies comme espace de déconstruction

#### 1.1. Histoire de la maternité traditionnelle

##### *i. Aux origines des sociétés humaines : la « grande défaite du sexe féminin »*

Au cours de la Préhistoire, les femmes détiennent le contrôle de leur corps, de la procréation, de la fertilité et de la fécondité. Elles sont même vénérées pour ces fonctions, comme en attestent les nombreuses statuettes de femmes et autres artefacts découverts en Europe datant de l'époque gravettienne<sup>34</sup>. Ces objets représentant des femmes, parfois sans tête, dotées de seins, ventres, fesses et vulves de tailles agrandies, pourraient, selon certaines hypothèses, symboliser le lien entre les femmes et la Grande Déesse Mère, divinité originelle<sup>35</sup>. À cette époque, la femme occupe une place centrale dans l'organisation de la société, en raison de sa capacité à enfanter : elle « garde le foyer et assure la cohésion du groupe<sup>36</sup> ». En revanche, les hommes sont en partie exclus de la contribution à la procréation, car la compréhension du fonctionnement de la reproduction est encore limitée.

---

<sup>34</sup> Entre 30000 et 21000 av. J.-C.

<sup>35</sup> Toutefois, comme l'explique Olivia Gazalé dans son ouvrage *Le mythe de la virilité, Un piège pour les deux sexes*, il n'est pas certain que cette figure divine était réellement vénérée dans le cadre d'un culte, de même pour le rôle des statuettes qui demeure incertain : « La Grande Déesse des origines leur semble une hypothèse douteuse. Il ne m'appartient pas de trancher un débat qui oppose les experts entre eux. Mais même si la signification et la fonction des Vénus préhistoriques n'est pas totalement avérée, ce qui, en revanche, est sans équivoque, c'est le fait que des continents entiers aient glorifié la maternité. Ces dizaines de milliers de figurines surgies des fouilles ont en effet des hanches larges, un ventre énorme, des seins démesurés, parfois tendus en offrande, et une stéatopygie prononcée, à savoir un galbe fessier vertigineux, lesquels semblent exprimer une forme de vénération pour la nourricière et la génitrice, parfois même représentée en train d'enfanter ». (Olivia Gazalé, *Le mythe de la virilité, Un piège pour les deux sexes*, Paris, Robert Laffont, 2017, Chap., « Notre mère qui êtes la Terre »).

<sup>36</sup> Elisabeth Badinter, citée par Nicole Péruisset-Fache, *Femmes de tous pays... libérons-nous du patriarcat*, Paris, L'Harmattan, 2021, fichier ePub, Chap. 1, « État des lieux ».

Par la suite, les hommes prennent conscience de leur rôle plus actif dans le processus et se désignent eux-mêmes comme les seuls procréateurs, faisant ainsi de la femme un simple réceptacle « destiné à recueillir le précieux liquide séminal<sup>37</sup> ». Par conséquent, les femmes perdent leur « affinité avec le divin<sup>38</sup> », leur savoir incommunicable et leur connexion avec la nature. Cette transition, selon les propos de certains théoriciens et théoriciennes, marque « la “grande défaite du sexe féminin” survenue 3 000 ans avant J.-C. sur l’ensemble de la planète<sup>39</sup> ». Françoise d’Eaubonne explique ce phénomène en ces termes : « le patriarcat, “le grand renversement”, “la grande défaite” du sexe féminin – selon les termes d’Engels et de W. Lederer –, né avec l’appropriation de la fertilité (donc du sol) et de la fécondité (donc des femelles, bétail et femmes)<sup>40</sup> ». Cette appropriation de la reproduction par les hommes a conduit à l’émergence des premières sociétés « patriarcales », dans lesquelles les femmes sont reléguées à une position subalterne dans le domaine de la reproduction et, par extension, au sein de la société. Ce changement de paradigme a également entraîné l’asservissement des femmes par les hommes, avec la maternité devenant un outil de pouvoir :

Si les mères et la maternité ne sortent pas de l’ombre, c’est peut-être parce que la production des enfants a toujours été, et demeure, un enjeu de pouvoir ; le contrôle de la fécondité féminine est le lieu par excellence de la domination d’un sexe sur l’autre<sup>41</sup>.

Le contrôle de la reproduction par des institutions telles que le mariage a renforcé la perte d’autonomie des femmes sur leur corps, leur sexualité et leur fécondité.

## ii. *L’Antiquité : la maternité mythologisée*

Durant l’Antiquité, bien que le terme « maternité » tel que nous le concevons aujourd’hui n’est pas encore utilisé, la fonction maternelle est déjà présente. À cette époque, l’épouse du *paterfamilias* peut recevoir le titre de *materfamilias*, mais cela ne lui apporte aucun pouvoir, ne faisant que souligner sa fonction de reproductrice. Par exemple, à Athènes,

---

<sup>37</sup> Olivia Gazalé, *op. cit.*, Chap., « La parenté confisquée : le sperme et le nom du père ».

<sup>38</sup> *Ibid.*

<sup>39</sup> Françoise D’Eaubonne, *Le féminisme ou la mort*, Paris, Pierre Horay, 1974, p. 241.

<sup>40</sup> *Id.*, *Les femmes avant le patriarcat*, Paris, Payot, 1976, p. 56.

<sup>41</sup> Françoise Héritier, *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996.

les Thesmophories<sup>42</sup> sont célébrées en l'honneur de Déméter, déesse nourricière de la terre et de la « dimension surnaturelle de la maternité<sup>43</sup> ». Ces célébrations sont réservées aux femmes mariées, dont « le mariage les [a] transformées en terre cultivée, ensemencées par leur mari<sup>44</sup> », témoignant déjà de l'instrumentalisation de la fécondité féminine par les hommes. En outre, le concept de maternité trouve sa place dans de nombreux récits mythologiques qui, riches en symboles, reflètent les pensées des sociétés antiques :

La mythologie peut être considérée comme la psychologie de l'histoire moderne. Il semble qu'elle représente l'interaction de la biologie et de la culture première, tout comme l'histoire représente l'interaction de la biologie et de la culture postérieure. Les mythes peuvent aussi renvoyer à des événements ou des personnages historiques<sup>45</sup>.

L'analyse de récits mythologiques révèle que les femmes sont souvent exclues du processus de procréation (par exemple, Athéna naissant de la tête de Zeus sans intervention féminine ; la semence d'Héphaïstos tombée sur terre donnant naissance au premier Athénien, etc.). Ces représentations littéraires, tout en décrivant les conceptions et les comportements de la société de l'époque en matière de procréation, de maternité et de rôle des femmes, légitiment et perpétuent la hiérarchie, les normes sociales et les valeurs culturelles.

### *iii. Être mère, une fonction ambivalente dans le monde occidental chrétien*

Par la suite, le monothéisme judéo-chrétien reprend des croyances et des modes de pensée issus de la Grèce et de la Rome antique. Bien qu'il prône l'égalitarisme entre l'homme et la femme, deux éléments fondamentaux de la religion suggèrent une certaine hiérarchie : l'apparition du Père tout-puissant, Dieu unique masculin, et la création du mythe d'Eve, femme subordonnée à Adam.

En Occident, au 12<sup>e</sup> siècle, le terme « *maternitas* » apparaît sous la plume des clercs, en symétrie à « *paternitas* », « au moment même où le culte de Notre-Dame connaît une brillante expansion, comme s'ils éprouvaient le besoin de reconnaître une dimension spirituelle de la maternité sans cesser de déprécier la maternité charnelle des filles d'Eve<sup>46</sup> ».

---

<sup>42</sup> Fêtes célébrées dans la Grèce antique en l'honneur de Déméter, déesse de la fertilité et des moissons. Ces festivités étaient réservées aux femmes. Cette fête, s'étalant sur plusieurs jours, servait à célébrer la fertilité de la terre et des récoltes.

<sup>43</sup> Y. Knibiehler, *Histoire des mères*, op. cit., p. 6.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>45</sup> F. D'Eaubonne, *Les femmes avant le patriarcat*, op. cit., p. 107.

<sup>46</sup> Y. Knibiehler, *Histoire des mères*, op. cit., p. 4.

Le mot semble plus péjoratif que positif, reflétant une conception ambivalente de la maternité dans la société médiévale. D'un côté, la maternité est associée à la figure de Marie et est donc considérée comme une fonction sacrée ; de l'autre côté, la maternité charnelle est perçue comme source de péché et de corruption.

Il apparaît ensuite que donner naissance à un enfant devient une étape fondamentale dans la vie des jeunes filles ; en effet, « tant qu'elle n'a pas enfanté, la jeune mortelle n'est pas pleinement adulte. Son passage de l'état d'épouse à celui de mère marque un accomplissement qui intéresse toute la collectivité<sup>47</sup> ». Les soins apportés par la mère à son enfant sont appelés « maternage », et bien que la société pousse les femmes à penser que ces soins sont instinctifs et naturels, ils sont en vérité acquis par un apprentissage. De plus, des modèles de maternage sont « inventés et imposés par les hommes, au nom de principes réputés supérieurs<sup>48</sup> », même si ces mêmes hommes n'enfantent pas. On constate alors que la maternité, qui peut sembler intime, est soumise à des normes et des valeurs culturelles qui la limitent et la réglementent.

#### ***iv. Le siècle des Lumières et la Révolution française : la « maternité-prison »***

Nonobstant les évolutions des mentalités au cours du 18<sup>e</sup> siècle, l'enfermement dans la croyance selon laquelle la femme est « naturellement programmée pour la maternité<sup>49</sup> » persiste. Cette conviction est illustrée dans l'*Encyclopédie*, où l'on peut lire ceci dans l'article « Femme » : « Tous ces faits prouvent que la destination de la femme est d'avoir des enfants et de les nourrir<sup>50</sup> ». Au siècle des Lumières, la question de la maternité devient un enjeu central, avec un objectif : « la placer *au service de l'enfant*, avenir du monde<sup>51</sup> ». Les notions de « paternité » et de « maternité » se rapprochent, donnant naissance au modèle de la « bonne mère<sup>52</sup> ». Bien que cette dernière demeure subordonnée au père, elle est « valorisée par l'enfantement ; la fonction maternelle absorbe l'individualité de la femme<sup>53</sup> ». La maternité est alors « le fondement de l'identité féminine, au plan social

---

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 43.

<sup>49</sup> O. Gazalé, *op. cit.*, Introduction.

<sup>50</sup> Cité par Yvonne Knibiehler dans Y. Knibiehler, *Histoire des mères*, *op. cit.*, p. 61.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>52</sup> P. Ménissier, *op. cit.*, Chap., « Construire le personnage de la mère ».

<sup>53</sup> Y. Knibiehler, *Histoire des mères*, *op. cit.*, p. 4.

comme au plan individuel<sup>54</sup> ». Cette tendance se poursuit tout au long du 19<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la première moitié du 20<sup>e</sup>, où la maternité est largement louée et la dévotion maternelle devient une valeur fondamentale. Cependant, « la glorification de la maternité n'a été — disaient-elles [les intellectuelles] — qu'une baudruche masquant l'exploitation des femmes par les hommes<sup>55</sup> ». En effet, en faisant l'éloge de la fée du logis<sup>56</sup>, il s'agit en réalité d'une « forme nouvelle, débonnaire, paternaliste, du patriarcat<sup>57</sup> ».

La Révolution française entraîne des changements significatifs dans la structure familiale en limitant le pouvoir des pères et en introduisant le mariage et le divorce. Les femmes commencent alors à revendiquer leurs droits et leur place dans la société. Cependant, cette période voit également la résurgence d'un discours justifiant l'exclusion des femmes de la sphère publique qui se base sur « la différence des rôles sociaux<sup>58</sup> », présentant la maternité comme la principale fonction des femmes :

La nature dit à la femme : sois femme. Les tendres soins dus à l'enfance, les douces inquiétudes de la maternité, voilà tes travaux. Mais tes occupations assidues méritent une récompense ? Eh bien, tu l'auras. Tu seras la divinité du sanctuaire domestique, tu régneras sur tout ce qui l'entoure par le charme invincible des grâces et de la vertu (discours du conventionnel Chaumette, 1794)<sup>59</sup>.

Dans la même visée, Napoléon Bonaparte incite les femmes à se consacrer à la maternité et à l'éducation des enfants. Il instaure en 1804 le Code civil qui a « frappé l'épouse d'incapacité civique<sup>60</sup> », renforçant ainsi l'autorité exclusive du père sur les enfants et l'épouse.

Avec l'essor du capitalisme et la disparition progressive des entreprises familiales, le père est contraint de travailler à l'extérieur, ce qui entraîne une séparation de sa vie professionnelle et familiale. En parallèle, malgré la participation croissante des femmes au marché du travail, la société, dans ses discours, continue à encourager les mères à se dévouer entièrement à la vie domestique et à prendre en charge l'éducation des enfants.

---

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 110.

<sup>56</sup> Mathilde Morrigan, *Sans patriarcat. À quoi ressemblerait notre monde ?*, Paris, Editions Leduc, 2022, fichier ePub, Chap. 1, « Les constructions sociales. Sans patriarcat, les femmes ne seraient pas éduquées à être au service de la maison et de leur mari ».

<sup>57</sup> Y. Knibiehler, *Histoire des mères*, *op. cit.*, p. 59.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 66.

<sup>59</sup> *Ibid.*

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 67.

## v. *La médicalisation de la maternité*

À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la reproduction est de plus en plus médicalisée avec le développement de la gynécologie, de l'obstétrique et de la pédiatrie, se faisant des spécialités dominées par les hommes. La maternité est ainsi « devenue leur affaire<sup>61</sup> », et, comme pour les soins de maternage accordés aux enfants, les femmes se trouvent piégées « dans un imaginaire androcentré<sup>62</sup> ». Au cours du 20<sup>e</sup> siècle, la conception de la maternité est fortement influencée par cette médicalisation et par les politiques publiques menées par l'État.

## vi. *La libération de la maternité et de la féminité : une lutte historique*

L'industrialisation croissante et les progrès en biologie remettent en question le rôle de la femme. Dès cette époque, de nombreuses femmes revendiquent ouvertement la liberté de choisir de ne pas avoir d'enfants, ou du moins insistent sur la nécessité de dissocier la « femme » de la « mère ». Simone de Beauvoir est l'une des pionnières de cette démarche en désacralisant la maternité à travers son œuvre majeure *Le deuxième sexe* :

*Le deuxième sexe*, ouvrage publié en 1949 par Simone de Beauvoir, a opéré une « révolution copernicienne » dans l'identité féminine en dissociant définitivement la femme de la mère. Certes bien des femmes prenaient déjà leurs distances avec la fonction maternelle en réduisant les naissances, et en exerçant des professions réputées masculines<sup>63</sup>.

La non-séparation entre la femme et la mère a conduit à une vision limitée des femmes, en les réduisant à un rôle préétabli de « reproductrices » : « Un homme qui ne devient pas père déroge à une fonction sociale, tandis qu'une femme est censée jouer dans la maternité la réalisation de son identité profonde<sup>64</sup> ». Yvonne Knibiehler souligne notamment dans son ouvrage *Femmes, familles, filiations : société et histoire* que la maternité a souvent été instrumentalisée : « Le pro-natalisme, la médicalisation de la maternité, et la nationalisation des mères, tous ces phénomènes suggèrent à quel point la maternité a cessé depuis

---

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 84.

<sup>62</sup> Christine Planté, Dominique Fougeyrollas-Schwebel, Michèle Riot-Sarcey et Claude Zaidman, *Le genre comme catégorie d'analyse : sociologie, histoire, littérature*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 176.

<sup>63</sup> Y. Knibiehler, *Histoire des mères*, *op. cit.*, p. 107.

<sup>64</sup> M. Chollet, *op. cit.*, p. 110.

longtemps d'être une *affaire privée* en France<sup>65</sup> ». Toutefois, il convient de reconnaître que la valorisation de la maternité a également accordé aux femmes une autonomie, puisqu'elle leur a permis d'exercer un certain contrôle sur leur corps, d'obtenir le droit de vote et de contribuer à « la fin du militarisme, de la guerre et du meurtre<sup>66</sup> ».

À partir des années 1980, des colloques sont organisés pour repenser le rôle du père et naît alors une nouvelle image de la figure paternelle, présentant des compétences semblables à celles de la mère. Ce « nouveau père », le « séparateur<sup>67</sup> », ouvre la relation mère-enfant en une relation triangulaire. Cependant, malgré cette nouvelle représentation de la paternité, un partage équitable des responsabilités parentales reste encore loin d'être atteint.

### **vii. En définitive**

Toutes ces perspectives historiques et sociales mettent en évidence les tensions et les ambiguïtés qui entourent cette notion de maternité, étroitement associée aux femmes. La maternité a été tantôt valorisée, tantôt instrumentalisée, médicalisée et politisée, et a souvent été utilisée pour justifier l'exclusion des femmes de la sphère publique. Néanmoins, la maternité a également donné aux femmes un pouvoir et une autonomie. Aujourd'hui, elle demeure un enjeu important pour les femmes et la société dans son ensemble. Les débats sur la répartition des tâches domestiques et éducatives entre les mères et les pères, ainsi que sur la reconnaissance du travail effectué par les femmes, témoignent de la complexité de cette question.

## **1.2. La maternité collective : communauté et solidarité**

La maternité collective est une pratique courante dans les sociétés dystopiques, qui se distingue de la maternité traditionnelle fondée sur la famille nucléaire composée d'une mère, d'un père et d'un ou plusieurs enfants. Dans ce modèle alternatif, les enfants sont élevés non

---

<sup>65</sup> Y. Knibiehler, Marcel Bernos, Michèle Bitton et Maurice Agulhon, *Femmes, familles, filiations : société et histoire*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2004, p.187-188.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 189.

<sup>67</sup> Y. Knibiehler, *Histoire des mères*, *op. cit.*, p. 115.

pas par leurs deux parents biologiques, mais par un groupe d'individus. Concevoir la maternité de façon collective peut donner lieu à différentes formes de parenté : l'ensemble des personnes impliquées dans l'éducation peut aller des membres de la famille proche à des inconnus de la communauté.

Dans le roman *Peine des Faunes* d'Annie Lulu la maternité collective est illustrée par le personnage de Jacob, fils de Viviane et d'Ari, qui est élevé non seulement par sa mère, mais également par sa tante Jina et son arrière-grand-mère Rébecca. L'enfant a donc une seule mère, mais celle-ci est entourée de femmes du même sang qui l'aident dans l'éducation de son fils ; la maternité reste ainsi concentrée entre les mains des membres d'une famille. *Chroniques du Pays des Mères* propose une conception plus communautaire de la maternité collective en décrivant une société dans laquelle les enfants vivant à Béthély sont retirés à leur mère biologique et élevés dans une Tour par des femmes, désignées sous le nom de « gardiennes » ou de « mères ». Alors que dans la dystopie d'Annie Lulu, les femmes réalisant la maternité collective sont des parents proches de l'enfant, ici, les liens de sang entre les jeunes et les adultes qui les élèvent sont inexistant. Les « mosta », les enfants, ne connaissent pas leurs géniteurs et ne ressentent pas cette séparation comme un arrachement, car ils ne conçoivent pas les notions de « parents » de façon traditionnelle. La société est organisée autour de la reproduction et, la maternité étant gérée collectivement, toutes les femmes en âge d'avoir des enfants sont considérées comme des « mères » et doivent être appelées ainsi. Cette conception de la maternité contraste fortement avec notre modèle actuel, qui accorde une grande importance aux liens du sang dans l'éducation des enfants. En cas de décès, ce sont des membres de la famille proche qui sont privilégiés pour assurer l'éducation ; dans tous les cas, l'éducation est prise en charge par un ou plusieurs individus de référence, mais pas par une communauté entière. Au Pays des Mères, l'accent est davantage mis sur l'appartenance communautaire, l'enfant trouve sa place dans un grand ensemble plutôt que d'être limité à l'échelle d'une seule famille, soulignant l'interdépendance qui se joue entre les membres de la communauté.

Dans les dystopies présentées, mais également si on l'applique à notre société contemporaine, la maternité collective offre de nombreux avantages pour les adultes et les enfants. Tout d'abord, le partage des responsabilités éducatives entre plusieurs individus permet un meilleur soutien et une diminution des charges pour chacun. En outre, la diversification de l'éducation donnée aux enfants est un autre intérêt de la maternité pensée collectivement : les jeunes enfants sont exposés à une plus large variété d'expériences et de modèles à suivre, ce qui peut favoriser leur ouverture d'esprit. Cette idée est d'ailleurs

illustrée par le proverbe africain : « Il faut tout un village pour élever un enfant ». Dans le cas de Jacob, il découvre les valeurs féminines venant des femmes de sa lignée, lui ouvrant ainsi les yeux sur l'égalité entre tous les êtres vivants.

Il convient de noter cependant que dans ces deux dystopies, les figures paternelles sont marginalisées dans le processus éducatif. Dans *Chroniques du Pays des Mères*, les hommes sont totalement exclus de la maternité ; ils ne connaissent pas leurs enfants et ne sont considérés que comme des géniteurs anonymes : « Et puis, qu'une enfant puisse ressembler non pas à sa mère, mais à un mâle ? Cela n'avait tout simplement pas de sens<sup>68</sup> ». La distance établie avec les enfants est difficile à vivre pour de nombreux hommes qui regrettent de ne pas pouvoir jouer un rôle actif dans la vie de leur progéniture. Dans *Peine des Faunes*, la marginalisation du père est moins prononcée, mais tout de même présente ; Ari s'écarte de lui-même de l'éducation de son fils et s'y implique moins, ressentant au fond de lui qu'elle devrait être assurée par les femmes de la famille. Cette exclusion se distingue de notre conception traditionnelle où l'on considère que les pères doivent participer à l'éducation pour le bien des enfants. En effet, le père ne se limite pas à une présence masculine, mais devrait « jouer un rôle “séparateur” : “défusionner la dyade”, la transformer en “triade” et la mettre en relation avec le reste du monde. Il doit aussi procurer à la mère et à l'enfant un “étayage affectif”<sup>69</sup> ». La mise à l'écart des hommes entraîne une diminution de la représentativité des modèles masculins à suivre, induisant des conséquences négatives sur le développement des enfants (en l'occurrence chez les enfants masculins ici), notamment en ce qui concerne leur identité de genre et leur estime de soi. Elle peut également renforcer les stéréotypes de genre et perpétuer certaines inégalités entre les femmes et les hommes. Cependant, il existe d'autres formes de maternité collective où les pères ne sont pas marginalisés, comme dans le matriarcat, où les enfants vivent dans la famille de leur mère biologique, mais sont en contact avec des substituts de figures paternelles jouées par les oncles maternels, offrant ainsi un « large panel de modèles de représentation masculins leur laissant un plus grand champ de choix d'identification<sup>70</sup> ».

Penser la maternité comme une action collective a l'avantage de renforcer les liens communautaires et de favoriser la solidarité ; en partageant les responsabilités éducatives, les membres de la communauté sont encouragés à coopérer, à s'entraider et à se soutenir mutuellement. Dans le roman d'Élisabeth Vonarburg, *Chroniques du Pays des Mères*, la

---

<sup>68</sup> É. Vonarburg, *op. cit.*, p. 84.

<sup>69</sup> Y. Knibiehler, *Histoire des mères*, *op. cit.*, p. 115.

<sup>70</sup> J. Wolga, *Comprendre le matriarcat*, *op. cit.*, p. 25.

maternité et la reproduction sont vécues non pas de façon personnelle, mais communautaire entre les différentes « Familles » qui s'échangent les mâles. De plus, la structure même de la société est déterminée par ce modèle collectif, répartissant les individus en couleurs selon leur capacité à donner la vie : les individus trop jeunes pour procréer sont appelés les Verts, les Rouges sont ceux qui ont la capacité d'avoir des enfants, quant aux Bleus, ils représentent les femmes et les hommes qui ne peuvent plus procréer, en raison de leur âge avancé ou de leur stérilité. Dans *Les Filles d'Égalie*, la société célèbre collectivement la fertilité des femmes durant les Grands Jeux et les accouchements donnent lieu à des séances publiques. Toute la politique est ainsi orientée vers l'acte de mater, offrant aux femmes des allocations de naissance, des primes, des indemnités journalières d'allaitement et des protections menstruelles.

Au sein des sociétés dans lesquelles la maternité est considérée comme une responsabilité collective, le rôle et l'expérience des femmes sont valorisés et reconnus comme essentiels. Cette reconnaissance peut contribuer à l'émancipation et à l'autonomisation des femmes, en renforçant leur estime de soi et leur statut social. Les enfants qui grandissent dans un tel environnement apprennent naturellement à admettre la valeur des femmes et leur contribution à la société. Par ailleurs, une analyse de la linguistique dystopique révèle que ces sociétés peuvent développer un vocabulaire spécifique lié aux femmes et à la maternité, reflétant ainsi l'importance accordée à ce rôle. Par exemple, dans le Pays des Mères (nom qui n'est pas sans symbolique), les individus ont créé des termes particuliers pour désigner les femmes et leur valeur : « Dans la Famille, d'une certaine façon, toutes les *dotta* sont les enfants de toutes les Rouges et de toutes les Bleues. C'est pour ça qu'on les appelle "*dotta*". Pas "*filles*" comme "*future femme*", mais comme "*descendante d'une mère*". Et c'est pour ça aussi qu'on appelle la Capte de Béthély la Mère<sup>71</sup> ». ».

### **1.3. La maternité contrôlée, un enjeu de pouvoir**

Une autre thématique récurrente dans les dystopies de notre corpus est celle de la maternité contrôlée, qui se caractérise par une régulation des naissances à travers des moyens sociaux, culturels et politiques.

---

<sup>71</sup> É. Vonarburg, *op. cit.*, p. 85.

La maternité peut être contrôlée dans un premier temps au niveau politique, comme dans la dystopie *Chroniques du Pays des Mères*, où la reproduction est réglementée par des procédés médicaux et légaux : les femmes doivent se faire inséminer artificiellement tous les deux ans et les hommes sont contraints d'effectuer leur « Service », à savoir être donneurs de sperme dans les différentes « Familles ». Cette injonction à la maternité conduit à une forme de désensibilisation et de mécanisation de l'expérience de maternité ; les femmes sont en partie déconnectées de leur grossesse et de leur enfant. Ce contexte soulève des questions sur les libertés reproductives et sur l'autonomie corporelle des individus. Les Mères des « Familles » font l'objet d'un contrôle encore plus strict en matière de procréation, puisqu'elles ne peuvent pas recourir à l'insémination et doivent avoir des relations sexuelles avec leurs « Mâles ». La tradition leur impose cet acte lors de la Célébration, afin de commémorer la création de la première femme et du premier homme par la déesse Elli. Ce moment charnel permet alors de « recréer brièvement Elli<sup>72</sup> ».

Ensuite, pour limiter les rapports sexuels entre les femmes et les hommes, des moyens sociaux sont mis en place, tels que la division des individus en couleurs selon leur capacité à procréer. Cette structure sociale entraîne une séparation des individus selon leur sexe, créant ainsi une méconnaissance du corps de l'autre et, par conséquent, une absence de développement de la sexualité hétérosexuelle. En revanche, les relations entre les femmes sont la norme sociale en matière de sexualité. En favorisant une sexualité féminine normative, les relations hétérosexuelles sont alors marginalisées<sup>73</sup> et considérées comme un acte sacrilège.

Enfin, dans cette société où la reproduction est au cœur des préoccupations pour la survie, les femmes sont conditionnées à penser le fait d'enfanter tous les deux ans comme la norme. Les femmes infertiles sont alors stigmatisées, car elles ne répondent pas aux attentes sociétales en matière de maternité et elles-mêmes conçoivent leur condition comme une défaillance personnelle. Cette situation fait écho à notre société contemporaine où la maternité est souvent perçue comme l'accomplissement ultime de la féminité et donc une étape nécessaire dans la vie d'une femme.

Le contrôle de la maternité peut donc se réaliser à l'échelle sociétale, mais également familiale, comme c'est le cas dans *Peine des Faunes* et *Les Filles d'Égalie*. Dans le premier roman, Samuel exerce un contrôle sur la sexualité et la procréation de sa femme, Margaret.

---

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. 118.

<sup>73</sup> Nous approfondirons le sujet des normes sexuelles et leurs répercussions dans le chapitre 2, dans la sous-partie intitulée « Sexualité positive et négative : la domination du plaisir ».

Lorsque cette dernière refuse de remplir son obligation maritale envers lui, à savoir lui donner un fils, il sent qu'il perd son emprise sur elle et la poignarde, puisque, en agissant ainsi, la femme, que le devoir conjugal avait rendu « esclave sexuelle<sup>74</sup> » du mari, « n'a plus aucune valeur si elle ne lui donne pas d'enfants (et accessoirement de plaisir sexuel), lui donnant le droit de la répudier comme un objet défectueux<sup>75</sup> ». En Égalie, l'inverse se produit avec les hommes qui doivent suivre les volontés de leur épouse pour procréer, prendre la pilule contraceptive et se faire stériliser. De plus, ils sont contraints de reconnaître des enfants qui ne sont pas les leurs s'ils ne prennent pas la pilule obligatoire. La société est organisée de telle sorte à favoriser indirectement le contrôle de la procréation des individus, en donnant plus de pouvoir à l'un des deux membres du couple. Cela remet en question notre propre société dans laquelle le contrôle de la fécondité féminine apparaît comme un enjeu de pouvoir. Ainsi, « en assignant les femmes au rôle de reproductrices, en leur interdisant de contrôler elles-mêmes leur sexualité et leur pouvoir génératif, et en déresponsabilisant les hommes dans les questions de fécondation<sup>76</sup> », les femmes sont enfermées dans une maternité qu'elles ne contrôlent pas.

#### **1.4. La non-maternité : liberté ou stigmatisation**

En contrepied de la maternité contrôlée, il existe également la non-maternité, un choix de plus en plus revendiqué par les femmes de notre société qui souhaitent se libérer des injonctions sociales. La non-maternité est défendue depuis de nombreuses années par des figures telles que Simone de Beauvoir et Margaret Sanger qui ont redéfini la fonction traditionnellement attribuée aux femmes de sorte que la maternité ne soit plus considérée comme une obligation et vécue comme une limitation à leur épanouissement personnel : « D'êtres "irréductiblement maternels", les femmes sont devenues des êtres "potentiellement maternels" à la faveur d'une "nouvelle norme reproductive", qui accorde la primauté à l'accomplissement de soi : "Un enfant si je veux, quand je veux"<sup>77</sup> ». En choisissant de ne pas devenir mères, ces femmes affirment leur liberté corporelle et leur autonomie, remettant

---

<sup>74</sup> J. Wolga, *Comprendre le matriarcat*, *op. cit.*, p. 12.

<sup>75</sup> *Ibid.*

<sup>76</sup> Noémie Moutel, « La métaphore du viol de la terre », *Essais* [en ligne], vol. 13, 2018, p. 90.

<sup>77</sup> O. Gazalé, *op. cit.*, Chap., « La mère et le devoir de maternité ».

en question les normes sociales et culturelles qui ont longtemps défini la maternité comme une fonction naturelle et inévitable pour les femmes.

Dans *Chroniques du Pays des Mères*, les femmes sont privées de la possibilité de choisir la non-maternité, ce qui provoque chez elles le sentiment d'être « condamnées<sup>78</sup> » à leur fonction de reproductrices, les empêchant ainsi de s'épanouir pleinement en tant qu'êtres humains avant tout autre statut. Cette idée de condamnation se retrouve également dans le personnage de Rébecca, mère d'une famille nombreuse dans *Peine des Faunes*, qui regrette d'avoir eu des enfants, car cela l'a enfermée dans le foyer. Ce regret se manifeste notamment dans sa relation avec sa dernière-née qu'elle n'arrive pas à nommer et qu'elle appelle simplement « l'enfant », marquant ainsi un certain détachement par rapport à la maternité, voire une rancœur envers ce bébé qui l'empêche d'être libre : « *Tais-toi, l'enfant ! Je n'en peux plus. Manger, prendre, t'accaparer, c'est tout ce qui t'intéresse ! La ferme, maintenant. La ferme !*<sup>79</sup> ». Annie Lulu décrit dans son roman d'autres figures ayant un rapport difficile à la maternité ou ayant choisi la non-maternité. En premier lieu, Margaret, la fille de Rébecca, choisit d'avorter plutôt que de donner naissance à un enfant qu'elle n'a pas désiré, témoignant ainsi de la « liberté pour les femmes de disposer de leur corps grâce à la contraception et à l'avortement<sup>80</sup> ». Ensuite, l'une de ses filles, Jina, refuse également d'avoir des enfants. Ces personnages contrastent avec l'image idéalisée des femmes représentées dans de nombreux récits faisant l'éloge des figures de mères prêtes à tout pour les enfants :

L'image féminine prévalente est néanmoins celle de la mère ; incarnation parfaite de l'esprit de sacrifice, de la soumission à l'ordre des choses. Il est de fait que les personnages féminins sont, dans leur grande majorité, magnifiés et reconnus en tant que mères<sup>81</sup>.

Encore aujourd'hui, bien que les femmes continuent de revendiquer leur liberté de ne pas avoir d'enfants, ce choix de non-maternité n'est pas sans conséquence. Ces femmes sont souvent stigmatisées et soumises à une certaine culpabilisation sociale, comme l'explique Mona Chollet : « Il reste que, face aux femmes volontairement sans descendance, on brandit toujours cette menace : "Un jour, tu le regretteras !" »<sup>82</sup>. De ce fait, elles peuvent ressentir

---

<sup>78</sup> É. Vonarburg, *op. cit.*, p. 750.

<sup>79</sup> A. Lulu, *op. cit.*, p. 32.

<sup>80</sup> E. Berthiaud, *art. cit.*, p. 2.

<sup>81</sup> Hadiza Djibo, *La participation des femmes africaines à la vie politique*, Paris, Albin Michel, 2001, p. 172.

<sup>82</sup> M. Chollet, *op. cit.*, p. 120.

le « sentiment d’être des femmes incomplètes ou ratées<sup>83</sup> ». Sentiment alimenté par l’idée d’avoir manqué à leur devoir : « Mais, parmi les rares avantages qu’elles voient à la maternité, il y a le fait de se sentir intégrées, conformes aux attentes sociales. Elles ont le sentiment d’avoir “rempli leur devoir” [...] ; au moins, on leur fiche la paix<sup>84</sup> ». Il ressort de l’analyse de *Peine des Faunes* que certains personnages secondaires ne comprennent pas le choix de non-maternité de la part des femmes. Par exemple, Omra, la mère de Rébecca, ne parvient pas à saisir comment sa fille peut ne pas ressentir d’amour pour ses enfants. De même, Samuel, s’il avait su que sa femme était enceinte, lui aurait interdit d’avorter.

Il est intéressant de souligner que les figures de femmes s’éloignant de la maternité dans la dystopie d’Annie Lulu ne sont pas nécessairement dépourvues de tout rapport avec cette notion. En effet, malgré son aversion pour les enfants, Rébecca accepte de devenir une mère de substitution pour Jina et Viviane et, par la suite, aide cette dernière à élever son fils. Il en va de même pour Jina qui participe à l’éducation de son neveu. Ainsi, la non-maternité ne signifie pas un rejet total des enfants et n’empêche pas les femmes de contribuer à l’éducation et au bien-être des enfants d’autres familles. Dans un contexte de maternité collective, par exemple, ces femmes peuvent jouer un rôle important en apportant leur soutien et leur expérience. La non-maternité peut ainsi être vue comme une forme d’engagement différente, mais tout aussi épanouissante pour les femmes qui la choisissent.

### **1.5. Les rôles parentaux : complémentarité ou interchangeabilité**

Finalement, il est pertinent d’analyser la manière dont les sociétés attribuent les rôles et les responsabilités parentales aux différents acteurs de la procréation, à savoir la mère et le père.

Dans *Peine des Faunes* et *Les Filles d’Égalie*, la maternité et la paternité sont présentées comme complémentaires, à l’instar de notre société contemporaine, à la seule différence que les rôles parentaux en *Égalie* sont inversés : les femmes donnent naissance aux enfants et pourvoient à leurs besoins financiers, tandis que les hommes, en tant que procréateurs désignés, assument entièrement la responsabilité de l’éducation des enfants. Ce renversement des rôles traditionnels offre une perspective intéressante sur la répartition des tâches parentales et soulève des réflexions sur les stéréotypes de genre concernant les parents.

---

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 106.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 127.

La parentalité est un concept qui se vit différemment par les mères et les pères, chacun poursuivant des objectifs distincts. Dans *Les Filles d'Égalie*, paterner est considéré comme un acte naturel et une norme à accomplir par les hommes, tandis que pour les femmes, enfanter est un travail et un choix économique leur permettant de montrer qu'elles sont accomplies tant au niveau professionnel que privé, en possédant un travail, un homme et une lignée. La maternité des femmes vise à obtenir une certaine reconnaissance sociale. Il s'agit là d'une inversion des rôles parentaux traditionnels où, « tantôt vues comme fées du logis tantôt comme bonniches, les femmes ont été assignées à la maison, sous prétexte que leur capacité à procréer les rendait naturellement aptes à s'occuper des enfants, et donc par extension du mari, et de la maison<sup>85</sup> ». Ainsi, alors que la paternité dans notre société est parfois perçue comme secondaire, voire facultative, puisque « les évolutions de la paternité, encouragées par les dispositifs publics, n'ont pas encore permis un plein exercice de la coparentalité<sup>86</sup> », le rôle des pères « Égaliens » se révèle plus significatif dans l'éducation des enfants. L'inversion des rôles implique également un changement dans les caractéristiques associées aux mères et aux pères. Alors que dans notre modèle contemporain, « la maternité évoque intuitivement l'accueil, le soin, la nourriture physique et affective, la bienveillance, l'indulgence, le réconfort, etc., tandis que la paternité inspire plutôt la sévérité, l'exigence, le jugement, le châtement, etc.<sup>87</sup> », en Égalie, ces associations sont inversées. La maternité est liée à une éducation autoritaire, tandis que la paternité est associée au soin et à la chaleur. Cette permutation effectuée par l'auteurice permet de mettre en lumière la répartition inégalitaire des charges et des tâches liées aux enfants, comme le soulève le mouvement Virage Viril :

La revendication, ici, portait sur le fait que la responsabilité d'un enfant devait échoir aux deux parentes. L'enfant était le produit d'un père... *et* d'une mère, expliquaient-ils. Après que la mère avait effectué son travail de grossesse et d'accouchement, elle n'était certes que justice que, à l'arrivée du bébé, le père s'en occupe. Mais pourquoi cette prise en charge devait-elle durer jusqu'à la fin de la vie de l'époux ? Quand l'enfant atteignait l'âge de deux ans, les parentes ne devaient-elles pas se partager les tâches d'éducation et de garde<sup>88</sup> ?

---

<sup>85</sup> M. Morigan, *op. cit.*, Chap. 1, « Les constructions sociales. Sans patriarcat, les femmes ne seraient pas éduquées à être au service de la maison et de leur mari ».

<sup>86</sup> Sandrine Dauphin et Catherine Sellenet (dir.), « Les pères en débat. Regards croisés sur la condition paternelle en France et à l'étranger », *Recherches et Prévisions* [en ligne], Conflits de couples et maintien du lien parental, n°89, 2007, p. 95.

<sup>87</sup> J. Wolga, *Comprendre le matriarcat*, *op. cit.*, p. 16.

<sup>88</sup> G. Brantenberg, *op. cit.*, p. 287-288.

L'intention intéressée des « Égaliennes » d'avoir des enfants pour être reconnues comme accomplies est similaire à celle du personnage de Samuel dans *Peine des Faunes*. Ce père entretient une vision égoïste de la paternité, considérant ses enfants comme ses possessions et cherchant à avoir de l'ascendant sur eux. Il les convoite pour son égo et cherche à les maintenir dans une dépendance, comme le démontre son attitude envers sa fille Viviane, qu'il est « prêt à lui voler le fruit de ses entrailles, comme il avait voulu voler le fruit des entrailles de son épouse Margaret<sup>89</sup> ». De leur côté, les mères chez Annie Lulu ressemblent en tous points aux hommes « égaliens » dans leur dévouement et leur prise en charge complète des enfants, une tâche qu'elles considèrent comme leur revenant naturellement. Ces similitudes inversées entre les pères et les mères dévoilent la manière dont les rôles parentaux peuvent être influencés par les structures sociales et les attentes de la société en matière de genre.

Parallèlement à leur relation particulière avec la parentalité, les parents entretiennent des rapports différents avec leur progéniture. Dans *Les Filles d'Égalie*, le lien entre l'enfant et la mère est un lien physique et matériel. C'est la femme qui fournit la matière à l'enfant, qui lui permet de grandir dans son ventre, et par la suite et qui assure ensuite sa subsistance. En revanche, entre l'enfant et le père, le lien est secondaire, puisque « pour lui, la descendance n'[a] aucune réalité pratique et physique : elle [est] de l'ordre d'une unité spirituelle<sup>90</sup> ». Le roman décrit un rapport positif à la maternité féminine, s'opposant ainsi à la vision aristotélicienne du 4<sup>e</sup> siècle av. J.-C. selon laquelle la femme ne fournit que la matière, une matière inerte, « dénuée d'esprit » :

Aristote imagine que le fœtus est produit par la rencontre du sperme et des menstrues : dans cette symbiose, la femme fournit seulement une matière passive, c'est le principe mâle qui est force, activité, mouvement, vie<sup>91</sup>.

Cette idée, Eschyle l'avait déjà théorisée un siècle plus tôt en affirmant que « ce n'est pas la mère qui enfante ce qu'on appelle son enfant : elle n'est que la nourrice du germe en elle semé<sup>92</sup> », ainsi, « celui qui enfante, c'est l'homme qui la féconde<sup>93</sup> ».

Ensuite, tandis que dans *Les Filles d'Égalie*, les hommes se voient parfois contraints de reconnaître un enfant qui n'est pas le leur s'ils ne sont pas inscrits au Planning paternel,

---

<sup>89</sup> A. Lulu, *op. cit.*, p. 235.

<sup>90</sup> G. Brantenberg, *op. cit.*, p. 239.

<sup>91</sup> Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, I, Paris, Gallimard, 1949, fichier ePub, Chap. 1, « Les données de la biologie ».

<sup>92</sup> Eschyle, *Les Euménides*, 658-661, cité par Jean-Pierre Vernant dans *Mythe et Pensée chez les Grecs*, Éditions Maspero, Paris, 1980, tome I, p. 133.

<sup>93</sup> *Ibid.*

*Peine des Faunes* présente un rapport bien différent à la filiation puisqu'ici, le lien biologique revêt beaucoup plus d'importance pour les pères. À titre d'exemple, Samuel refuse de reconnaître Jina, la fille de Margaret et de son ex-petit ami Jay, comme la sienne. Alors que les hommes « égaliens » perçoivent la paternité comme un acte de bonté et de bienveillance envers un nouvel être, les hommes dans la société d'Annie Lulu ressemblent davantage aux hommes patriarcaux et font une nette distinction entre la filiation biologique et la filiation par le mariage, jugée indigne :

Le fait d'être père désigne l'alliance de plusieurs choses : être le géniteur d'un enfant, mais également l'élever et avoir autorité sur lui. Pour le patriarcat strict, ces composantes doivent être indissociables et sauf exception d'adoption volontaire, c'est une honte pour un patriarche d'élever des enfants dont il n'est pas le géniteur<sup>94</sup>.

Dans *Peine des Faunes*, tout comme dans *Les Filles d'Égalie*, les parents ont des attentes spécifiques quant au sexe de l'enfant à naître. Pour Samuel, il lui serait plus profitable d'avoir un fils, la transmission se réalisant de père en fils comme dans notre société occidentale :

Car il faut des fils, et des fils qui engendreront à leur tour des fils. Si le sperme est ce qui confère au principe masculin sa supériorité, si lui seul est fécondant, si lui seul contient les valeurs supérieures, si lui seul est porteur de sagesse, de vertu et de souffle divin, c'est que du sperme jaillissent des fils qui, à leur tour, en fabriqueront. Eux seuls sont dignes de transmettre le nom<sup>95</sup>.

De plus, Samuel considère que la valeur d'une fille est inférieure à celle d'un garçon. Il déclare notamment à ce propos qu'il aurait accepté que sa femme avorte si elle avait été enceinte d'une fille. Lorsque Margaret met fin à sa grossesse d'un garçon, Samuel ressent une atteinte à sa virilité et à son héritage : « C'est moi qu'elle a tué. Elle a voulu me tuer moi en supprimant mon fils<sup>96</sup> ».

En revanche, dans une société où la transmission se fait de manière matrilineaire comme en *Égalie*, les mères préfèrent généralement avoir des filles plutôt que des fils. Dans les deux cas, la préférence pour un sexe plutôt que l'autre peut conduire à une discrimination, suggérant que les deux sexes ne sont pas égaux. Cette idée remonte à l'Antiquité, où Aristote avait déjà énoncé l'inégalité des sexes en associant la naissance d'une fille à celle d'un monstre :

Qu'est-ce qu'un monstre pour Aristote ? D'abord une fillette : si la matière n'est pas suffisamment informée par le pneuma masculin, elle s'emballer comme une machine hors de contrôle. Le résultat,

---

<sup>94</sup> J. Wolga, *Comprendre le matriarcat*, *op. cit.*, p. 7.

<sup>95</sup> O. Gazalé, *op. cit.*, Chap., « L'appropriation des femmes ».

<sup>96</sup> A. Lulu, *op. cit.*, p. 160.

désastreux, est la naissance d'un enfant de sexe féminin : « Le tout premier écart de type génétique est la naissance d'une femelle au lieu d'un mâle<sup>97</sup> ». Autrement dit, la femelle est un « mâle mutilé », le signe d'un échec, d'une défaillance de la puissance générique mâle, au même titre que les enfants difformes ou les naissances gémellaires, qui sont le fait d'animaux grossiers tels que les cochons<sup>98</sup>.

Les rapports des parents à leur rôle et à la filiation ont un impact significatif sur la construction des enfants. Puisque, durant leurs premières années, les enfants ne connaissent du monde extérieur que leur mère et leur père. Leur compréhension des relations entre les femmes et les hommes dans la société est influencée par les attitudes parentales et la répartition des tâches qu'ils observent chez leurs parents. Ainsi, les stéréotypes de genre et les inégalités peuvent être transmis de génération en génération, perpétuant des schémas de pensée discriminatoires.

Dans les différents exemples étudiés, la coparentalité semble souvent caractérisée par une répartition inéquitable des responsabilités, où l'un des parents apparaît comme moins impliqué ou investi pour des raisons discutables. Dans ces contextes, se pose la question de savoir si la monoparentalité ne serait pas une solution plus adaptée pour les mères et les pères, et s'il serait plus judicieux pour les individus appliqués dans la maternité (ou la paternité) d'élever seuls leurs enfants. Cependant, comme l'illustre la société dans *Les Filles d'Égalie*, la monoparentalité paternelle est stigmatisée, car cela signifie que l'homme n'a pas réussi à obtenir un pacte de protège-paternité de la part d'une femme ; les enfants d'un fils-père, un père seul, sont appelés « Fils de putin<sup>99</sup> ». Dans *Peine des Faunes*, les femmes sont conscientes que les pères sont moins investis et plus égoïstes dans leur paternité, mais elles reconnaissent également l'interdépendance avec les hommes :

— Écoute-moi bien, Jina. Je vais te dire à mon tour ce que Nyanya, ta grand-mère, m'a toujours dit, et ce que sa mère à elle lui disait : les hommes sont les êtres les plus cruels qui aient jamais été créés. [...] Et notre plus grand malheur, ma fille, c'est que nous avons besoin d'eux pour faire des enfants... Il faut faire nos enfants et partir<sup>100</sup>.

Elles savent qu'elles ont besoin des pères, même si cela implique de faire face à une division inégale des responsabilités parentales.

---

<sup>97</sup> Aristote, *Traité de la génération des animaux*, trad. par J. Barthélemy-Saint Hilaire, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1887.

<sup>98</sup> O. Gazalé, *op. cit.*, Chap., « La parenté confisquée : le sperme et le nom du père ».

<sup>99</sup> G. Brantenberg, *op. cit.*, p. 133.

<sup>100</sup> A. Lulu, *op. cit.*, p. 127.

## Chapitre 2

### Les maternités alternatives, aux origines de transformations sociales

#### 2.1. Une division sexuelle des rôles

Notre société contemporaine s'est construite sur une division sexuelle dans laquelle « les tâches et les rôles ont très tôt (pour ne pas dire toujours) été répartis en fonction des sexes, une partie des activités étant généralement attribuée aux hommes et l'autre aux femmes, avec quelques variations possibles<sup>101</sup> ». Ce principe binaire de division a notamment conduit à « percevoir certaines compétences humaines comme “masculines” ou “féminines”<sup>102</sup> ». Malgré les changements dans la conception de la maternité et l'importance croissante accordée aux femmes dans les sociétés dystopiques étudiées, la structure sociale en elle-même n'est pas fondamentalement transformée : ces sociétés dystopiques suivent toutes trois ce modèle binaire fondé sur la répartition sexuelle des rôles qui maintient une hiérarchie. Les romans montrent que, tant que la notion de pouvoir existera, elle sera susceptible d'être utilisée de manière abusive et au détriment de groupes d'individus. Le pouvoir implique certains privilèges que les détenteurs ne veulent pas perdre, car ils en bénéficient quotidiennement sans en subir les conséquences.

Toutefois, les conceptualisations alternatives de la reproduction et de la maternité influencent l'organisation sociale et la répartition des tâches et des fonctions selon le genre ; ces modifications entraînent une inversion de la valeur accordée aux pôles féminin et masculin. Ainsi, l'appartenance au sexe biologique d'un individu prend le pas sur son appartenance de classe et détermine son rôle et sa position pour le reste de sa vie.

Dans *Peine des Faunes*, la répartition des rôles de genre est comparable à celle de notre société contemporaine ; les hommes travaillent pour subvenir aux besoins financiers et les femmes se chargent du soin du foyer et de l'éducation des enfants. En revanche, *Les Filles*

---

<sup>101</sup> J. Wolga, *Matriarcat, une société plus humaine est-elle possible ?*, Inspiration Naturelle, 2022, p. 70.

<sup>102</sup> Carol Gilligan et Naomi Snider, *Pourquoi le patriarcat ?*, Paris, Flammarion, 2019, fichier ePub., Introduction.

*d'Égalie* bouscule les rôles traditionnels en imaginant une société dans laquelle les hommes sont ceux qui procréent. Cette inversion des responsabilités reproductives confère aux femmes les commandes de la société, tandis que les hommes se voient assigner la fonction de père au foyer. Quant au roman d'Élisabeth Vonarburg, il s'écarte de ces représentations et décrit des communautés dans lesquelles les hommes sont exclus de la parentalité et réduits à des donneurs pour l'insémination artificielle. Leur contribution plus restreinte dans l'acte de donner la vie les désavantage, alors que les femmes, actrices principales de la reproduction, peuvent gouverner et exercer la plupart des professions.

La valeur accordée aux tâches des hommes n'étant pas égale à celle donnée aux responsabilités des femmes, il en ressort que la répartition des rôles s'est définie sur une hiérarchie des genres. Dans *Peine des Faunes*, le travail et les fonctions des hommes sont considérés comme plus significatifs et importants (« — Votre mère est une femme de sagesse. Malheureusement, nous, les hommes, avons notre lot d'autres tâches ingrates et difficiles sur cette Terre<sup>103</sup> »), tandis que les femmes ne retirent aucune valorisation des tâches domestiques, puisque ces responsabilités leur ont été assignées comme lot naturel et que, comme le souligne Pierre Bourdieu dans son ouvrage *La domination masculine*, le travail domestique n'est généralement pas reconnu à sa juste valeur :

Le fait qu'il n'ait pas son équivalent en argent contribue à le dévaluer, comme si ce temps sans valeur marchande était sans importance et pouvait être donné sans contrepartie et sans limites, d'abord aux membres de la famille et surtout aux enfants<sup>104</sup>.

Dans le roman de Gerd Brantenberg, le rôle attribué aux hommes est semblable à celui des femmes chez Annie Lulu ; le travail domestique n'est pas reconnu à sa juste valeur par les femmes, qui refusent que les hommes soient payés.

### **2.1.1. Redéfinition des normes : le pouvoir des normes de genre**

Les sociétés fondées sur le concept de la différenciation sexuelle établissent une séparation stricte entre les individus, qui sont alors catégorisés comme étant uniquement homme ou uniquement femme. La division implique une conformité aux règles sociales

---

<sup>103</sup> A. Lulu, *op. cit.*, p. 52.

<sup>104</sup> N. Péruisset-Fache, *op. cit.*, Chap. 1, « État des lieux ».

associées à chacun de ces deux groupes et appelées communément les « normes de genre ». Ces normes, intégrées dès le plus jeune âge, dictent ce qu'une femme ou un homme doit être :

Les normes de genre sont un sous-ensemble de normes sociales qui se rapportent spécifiquement aux différences de genre. Ce sont des croyances informelles, profondément ancrées et largement répandues au sujet des rapports de force, normes, attentes ou rôles liés au genre qui régissent les pratiques et les comportements humains dans un contexte social particulier et à un moment donné. Ce sont des idées ou des « règles » concernant la façon dont les filles et les garçons ou les femmes et les hommes devraient être et agir. Ces « règles » sont intériorisées et apprises tôt dans la vie.<sup>105</sup>

Ces contraintes, obligeant les individus à adopter soit les stéréotypes masculins et alors « être (super) forts, intelligents, performants – supérieurs<sup>106</sup> », soit les stéréotypes féminins et donc être « (super) vulnérables, passifs ou dépendants, inférieurs<sup>107</sup> », réduisent considérablement la liberté d'expression de l'identité personnelle.

Il apparaît que ces codes de genre sont des constructions culturelles qui ne reflètent pas la diversité intrinsèque des individus, mais qui leur imposent de se conformer à des normes afin d'être inclus dans l'un des deux groupes. Ainsi, une femme qui s'identifie comme telle devra toujours se déguiser<sup>108</sup> partiellement pour répondre aux attentes liées à l'imaginaire de « la Femme ». Dans une société où les femmes sont considérées comme plus fortes et supérieures aux hommes, les normes de genre seront bien différentes de celles que nous connaissons actuellement. *Les Filles d'Égalie* illustre cette idée en décrivant des femmes fonctionnaires ambitieuses et prêtes à tout pour atteindre le poste qu'elles convoitent, même au détriment de leur vie familiale. Cette représentation des femmes peut perturber certains lecteurs, car elle ne montre pas des qualités traditionnellement associées aux figures féminines : « la “fermeté” est un trait valorisé chez l'homme, mais peu apprécié chez la femme, de même que l'“ambition”, que l'on qualifiera alors d'“arrivisme”. Tandis que l'un est “habile”, l'autre est “manipulatrice”, et quand l'un est “sérieux”, l'autre est “ennuyeuse”<sup>109</sup> ». Pourtant, ces personnages ne sont que des images, peut-être déformées à l'extrême, de ce que beaucoup d'hommes dans notre société sont, sans pour autant être critiqués, puisqu'il est dans leur « nature » d'être carriéristes et ambitieux :

---

<sup>105</sup> UNFPA et UNICEF, *Note technique sur les normes de genre*, New York, UNFPA et UNICEF [en ligne], 2020, p. 1.

<sup>106</sup> Valérie Colin-Simard, *Masculin - Féminin. La grande réconciliation*, Paris, Albin Michel, 2013, p. 94.

<sup>107</sup> *Ibid.*

<sup>108</sup> Sylviane Agacinski, *Politiques des sexes*, Paris, Editions du Seuil, 1998, p. 18.

<sup>109</sup> O. Gazalé, *op. cit.*, Chap., « Le partage de l'espace et la division du travail ».

À l'homme, les stéréotypes de genre prêtent des qualités dérivées de sa nature, telles que l'ambition, la compétitivité, le charisme, l'audace, l'autorité, la combativité, la mobilité ou le goût du risque, qui le désignent naturellement aux postes de commandement<sup>110</sup>.

L'inversion des normes de genre en *Égalie* révèle que les stéréotypes associés aux femmes et aux hommes ne reposent pas sur la réalité, mais plutôt sur une hiérarchie. Les comportements ne sont pas propres à un genre particulier, mais sont déterminés par la structure hiérarchique de la société ; nos normes traditionnelles de genre apparaissent alors caduques. La hiérarchie sociale nous pousse à croire qu'elle s'est fondée sur des normes de genre « naturelles » et des faits établis de supériorité ou d'infériorité, ou encore que l'un des genres est plus apte à gouverner. Il apparaît en fait que c'est la structure hiérarchique elle-même qui a créé et intégré les normes de genre pour maintenir l'ordre établi.

### 2.1.2. Enfermement ou autonomisation

La hiérarchie des genres ne se limite pas à la répartition des rôles dans la société, elle se reflète également dans les normes de genre. Alors que ces normes sont moins restrictives pour l'ensemble dominant, elles sont vécues comme une prison par le groupe subalterne.

La dystopie d'Élisabeth Vonarburg présente des femmes puissantes et complètes ; elles sont présentées comme les piliers de la communauté. Quant à *Peine des Faunes*, le groupe dominant est composé d'individus masculins, tels que Samuel qui est décrit comme un homme fort et puissant, jouissant d'une plus grande liberté de mouvement et de prise de décision que son épouse.

Au sein de la communauté décrite dans le roman *Les Filles d'Égalie*, les règles favorisent le groupe supérieur (en l'occurrence les femmes), qui occupe une position privilégiée dans la société ; les femmes sont considérées comme fortes, indépendantes, confiantes grâce à leur lien avec la nature et leur aptitude à enfanter. De plus, le corps des « Égaliennes » est valorisé et idéalisé. D'une part, elles n'ont pas à cacher leur corps, « les femmes ont le droit de dénuder leur poitrine, de montrer fièrement leur ventre arrondi de future mère, d'exhiber leur nudité complète<sup>111</sup> », d'autre part, ces corps sont parfaits et acceptés tels qu'ils sont ; il n'y a pas de *body shaming*<sup>112</sup>. En revanche, le corps des hommes

---

<sup>110</sup> *Ibid.*

<sup>111</sup> G. Brantenberg, *op. cit.*, p. 346.

<sup>112</sup> Le *body shaming* désigne l'attitude de critiquer ou de se moquer du corps d'une personne.

en Égalie est qualifié d'indécent, d'inesthétique ; ils doivent cacher leurs parties honteuses, se raser entièrement, porter un soutien-verge, ainsi qu'une perruque si leurs cheveux se dégarnissent, entre autres obligations de prestance. Leur style vestimentaire est fortement codifié et réglementé, limitant ainsi leur individualité. Cette situation provoque une distanciation par rapport à leur propre corps et restreint leur expression personnelle, entraînant une « aliénation identitaire<sup>113</sup> » dans laquelle ils sont objets plutôt que sujets d'eux-mêmes. Ils poursuivent ainsi un « un idéal de beauté si absolu qu'il en devient tyrannique<sup>114</sup> », leur créant des complexes et une insatisfaction permanente étant donné que la plupart de ces modèles de beauté sont « tout bonnement inaccessibles<sup>115</sup> ».

Il est intéressant de noter que l'indécence ne s'applique pas de la même manière aux hommes et aux femmes dans cette société. Alors que les femmes peuvent se montrer seins nus, les hommes sont contraints de dissimuler leurs organes génitaux avec un soutien-verge. Cette dynamique inverse celle de notre société contemporaine, où les femmes sont souvent critiquées pour leur tenue vestimentaire jugée trop suggestive ou pour le fait de ne pas porter de soutien-gorge<sup>116</sup>. Ce renversement proposé par Gerd Brantenberg peut ainsi inviter les lecteurs à remettre en question les normes corporelles et esthétiques en tant que constructions sociales arbitraires.

Au sein des trois sociétés dystopiques, ceux considérés comme inférieurs n'ont d'intérêt que dans leur capacité à assurer la reproduction. Ils sont alors confinés à ce rôle de procréations et leur existence se résume à cette fonction. Les hommes en Égalie sont emprisonnés dans leur rôle de père au foyer, sans possibilités de s'épanouir dans d'autres domaines. Ainsi, tout comme la femme traditionnelle de notre société « n'est pas considérée en elle-même, mais à travers des *états*, qui lui donnent des droits et surtout des devoirs particuliers. Elle est fille, épouse, mère, veuve<sup>117</sup> », l'homme « égalien » n'a pas d'identité propre et est uniquement considéré dans sa fonction de père ou de mari. Cette condition

---

<sup>113</sup> O. Gazalé, *op. cit.*, Chap., « L'essentialisation de la femme : la trinité vierge-mère-pute ».

<sup>114</sup> V. Colin-Simard, *op. cit.*, p. 93.

<sup>115</sup> M. Morigan, *op. cit.*, Introduction.

<sup>116</sup> Le mouvement *no bra* a été un tournant pour de nombreuses femmes qui ont décidé de ne plus porter de soutien-gorge. Ce mouvement milite pour la liberté corporelle des femmes et remet en question les normes sociales et les pressions esthétiques imposées aux femmes. Toutefois, malgré les évolutions dans les mentalités, les critiques et les jugements persistent encore aujourd'hui. Cela révèle la lenteur des changements sociétaux et de la déconstruction des normes.

<sup>117</sup> Y. Knibiehler, M. Bernos, M. Bitton et M. Agulhon, *op. cit.*, p. 36.

« restreint la possibilité [...] d'exprimer leur être authentique<sup>118</sup> », ce qui entraîne chez les individus masculins une dévalorisation de soi en tant qu'êtres humains, hommes et pères, comme en témoignent les paroles de Kristoffer : « Mais certains jours, je sens que... que je n'ai aucune valeur. Aucune envergure. Je suis là, tout bonnement, comme une espèce d'ustensile pour le four ou autre appareil ménager<sup>119</sup> ». De manière similaire, *Peine des Faunes* présente des normes de genre traditionnelles associées au rôle de femmes au foyer : on attend des femmes qu'elles excellent dans les tâches domestiques telles que la cuisine et le ménage, plutôt que d'être dotées d'une intelligence remarquable. Margaret est considérée comme un bon parti à épouser, non pas pour ses qualités propres, mais pour sa capacité à entretenir un foyer. Elle est alors enfermée dans la fonction de procréation, et Samuel décide de la tuer après qu'elle a avorté, car elle n'a pas rempli son rôle de femme. Ainsi, au moment où elle refuse de donner naissance à la descendance de son mari, elle se voit privée de son identité et de son unique intérêt, puisque son sexe « n'a d'autre valeur que celle de ses services<sup>120</sup> ». En outre, le roman d'Annie Lulu décrit également des femmes qui finissent par devenir dépendantes de leur mari et limitées dans leur liberté par la présence des enfants à charge, comme le relève Simone de Beauvoir en parlant des mères de notre société :

Les travaux domestiques auxquels elle est vouée, parce qu'ils sont seuls conciliables avec les charges de la maternité, l'enferment dans la répétition et dans l'immanence ; ils se reproduisent de jour en jour sous une forme identique qui se perpétue presque sans changement de siècle en siècle ; ils ne produisent rien de neuf<sup>121</sup>.

Dans *Chroniques du Pays des Mères*, une fois qu'ils ont terminé leur « Service », les hommes mènent une vie d'errance et se sentent exclus de la société :

Ce qui m'empêche de vivre ? dit Dougall, ce qui nous empêche de vivre ? Le Service ! Être un Rouge et ne pas être choisi. Ou être choisi et devoir partir tout le temps. Devenir un Bleu et n'avoir plus nulle part où aller. N'avoir qu'une seule utilité dans l'existence et ne servir à rien après<sup>122</sup> !

En ce qui concerne les femmes du Pays des Mères, elles semblent avoir plus de liberté et d'opportunités professionnelles que les hommes, mais leurs aspirations personnelles sont

---

<sup>118</sup> Lori Heise, Margaret E Greene, Neisha Opper, Maria Stavropoulou, Caroline Harper, Marcos Nascimento et Debrework Zewdie, « Gender inequality and restrictive gender norms: Framing the challenges to health », *The Lancet*, vol. 393, pp.2440–2454, 2019 ; cité dans UNFPA et UNICEF, art. cit., p. 1.

<sup>119</sup> G. Brantenberg, *op. cit.*, p. 159.

<sup>120</sup> Maïté Albistur et Daniel Armogathe, *Histoire du féminisme français du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Editions des femmes, 1977, p. 466.

<sup>121</sup> S. de Beauvoir, *op. cit.*, Chap, « Histoire ».

<sup>122</sup> É. Vonarburg, *op. cit.*, p. 359-360.

limitées par l'obligation de procréer, ce qui signifie que ces dernières sont également enfermées dans la maternité.

Dans la dystopie de Gerd Brantenberg, même si la stérilisation peut être un soulagement pour certains hommes comme Kristoffer, car ils ne devront ainsi pas être responsables d'un enfant supplémentaire, « cela signifiait que [leur] mission dans cette vie se trouvait définitivement terminée<sup>123</sup> ».

## 2.2. Les dynamiques de pouvoir, une inversion de la hiérarchie

Dans son ouvrage *Politique des sexes*, Sylviane Agacinski explique que les rapports entre les hommes et les femmes sont basés sur des relations conventionnelles et politiques qui « résultent à la fois de rapports de force et de négociations<sup>124</sup> ». Cette analyse souligne que les dynamiques entre les sexes sont, comme les normes de genre, le résultat de constructions sociales.

Les positions genrées et la division des individus selon leur sexe « soutiennent une hiérarchie du pouvoir et du privilège<sup>125</sup> », qui, dans notre société contemporaine, « favorise généralement ce qui est considéré comme masculin par rapport à ce qui est féminin<sup>126</sup> ». Cette hiérarchie se manifeste dans les relations de couple où l'un domine son partenaire, créant un rapport de dominant/dominé impliquant un contrôle sur l'autre. Au sein du couple formé par Samuel et Margaret dans *Peine des Faunes*, le mari exerce un contrôle sur son épouse en limitant sa liberté et en la rendant dépendante de lui. Cette dynamique reflète la hiérarchie traditionnelle de notre société où « le mari est juge de la femme ; son pouvoir n'a pas de limites ; il peut ce qu'il veut. Si elle a commis quelque faute, il la punit ; si elle a bu du vin, il la condamne ; si elle a eu commerce avec un autre homme, il la tue<sup>127</sup> ». En Égalie, les ménages présentent cette même hiérarchie, mais inversée ; un couple marié est l'union de deux individus, une femme qui accorde un pacte de protège-paternité et un homme qui le reçoit. Cette conception place l'homme dans un statut inférieur à la femme, puisque c'est cette dernière qui a bien voulu consentir à le prendre comme époux. Cette dynamique de pouvoir est illustrée dans le couple que forment Petronius et Rosa :

---

<sup>123</sup> G. Brantenberg, *op. cit.*, p. 197.

<sup>124</sup> S. Agacinski, *op. cit.*, p. 36.

<sup>125</sup> UNFPA, UNICEF, *op. cit.* p. 1.

<sup>126</sup> *Ibid.*

<sup>127</sup> Paragraphe provenant du Code conjugal de Caton l'Ancien, cité dans O. Gazalé, *op. cit.*, Chap., « L'appropriation des femmes ».

- Tu sais quelle est la première chose que tu m'aies dite, Rosa ?
- Non ?
- « Tu m'appartiens. » Voilà ce que tu m'as dit : « Tu m'appartiens. »<sup>128</sup>

Les relations de couple ne se construisent alors pas sur une base d'amour, mais sur ce rapport de pouvoir entre un homme qui glorifie sa partenaire et lui est reconnaissant, et une femme qui veut posséder un mari pour sa propre fierté.

### 2.2.1. Séparation de « soi » et « autre » : interdépendance ou dépendance

La structuration autour de la maternité et de la reproduction dans *Chroniques du Pays des Mères* a engendré une division de la société, d'abord en fonction de la couleur (Vert, Rouge et Bleu), puis en fonction du sexe. Cette séparation entre les hommes et les femmes conduit les individus à percevoir l'autre sexe comme un étranger, un autre différent de soi avec qui il n'y a pas d'intérêt à interagir. Cette idée peut être liée à la notion philosophique d'« Autre », qui décrit les relations entre les individus :

[...] on découvre dans la conscience elle-même une fondamentale hostilité à l'égard de toute autre conscience ; le sujet ne se pose qu'en opposant : il prétend s'affirmer comme l'essentiel et constituer l'autre en inessentiel, en objet [...] Or ce qui définit d'une manière singulière la situation de la femme, c'est que, étant comme tout être humain, une liberté autonome, elle se découvre et se choisit dans un monde où les hommes lui imposent de s'assumer comme l'Autre : on prétend la figer en objet, et la vouer à l'immanence puisque sa transcendance sera perpétuellement transcendée par une autre conscience essentielle et souveraine<sup>129</sup>.

La notion d'« Autre » est rarement positive dans les dynamiques de genre, puisque, comme l'explique l'autrice Daphne Patai, « la différence, autrement dit, est un problème pour le groupe qui porte sa marque ; elle n'est pas un problème pour le groupe non marqué qui est considéré comme la norme<sup>130</sup> ». Cette différenciation sexuelle entraîne alors une structure hiérarchisée où « les deux sexes n'ont jamais une égale valeur<sup>131</sup> », ce que l'anthropologue française Françoise Héritier nomme « la valence différentielle des sexes<sup>132</sup> ».

Dans le Pays des Mères, la distinction entre « soi » et « autre » crée une hiérarchie genrée justifiée par la contribution plus importante des femmes à la procréation. La

<sup>128</sup> G. Brantenberg, *op. cit.*, 319.

<sup>129</sup> S. de Beauvoir, *op. cit.*, Introduction.

<sup>130</sup> D. Patai, art. cit., p. 43.

<sup>131</sup> S. Agacinski, *op. cit.*, p. 21.

<sup>132</sup> *Ibid.*

subordination des hommes est ancrée dans l'esprit des enfants dès la garderie ; les filles sont considérées comme des personnes complètes et les garçons comme des êtres imparfaits, des « *mosta ratées*<sup>133</sup> ». Cette vision n'est pas sans rappeler celle de Saint Thomas selon laquelle « la femme est un "homme manqué", un "être occasionnel"<sup>134</sup> ». Cette conception persiste encore dans les mentalités contemporaines, faisant de la femme un être inférieur à l'homme : elle a « toujours été dans le *moins : socialement, naturellement et même ontologiquement*<sup>135</sup> ». De ce fait, alors que l'homme se situe comme « l'Absolu<sup>136</sup> », la femme est « l'autre, une minorité dotée de traits spécifiques<sup>137</sup> », elle est « étrangère, ennemie, différente de lui-même et nécessairement inférieure<sup>138</sup> ».

Dans la société imaginée par Élisabeth Vonarburg, les hommes n'existent que par leur dépendance aux femmes pour assurer la reproduction. La place des individus masculins dans le Pays des Mères inverse les dynamiques à l'œuvre au sein de notre société contemporaine dans laquelle :

L'homme se pense sans la femme. Elle ne se pense pas sans l'homme. Et elle n'est rien d'autre que ce que l'homme en décide ; ainsi on l'appelle « le sexe », voulant dire par là qu'elle apparaît essentiellement au mâle comme un être sexué : pour lui, elle est sexe, donc elle l'est absolument<sup>139</sup>.

Les hommes « égalitaires » subissent également cette subordination envers les femmes : ne pouvant être que pères ou maris, leur identité est définie par leur relation avec les figures féminines, renversant alors la dépendance traditionnelle où les hommes ont « leur identité propre, tandis que les femmes sont idéalement sans individualité propre et désintéressées<sup>140</sup> ».

Au fil de son récit, *Peine des Faunes* interroge les relations que peuvent entretenir les femmes et les hommes. Bien que les rapports initiaux sont basés sur une hiérarchisation genrée, la société évolue progressivement vers des dynamiques plus respectueuses, où la frontière entre les sexes s'affine. Rébecca enseigne à ses petites-filles que les femmes n'ont « pas besoin des hommes<sup>141</sup> », qu'elles doivent penser à elles et ne pas se mêler aux hommes,

---

<sup>133</sup> É. Vonarburg, *op. cit.*, p. 61.

<sup>134</sup> S. de Beauvoir, *op. cit.*, Introduction.

<sup>135</sup> S. Agacinski, *op. cit.*, p. 28.

<sup>136</sup> Benoîte Groult, « Préface », in Simone de Beauvoir, *op. cit.*

<sup>137</sup> O. Gazalé, *op. cit.*, Chap., « Quel est le "premier sexe" ? ».

<sup>138</sup> P. Salomon, *La Femme solaire. La fin de la guerre des sexes*, Paris, Albin Michel, 1991, p. 83.

<sup>139</sup> S. de Beauvoir, *op. cit.*, Introduction.

<sup>140</sup> C. Gilligan et N. Snider, *op. cit.*, Introduction.

<sup>141</sup> A. Lulu, *op. cit.*, p. 187.

car ceux-ci provoquent la violence et la « propagation du sang<sup>142</sup> ». Toutefois, elle reconnaît que l'interdépendance<sup>143</sup> entre les hommes et les femmes, nécessaire pour la pérennité de l'espèce, mais elle souligne l'importance d'éviter que cela ne devienne une relation de dépendance à sens unique.

### 2.2.2. Sexualité positive et négative : la domination du plaisir

Au sein de la société « égalienne », la sexualité se vit différemment selon le sexe de l'individu : pour les hommes, l'acte sexuel est assimilé à l'acte reproductif, tandis que pour les femmes, il existe une dissociation entre la fécondation et le plaisir. Cette conception amène à considérer que la responsabilité de la contraception incombe aux hommes. Leur sexualité est alors bridée et restreinte ; ils doivent également assumer les effets négatifs de la contraception et les risques de procréation. Lors de la révolte sexuelle des hommes, Petronius se demande pourquoi ce ne sont pas les femmes qui prennent en charge la contraception. La réponse des femmes interrogées est la suivante :

— On pourrait prendre la pilule, ça nous épargnerait cette peur de la reproduction. — Certes. Mais elle n'est pas sans effets secondaires. — C'est vrai... — Les études dans ce domaine ont montré que la toute dernière qui a été mise sur le marché n'est pas sans causer de dommages. Minimes, mais quand même<sup>144</sup>.

Cela reflète la situation de notre société où, encore aujourd'hui, ce sont en grande majorité les femmes qui doivent prendre la charge de la contraception et les effets secondaires qui en découlent :

À chaque rapport sexuel, c'est notre responsabilité qui est mise en jeu. On passe des siècles à dire que les femmes sont faibles, fragiles, incapables de prendre des décisions, par contre dès que l'on en vient au sujet des grossesses, c'est à elles de prendre en charge les moyens de contraception, tous délétères pour leurs corps d'une façon ou d'une autre, c'est à elles de prendre en charge les tests, les prises de sang, puis l'avortement, et les conséquences de celui-ci, autant sur leur corps que sur le mental<sup>145</sup>.

Grâce à la contraception masculine, la sexualité des « Égaliennes » est libérée, puisqu'elles n'ont pas à se soucier des conséquences de leurs actes sexuels ; elles sont libres de leurs choix, sans avoir à se protéger ni craindre une grossesse non désirée, car, dans ce cas de figure, elles peuvent laisser l'enfant au père. Le même phénomène de libération sexuelle s'est

---

<sup>142</sup> *Ibid.*

<sup>143</sup> S. Agacinski, *op. cit.*, p. 63.

<sup>144</sup> G. Brantenberg, *op. cit.*, p. 262.

<sup>145</sup> P. Salomon, *op. cit.*, p. 175.

produit lors de la démocratisation de la contraception féminine dans notre société : « Les jeunes militantes ont bientôt constaté que la pilule libérait l'homme encore plus que la femme. Il n'avait plus à "se retenir" et il restait indemne pendant qu'elle avalait chaque jour une drogue parfois mal supportée<sup>146</sup> ».

En Egalie, l'hétérosexualité est la norme sexuelle. Les hommes qui expriment leur attirance pour d'autres hommes sont critiqués et traités de « gouins<sup>147</sup> » par les femmes. Pourtant, ces mêmes femmes entretiennent fréquemment des relations avec des femmes. Selon Monique Wittig, l'hétérosexualité est « le régime politique sous lequel nous vivons, fondé sur l'esclavagisme des femmes<sup>148</sup> ». Cela implique que l'hétérosexualité est bien plus qu'une simple orientation sexuelle ; c'est un système politique qui façonne la société et les relations entre les sexes. En effet, un homme attiré par les hommes ne cherchera pas à obtenir un pacte de protège-paternité et ne pourra donc pas être contrôlé affectivement par les femmes, entraînant alors une perte du pouvoir de ces dernières. Par ailleurs, il existe tout un imaginaire créé par les femmes autour de l'homosexualité :

— Les gentes s'imaginent les choses les plus folles à ce sujet. Elles croient qu'on se fabrique des clitoris en plastique et qu'on se fixe des grosses paires de seins en mousse. Elles croient que l'un fait la femme et que l'autre fait l'homme, que l'un enfle sa paire de faux seins. Si seulement elles pouvaient comprendre que nous sommes de simples citoyens lambda<sup>149</sup>...

Ces stéréotypes, comme celui selon lequel l'un des partenaires joue le rôle de la femme et l'autre celui de l'homme, renforcent les normes de genre et la pression exercée sur les individus pour qu'ils se conforment à des rôles de genre spécifiques. En stigmatisant ceux qui s'écartent des normes hétérosexuelles, cela peut décourager les individus d'exprimer leur sexualité non normée et les pousser à se conformer. De plus, suggérer que la raison derrière l'attirance envers les hommes est la volonté de devenir une femme ou de s'en rapprocher survalorise le féminin, au détriment du masculin.

Dans le Pays des Mères, le rapport à la sexualité est très différent de celui en Égalie, mais on y retrouve l'idée de monopole du plaisir pour les femmes. Lors de la parade, les participantes boivent une drogue qui les plonge dans un état de transe proche de l'orgasme, leur permettant de ressentir une connexion avec la Mère et de vivre une expérience simulant

---

<sup>146</sup> Y. Knibiehler, *Histoire des mères*, op. cit., p. 114.

<sup>147</sup> G. Brantenberg, op. cit., p. 16.

<sup>148</sup> Monique Wittig, *La pensée straight*, trad. de l'anglais par Sam Bourcier, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Éditions Amsterdam, 2018, p. 13.

<sup>149</sup> G. Brantenberg, op. cit., 274.

le rapport sexuel de la Mère et de son « Mâle ». L'exclusion des hommes du seul moment où la société conçoit un acte se rapprochant d'un rapport sexuel montre à quel point leur sexualité est restreinte. La domination du plaisir par les femmes dans ces sociétés dystopiques suggère dès lors une hiérarchisation de la sexualité. En outre, la primauté du plaisir féminin sur celui des hommes questionne également la notion de libido qui, dans notre société, a été longtemps associée uniquement à l'homme, puisqu'« étant donné qu'il était devenu évident que le clitoris était en fait absolument inutile dans le processus de procréation, pourquoi donnerait-on du plaisir aux vulves si ça ne sert à rien ?<sup>150</sup> ».

Dans la société dystopique imaginée par Gerd Brantenberg, la hiérarchie dans la sexualité est établie avant même la formation des couples. Au bal des débutants, les jeunes garçons sont initiés à la sexualité par des femmes expérimentées qui leur ravissent leur virginité dans des cabines de touche. Cet événement est considéré comme un rite de passage essentiel pour devenir un homme et discrimine les garçons qui n'ont pas été choisis, car « ne pas être invité dans une cabine de touche à son premier bal des débutants, c'était la honte totale pour un garçon<sup>151</sup> ». Cependant, cette pratique les réduit à des objets et les soumet à un rapport de pouvoir inégal. Le déroulement codifié de la soirée accentue le rapport de soumission entre les sexes, puisque les garçons doivent attendre patiemment qu'une femme accepte de les choisir, renforçant davantage leur docilité dans les relations corporelles et les faisant subir « passivement le rapport amoureux<sup>152</sup> ».

### **2.3. Les nouvelles dynamiques égalitaires : la société androgyne**

Comme relevé dans l'analyse de la différenciation sexuelle, l'inversion des rôles dans *Chroniques du Pays des Mères* et *Les Filles d'Égalie* n'a pas conduit à une société égalitaire ; la philosophe Sylviane Agacinski l'explique ainsi : « l'inversion délibérée des modèles traditionnels de comportements masculins ou féminins – le père jouant le rôle de la mère, ou inversement – ne subvertit pas non plus le principe de dualité des modèles dans leurs formes culturelles<sup>153</sup> ». Ces sociétés dystopiques demeurent fondées sur le principe de la division sexuelle, entraînant inévitablement une hiérarchisation. Cependant, les lecteurs, en étant

---

<sup>150</sup> M. Morigan, *op. cit.*, Chap. 1, « Les constructions sociales. Sans patriarcat, les femmes ne seraient pas éduquées à être au service de la maison et de leur mari ».

<sup>151</sup> G. Brantenberg, *op. cit.*, p. 25.

<sup>152</sup> S. Agacinski, *op. cit.*, p. 61.

<sup>153</sup> *Ibid.*, p. 17.

confrontés à des positions de genre inversées et à leurs conséquences, sont susceptibles de remettre en question les différents modèles sociétaux. Ils peuvent ainsi identifier les inégalités et établir des parallèles avec la structure de notre monde réel.

Le récit d'Annie Lulu suscite une réflexion semblable, mais sans pour autant inverser les hiérarchies de pouvoir entre les sexes. En décrivant sans tabou la vie de Margaret, victime de violences conjugales, et l'histoire de Rébecca, une femme libre qui refuse de se laisser dicter sa conduite par un homme, le roman expose les injustices subies par les femmes dans une société qui suit un système binaire de division des rôles équivalent au nôtre. D'autre part, *Peine des Faunes* met en scène des personnages qui rejettent les valeurs de l'ancien monde et refusent l'éducation traditionnelle patriarcale et les normes et attentes sociales qui en découlent. Le personnage de Jacob incarne les changements sociaux d'un monde nouveau fondé sur des valeurs d'ouverture et de respect. Il est décrit comme un garçon sensible et empathique, ce qui le distingue des normes traditionnelles assignées aux hommes qui sont généralement élevés dans une perspective de désensibilisation, car « la sensibilité étant considérée comme une faiblesse et l'insensibilité associée à la force<sup>154</sup> ». De cette éducation, « il en résulte des hommes insensibles et misogynes qui violentent d'autant plus facilement les femmes qu'ils ont appris à mépriser et à réprimer toute forme de "faiblesse féminine" en eux-mêmes<sup>155</sup> », d'autant plus que « les identifications féminines sont ressenties comme aliénantes ou dévalorisantes<sup>156</sup> ». Les conséquences d'une telle éducation sont illustrées dans le personnage de Samuel, un homme qui a violé, battu et finalement tué sa femme par jalousie, haine et vengeance. Samuel était convaincu d'être dans son bon droit, d'agir conformément à son rôle « d'homme capable<sup>157</sup> », mais Jacob se moque de lui en lui disant qu'il ne regrette pas que son handicap l'empêche d'être considéré comme un homme si en être un signifie opprimer les femmes. Avec ce personnage sensible, il s'agit de repenser la conception des individus, en contestant les normes de genre, afin de montrer que « les valeurs du féminin sont aussi importantes que les valeurs du masculin. Que l'émotion est aussi importante que l'intellect<sup>158</sup> ». Le roman propose ainsi, à travers un personnage incarnant une masculinité plus « féminine », une remise en question de l'éducation patriarcale et des normes de genre qui encouragent la violence et la domination masculines.

---

<sup>154</sup> J. Wolga, *Matriarcat, une société plus humaine est-elle possible ?*, op. cit., p. 83.

<sup>155</sup> *Ibid.*

<sup>156</sup> C. Planté, D. Fougeyrollas-Schwebel, M. Riot-Sarcey et C. Zaidman, op. cit., p. 150.

<sup>157</sup> A. Lulu, op. cit., p. 269.

<sup>158</sup> V. Colin-Simard, op. cit., p. 145.

La société finale dépeinte dans *Peine des Faunes* peut être qualifiée d'androgynie, c'est-à-dire une société où le pouvoir est partagé de manière égalitaire entre les femmes et les hommes :

Pour Carolyn Heilbrun<sup>159</sup>, la notion d'androgynie renvoie à un monde idéal où les caractéristiques, les impulsions et comportements des individus sont librement choisis, au sein d'une gamme complète d'expériences, au lieu d'être imposés par la polarisation sexuelle<sup>160</sup>. De même, selon Wendy Martin<sup>161</sup>, elle relève d'une communauté plus éclairée permettant une gamme complète de pensées, de sentiments comme de rôles sociaux, et transcendant ainsi la fausse dichotomie du masculin et du féminin<sup>162</sup>.

Les normes de genre ont été déconstruites et il n'y a plus de hiérarchie entre les sexes, ou du moins les individus et les politiques mettent tout en œuvre pour y parvenir.

---

<sup>159</sup> Cf. Carolyn Heilbrun, « Further Notes Toward a Recognition of Androgyny », *Women's Studies*, vol. 2, n° 2, 1974, p. 143-149.

<sup>160</sup> Guy Bouchard définit le terme « sexual » comme ceci : « L'adjectif « sexual/sexuale » désigne ce qui a trait à la différence entre les sexes, sans connotation spécifiquement sexuelle. Je traduis « gender » par « identité sexuelle », et j'appelle « sexualisation » le processus d'acquisition de celle-ci ». (Guy Bouchard, « Les modèles féministes de société nouvelle », *Philosophiques* [en ligne], vol. 21, n° 2, 1994, p. 487).

<sup>161</sup> Cf. Wendy Martin, « Afterward : On Androgyny », *Women's Studies 2*, vol. 2, 1974, p. 265-268.

<sup>162</sup> G. Bouchard, art. cit., p. 487.

## Chapitre 3

### La hiérarchie institutionnalisée : les mécanismes d'invisibilisation et d'oppression de genre

Les mécanismes d'oppression et d'invisibilisation sont utilisés par les sociétés et les individus pour maintenir une certaine hiérarchie du pouvoir, notamment dans la dimension des genres :

Nous avons posé déjà que lorsque deux catégories humaines se trouvent en présence, chacune veut imposer à l'autre sa souveraineté ; si toutes deux sont à même de soutenir cette revendication, il se crée entre elles soit dans l'hostilité, soit dans l'amitié, toujours dans la tension, une relation de réciprocité ; si une des deux est privilégiée, elle l'emporte sur l'autre et s'emploie à la maintenir dans l'oppression<sup>163</sup>.

Ces mécanismes peuvent prendre différentes formes, allant de la discrimination à la marginalisation en passant par la stigmatisation et la violence. Ils sont profondément ancrés dans les structures sociales, économiques et politiques et s'exercent non seulement au sein de la société en général, mais également dans la sphère privée. Ils ont pour effet de renforcer les stéréotypes de genre et de limiter les opportunités et la liberté des individus d'un même groupe.

#### 3.1. Le contrôle sociétal, un état de dépendance

Le mariage, rapidement institutionnalisé pour contrôler la fécondité féminine, n'est rien de moins « qu'une procédure contractuelle, un système de supervision et d'échange de la puissance gestative des femmes<sup>164</sup> », réduisant ainsi la valeur de la femme à celle d'un bien échangeable. Après avoir appartenu à leur père, les femmes deviennent la possession de leur époux :

---

<sup>163</sup> S. de Beauvoir, *op. cit.*, Chap., « Histoire ».

<sup>164</sup> O. Gazalé, *op. cit.*, Chap., « L'appropriation des femmes ».

En même temps, la production des enfants a toujours été un enjeu de pouvoir. Les hommes acceptent mal que les femmes mettent au monde les enfants des deux sexes ; pour se reproduire en tant que mâles ils n'aiment pas dépendre des femelles. Ils se sont donc toujours efforcés de gouverner la fécondité féminine ; ils ont conçu le mariage comme lieu par excellence de la domination masculine : l'épouse devait être soumise à l'époux, la mère dépendant étroitement du père et étant dévouée au service de la famille<sup>165</sup>.

Cette dynamique est illustrée dans *Peine des Faunes*, où Margaret est vendue par son père au plus offrant, Samuel, dont les parents ont triplé la dot initiale proposée par la famille de Jay. La valeur de la femme est définie par la somme de la dot et sa capacité à se marier à un homme riche. Une fois mariée, Margaret doit obéir à son mari, qui restreint ses mouvements et son libre arbitre.

De même, les hommes « égaïens » qui se marient se soumettent aux décisions de leur épouse quant à la reproduction, la contraception et la stérilisation. Pour renforcer l'institution du mariage, d'autres structures sociétales ont été mises en place, telles que le Planning paternel. Cet organisme a pour objectif de contrôler la sexualité et la procréation des hommes en leur imposant une pilule contraceptive mensuelle sous surveillance ; la contraception est obligatoire, sous peine d'une amende. De plus, le Planning oblige également les hommes à reconnaître une paternité qui n'est pas toujours la leur, comme l'explique Petronius : « étant donné qu'il ne prenait plus la pilule, il était considéré par les autorités comme donneur volontaire de sperme sur le marché. Il n'aurait donc aucun moyen d'échapper à la paternité<sup>166</sup> ». La paternité est donc non seulement contrôlée par les épouses, mais également par la société. Cette situation rappelle la manière dont notre société traditionnelle a historiquement contrôlé la sexualité et la fertilité des femmes, à travers le mariage en premier lieu, mais également à l'aide des lois antiavortement et de la médicalisation de la maternité.

En contrôlant la fécondation, le mari enferme la femme « dans des situations où la maternité est pour elle la seule issue : la loi ou les mœurs lui imposent le mariage, on interdit les mesures anticonceptionnelles et l'avortement, on défend le divorce<sup>167</sup> ». De plus, l'institution du mariage renforce souvent la division sexuelle des tâches en assignant des rôles spécifiques aux membres des couples. L'épouse est ainsi généralement confinée à la sphère privée, où elle est attendue pour assumer sa fonction maternelle. La sphère privée étant

---

<sup>165</sup> Y. Knibiehler et Martine Sagaert, *op. cit.*, Introduction.

<sup>166</sup> G. Brantenberg, *op. cit.*, p. 319.

<sup>167</sup> S. de Beauvoir, *op. cit.*, Chap., « Le point de vue du matérialisme historique ».

« située au-dessous<sup>168</sup> » de la sphère publique dominée par les hommes, les individus féminins se retrouvent dévalorisés.

La division des rôles et l'enfermement domestique ont pour conséquence d'entraîner une dépendance économique envers le conjoint travaillant à l'extérieur :

Oui, vous nous exploitez. Tout repose sur cet état de fait. Vous volez notre force de travail et vous volez notre corps. Nous ne touchons pas l'argent qui devrait nous revenir en contrepartie de notre labeur, que nos efforts aient lieu dans le monde professionnel ou dans le monde domestique, ou encore au lit. Tout notre système social est fondé sur une seule et immense exploitation économique de l'homme<sup>169</sup>.

En n'étant pas rémunérés pour leur travail domestique, les hommes « égaliens » n'ont pas les moyens de suivre leurs aspirations personnelles, de « se qualifier en vue d'un poste à responsabilités avec un bon salaire à la clé<sup>170</sup> », de s'émanciper et de se révolter. L'introduction du pacte de protège-paternité et du Planning paternel n'a pas amélioré la place des hommes dans la société, bien au contraire. Ils restent enfermés dans leur fonction de reproduction, cantonnés à la gestion du foyer et à la garde des enfants. Ils n'ont pas plus de droits et de libertés, et ne peuvent pas participer à la gestion d'Égalie. La seule avancée est qu'ils peuvent maintenant rester aux côtés de leur épouse, mais cette situation ressemble davantage à une prison qu'à une réelle émancipation. En effet, la communauté considérant que les hommes doivent être domptés (« dès l'instant où ils avaient le droit d'évoluer en toute liberté, ils devenaient complètement inutiles à la communauté<sup>171</sup> »), les « Égaliennes » sont chargées de leur trouver une place utile et définie en tant que père de famille.

De la même manière, le personnage de Margaret chez Annie Lulu se voit retirer la possibilité de poursuivre ses études après son mariage avec Samuel, malgré les promesses de ce dernier : « En plus de la dot, il a promis de te payer tes études jusqu'au diplôme que tu souhaiteras<sup>172</sup> ».

Ces exemples peuvent renvoyer à nos propres politiques publiques et au capitalisme, qui ont contribué à créer l'image désirable de la mère de famille, car « retenir la mère au foyer a longtemps été l'objectif des pouvoirs publics, quelle que soit leur orientation politique : il s'agit de réduire le taux de chômage, et surtout d'assurer gratuitement l'éducation des

---

<sup>168</sup> O. Gazalé, *op. cit.*, Chap., « Le partage de l'espace et la division du travail ».

<sup>169</sup> G. Brantenberg, *op. cit.*, p. 313.

<sup>170</sup> *Ibid.*, p. 291.

<sup>171</sup> *Ibid.*, p. 241.

<sup>172</sup> A. Lulu, *op. cit.*, p. 55.

jeunes enfants ainsi que le bien-être des pères laborieux<sup>173</sup> ». En somme, le mariage peut favoriser le contrôle de l'individu du sexe dominant sur l'autre, en limitant l'autonomie économique, les possibles émancipations et les choix de vie, permettant ainsi de maintenir l'ordre social établi. Ainsi, « revendiquer l'égalité des chances et des rétributions (financières et symboliques) entre les sexes, ce n'est pas remettre en cause la dissymétrie sexuelle, mais vouloir en abolir les effets discriminants<sup>174</sup> ».

La dépendance économique s'accompagne souvent d'une dépendance affective. Le partenaire qui reste à la maison peut se sentir socialement isolé, sortir rarement et ne pas avoir la possibilité de développer des relations en dehors du cercle familial. Par exemple, Samuel contrôle les sorties de Margaret et surveille ses appels téléphoniques avec Rébecca. Dans *Les Filles d'Egalie*, les pères sortent rarement, car ils doivent s'occuper des enfants et de la maison. Cette absence de contacts avec le monde extérieur tend à les enfermer dans la sphère privée et dans leur rôle domestique. Par ailleurs, la société encourage les hommes à assumer seuls la responsabilité du bien-être des enfants en exploitant leur sensibilité paternelle :

Des études entamées par des femmes psychologues montraient avec la plus grande évidence que l'enfant devenait frustré et était confronté à des problèmes d'adaptation si son père ne s'en occupait pas pendant les cinq premières années de sa vie. Les travaux sociologiques allaient dans le même sens<sup>175</sup>.

Cela rappelle la notion d'instinct maternel dans notre société : « Plutôt que d'avouer leur répugnance à accomplir toutes ces tâches ingrates, les hommes ont postulé que l'« instinct maternel » servait à rendre leur exécution parfaitement naturelle pour la femme<sup>176</sup> ». Ainsi, ce discours, tout en obligeant les femmes à se charger du soin des enfants sous prétexte de l'instinct maternel, dévalorise les fonctions parentales. Les pères « égaliens » se voient imposer non seulement la paternité, mais aussi une manière spécifique de l'exercer, faisant écho aux directives données par des hommes de sciences aux femmes concernant le maternage dans notre société.

Il est intéressant de noter que les femmes, tout comme les hommes, peuvent éprouver des difficultés à comprendre la condition parentale de l'autre. Cette incompréhension réciproque peut accentuer les tensions entre les sexes, sous la forme d'une guerre des sexes quant à savoir qui subit les pires conditions : « Ils affirmaient avec véhémence qu'elle était

---

<sup>173</sup> Y. Knibiehler et M. Sagaert, *op. cit.*, Chap., « La famille en question ».

<sup>174</sup> O. Gazalé, *op. cit.*, Chap., « Le partage de l'espace et la division du travail ».

<sup>175</sup> G. Brantenberg, *op. cit.*, p. 289.

<sup>176</sup> O. Gazalé, *op. cit.*, Chap., « La mère et le devoir de maternité ».

impossible de mettre sur un pied d'égalité le fait de porter un enfant dans son ventre et celui de s'occuper de lui quand il en était sorti<sup>177</sup> ». Cette situation nuit au bien-être des enfants, qui sont les premiers concernés par l'expérience parentale. Cette critique de la société actuelle met en lumière la nécessité d'une vision plus équilibrée de la parentalité, en reconnaissant les contributions de chaque parent. Les « Égaliens » soulignent également que dans une société « dominée et maîtrisée par un seul sexe, elle était absurde de manier des concepts tels que *nature masculine* et *nature féminine*<sup>178</sup> », car le pouvoir et le contrôle empêchent une compréhension réelle de la différence entre les sexes, « si tant est qu'elle y en ait une<sup>179</sup> ». Cela appuie ce qui a été mis en évidence dans le deuxième chapitre, à savoir la construction des normes et des positions de genre dans les sociétés organisées sur une division binaire des fonctions.

L'imposition se retrouve de même au Pays des Mères, où l'expérience des femmes dans la maternité n'est pas prise en compte. En étant forcées d'enfanter, de nombreuses femmes se retrouvent confrontées au décès de leur enfant. Du côté des Mères, elles sont également contraintes par la tradition d'avoir des rapports sexuels avec leurs « Mâles », même si cela leur cause des souffrances physiques et mentales.

Finalement, le mariage implique l'exclusivité sexuelle des conjoints, assurant notamment au mari sa paternité biologique, une considération importante pour la transmission patrilinéaire<sup>180</sup> du patrimoine et du nom de la famille. Pour éviter toute dégradation de leur lignée, les maris exercent un contrôle strict sur la sexualité de leur épouse. Ce contrôle s'étend même jusqu'aux relations passées de leur femme, puisqu'il est attendu qu'elle n'ait eu aucune relation avec un autre homme avant le mariage. Julien Wolga explique cette conception de la manière suivante :

Par ailleurs, afin que le mari n'ait pas à prendre en charge des enfants que sa femme a eu [*sic*] d'autres géniteurs, il est nécessaire que cette dernière se plie à l'exclusivité sexuelle de manière "rétroactive", autrement dit qu'elle n'ait jamais eu de rapports sexuels avec d'autres hommes de toute sa vie<sup>181</sup>.

Dans notre société, jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle, « le droit romain est patriarcal », accordant une importance primordiale au *paterfamilias* au sein de la famille ; le père était

---

<sup>177</sup> G. Brantenberg, *op. cit.*, p. 288.

<sup>178</sup> *Ibid.*, p. 290.

<sup>179</sup> *Ibid.*

<sup>180</sup> Le terme « patrilinéaire » se réfère à un système de filiation et d'héritage dans lequel la transmission se fait exclusivement par la lignée masculine. Les enfants héritent ainsi du nom, du statut et des possessions de leur père.

<sup>181</sup> J. Wolga, *Comprendre le matriarcat*, *op. cit.*, p. 7.

ainsi confirmé dans son rôle familial et sociétal. Cette prééminence est renforcée par des lois qui cherchent à compenser l'incertitude biologique liant un homme et un enfant (« *pater est semper incertus*<sup>182</sup> »), en lui attribuant une autorité complète sur les enfants qu'il élevait. Dans les dystopies *Peine des Faunes* et des *Filles d'Égalie*, le mariage et le pacte de protège-paternité garantissent la fidélité des époux. Dans le premier roman, Samuel, particulièrement préoccupé par la filiation biologique, se montre violent envers sa femme pour la punir de ne pas avoir respecté l'exclusivité rétroactive. En revanche, dans la société imaginée par Gerd Brantenberg, la conception alternative de la maternité a modifié les rapports à la filiation en introduisant une ascendance maternelle. L'héritage se transmet alors de mère en fille, car ce sont les femmes qui portent les enfants et les mettent au monde. Cette conception de la transmission se retrouve, par ailleurs, dans plusieurs travaux de théoriciens portant sur le matriarcat ; on y lit que « la filiation est maternelle et l'identité familiale (le nom de famille, de clan ou encore l'ascendant de référence par exemple) de l'individu lui provient de sa mère<sup>183</sup> ». Puisque seul le lien biologique entre une mère et son enfant peut être facilement prouvé – *Mater semper certa est*<sup>184</sup> – il ne paraît donc pas illogique que la filiation se fasse de mère en fille. Cependant, privilégier la transmission uniquement patrilinéaire ou matrilinéaire entraîne des conséquences sur les droits et avoirs des individus et implique la dépossession des biens d'un groupe au profit de l'autre :

Ce faisant, les femmes obtinrent un droit de propriété non seulement sur la terre, mais aussi sur les hommes. Quand une femme acceptait de se lier à un homme, celui-ci devait donner à son épouse tout ce qu'il possédait ou ce que sa mère lui avait légué en héritage sans quoi il dépenserait tout, panier percé comme il était<sup>185</sup>.

Comme cette transmission est fondée sur des lois, aucune contestation n'est possible. Les individus subalternes se retrouvent non seulement dépossédés de leurs biens, mais aussi de leur identité, car leur vie, leur travail, leur expérience et leur patrimoine apparaissent inexistantes ou de valeur inférieure. Cette concentration des ressources dans les mains d'un seul groupe crée un déséquilibre de pouvoir dans la société.

---

<sup>182</sup> Ces mots en latin peuvent être traduits ainsi : « le père est toujours incertain ». Cela souligne que le lien biologique entre un père et un enfant est difficilement prouvable sans test de paternité.

<sup>183</sup> J. Wolga, *Comprendre le matriarcat*, *op. cit.*, p. 5.

<sup>184</sup> En d'autres termes, cela signifie que la mère est toujours certaine dans la filiation (contrairement au père). Cf. Jacques Bril, *Lilith ou La mère obscure*, Paris, Payot, 1991, p. 121.

<sup>185</sup> G. Brantenberg, *op. cit.*, p. 241.

### 3.2. La domination du corps

Le corps possède un statut particulier en tant qu'« instrument de notre prise sur le monde<sup>186</sup> » et, de ce fait, « le monde se présente tout autrement selon qu'il est appréhendé d'une manière ou d'une autre<sup>187</sup> ». S'appropriier le contrôle sur le corps d'autrui signifie lui enlever le droit de se mouvoir et de se déterminer, puisque « toute répression commence par la contrainte corporelle<sup>188</sup> ». En plus du mariage en tant qu'institution contrôlant la fécondité, les structures de pouvoir inégalitaires et les normes de genre peuvent également affecter les libertés individuelles en permettant au groupe dominant de surveiller et de punir l'autre, en utilisant non seulement la violence psychologique, mais également physique. Au sein du couple principal de *Peine des Faunes*, Samuel exerce une violence physique sur Margaret, la battant jusqu'à la défigurer pour marquer sa domination, puisque « quand elles sont mariées et n'obéissent pas à leur époux, elles peuvent être tuées (ou, dans une moindre mesure, battues et répudiées, ce qui peut aussi provoquer leur mort, indirectement)<sup>189</sup> ».

Dans cette dynamique, le contrôle du corps devient un moyen de répression, signifiant à un groupe qu'il est inférieur. Dans *Les Filles d'Égalie*, ce sont les hommes qui sont dépossédés de leur propre corps et considérés comme des objets ; Rut fait notamment une analogie entre le corps de son mari et une route : « Une route ressemble à un homme, pensait-elle : elle s'étend là, prête à être prise. Toutes ses sinuosités, toutes ses irrégularités nous sont familières ; on sait à quel moment on doit les négocier et à quel moment on doit freiner<sup>190</sup> ». En outre, les personnages masculins sont soumis aux dictats des femmes en matière de beauté et de présentation de soi. Leur corps doit plaire aux femmes ; à titre d'illustration, les jeunes garçons doivent être « aguichant[s]<sup>191</sup> » lors de leur bal des débutants, quitte à souffrir pour le devenir. Les hommes perpétuent ces normes pour se faire apprécier de la gent féminine dans l'espoir de recevoir un pacte de protège-paternité. Le contrôle de la corporéité par les femmes entraîne une perte de confiance en soi des hommes et le sentiment d'inutilité, car, « de manière instinctive, la plupart des hommes savent qu'ils ne sont que de vulgaires objets de luxe et de décoration. C'est la raison fondamentale pour

---

<sup>186</sup> S. de Beauvoir, *op. cit.*, Chap. 1, « Les données de la biologie ».

<sup>187</sup> *Ibid.*

<sup>188</sup> M. Albistur et D. Armogathe, *op. cit.*, p. 465.

<sup>189</sup> J. Wolga, *Matriarcat, une société plus humaine est-elle possible ?*, *op. cit.*, p. 35.

<sup>190</sup> G. Brantenberg, *op. cit.*, p. 79.

<sup>191</sup> *Ibid.*, p. 22.

laquelle ils se pomponnent plus que les femmes<sup>192</sup> ». Cette situation fait écho à notre société contemporaine où, inversement, « la femme se confond toujours pour l'homme avec un objet de consommation<sup>193</sup> », sans oublier que cette « désappropriation de soi est la première des aliénations subies par les femmes, et le fondement de toutes les autres<sup>194</sup> ». Il en ressort ainsi que « le corps, qu'il soit celui d'une femme ou d'un homme, n'est pas aliénant en lui-même. Ce sont bien les usages sociaux qui lui sont dictés qui en font une cage<sup>195</sup> ».

Les violences sexuelles peuvent également être une forme de contrôle du corps. En Égalie, les agressions sexuelles de jeunes garçons sont fréquentes et permettent aux femmes de maintenir leur pouvoir sur les hommes, qui se sentent alors faibles et soumis. De manière similaire, dans notre société contemporaine, le viol apparaît comme un « processus conscient d'intimidation par lequel tous les hommes maintiennent toutes les femmes dans un état de peur<sup>196</sup> ». La violence sexuelle peut par ailleurs se produire au sein des couples dans lesquels les hommes subissent des attouchements et des actes sexuels non consentis. Rut force Kristoffer à avoir un rapport pendant la nuit sans lui avoir demandé son consentement ; elle utilise ainsi son mari « comme si le fait d'être marié-es rendait automatiquement les partenaires consentants pour toutes les relations sexuelles pour le reste de leur vie, sans jamais avoir à se demander si l'autre en a envie ou non<sup>197</sup> ». Ce renversement de rôle peut surprendre les lecteurs, mais il met en lumière certaines réalités de notre monde. Cette situation montre que la violence conjugale (et sexuelle de manière plus large) n'est pas intrinsèquement liée à un sexe, mais plutôt à des dynamiques de pouvoir. Cela déconstruit ainsi les stéréotypes de genre selon lesquels les hommes sont traditionnellement perçus comme sexuellement agressifs et les femmes comme passives et soumises, et soulève des questions sur le mariage qui institutionnalise un consentement permanent. L'inversion montre que les violences sexuelles sont un outil de domination, dans une société où les relations sont déséquilibrées par la hiérarchie de genre.

En revanche, dans *Peine des Faunes*, l'acte sexuel est une obligation conjugale pour les femmes qui ont un devoir avec leur corps. Samuel n'a pas besoin de demander le consentement de Margaret, puisqu'ils sont mariés. Le récit explique que le rapport sexuel n'est pas tant un besoin physiologique, qu'une arme pour blesser et exercer un pouvoir sur

---

<sup>192</sup> *Ibid.*, p. 146.

<sup>193</sup> P. Salomon, *op. cit.*, p. 175.

<sup>194</sup> O. Gazalé, *op. cit.*, Chap., « L'appropriation des femmes ».

<sup>195</sup> A.-L. Gandon, art. cit., p. 11-12.

<sup>196</sup> Susan Brownmiller, *Le viol*, Paris, Stock, 1975, p. 23.

<sup>197</sup> M. Morrigan, *op. cit.*, Chap. 3, « Les violences. Sans patriarcat, je ne l'aurais pas cru quand il m'a dit : "Tu n'avais qu'à pas m'énerver. C'est de ta faute si je t'ai frappée." ».

autrui, en raison de la vie en elle-même. Le viol conjugal est une démonstration de force et une manière de marquer la faute dans la chair, mais aussi de souligner l'infériorité de la victime devant l'ensemble de sa famille, « car ce qui se joue dans le viol ne concerne pas seulement celle qui est meurtrie dans sa chair, mais également l'ensemble de sa famille et de son clan<sup>198</sup> ». En opprimant sa femme par la force, Samuel affirme sa toute-puissance en tant que « patriarche ».

D'autre part, les victimes d'agressions chez Gerd Brantenberg sont souvent jugées responsables de leur agression, tandis que dans le même temps, les agresseurs sont déculpabilisés :

Elle faut une bonne fois pour toutes que tu te souviennes, mon petit Petronius – je vais te donner un bon conseil, de mère à fils –, elle faut absolument que tu te souviennes qu'une femme est une femme, et qu'une femme a des besoins qu'elle doit assouvir. Car au bout du compte, une femme considère uniquement l'homme comme un matelas. Elle n'y a que ça qui l'intéresse. Et ne va pas croire qu'elle se bornera à te faire la causette dans ces circonstances. Pense à l'état dans lequel elle est, Petronius, et que ce qui l'excite, c'est ta lancette ! Quand la nuit tombe, tu ne peux pas t'attendre à ce qu'elle se contente d'un petit bavardage avec toi<sup>199</sup>.

Ce discours, qui peut être qualifié de *victim blaming* et qui perpétue la culture du viol, est courant dans notre société où les victimes sont considérées comme fautives en raison de leur tenue vestimentaire ou de leur comportement. Les coupables, quant à eux, sont souvent déresponsabilisés, voire excusés, car ils auraient été tentés par les victimes :

On minimise la responsabilité de l'agresseur en culpabilisant la victime qui « l'aura bien cherché » en ne restreignant pas son naturel, en s'étant habillée de manière non conforme, etc. On ne reproche pas à l'agresseur de n'avoir pas su se maîtriser et, tout simplement, de ne pas s'être comporté humainement<sup>200</sup>.

En Égalie, les agressions sont donc non seulement fréquentes, mais aussi banalisées et tolérées. Lors des bals, « des quantités de femmes ravissaient des jeunes hommes qui n'avaient rien demandé et les enfermaient dans une cabine de touche dont elles aussi fermaient la porte à double tour<sup>201</sup> ». Ces femmes ne se rendent pas compte qu'elles violent des hommes, car leur conception commune de la sexualité est basée sur un rapport de domination qui leur donne ainsi un « sentiment d'impunité totale<sup>202</sup> » puisque, comme

---

<sup>198</sup> O. Gazalé, *op. cit.*, Chap., « La justification de la violence par la culpabilité féminine ».

<sup>199</sup> G. Brantenberg, *op. cit.*, p. 109.

<sup>200</sup> J. Wolga, *Matriarcat, une société plus humaine est-elle possible ?*, *op. cit.*, p. 92-93.

<sup>201</sup> G. Brantenberg, *op. cit.*, p. 303.

<sup>202</sup> M. Morrigan, *op. cit.*, Introduction.

l'explique Olivia Gazalé, « le premier mérite du viol, du point de vue de celui qui le commet, c'est qu'il bénéficie depuis toujours d'une très grande indulgence sociale et judiciaire<sup>203</sup> ».

### 3.3. L'imposition du discours dominant

L'imposition du discours dominant comme moyen d'oppression et d'invisibilisation du groupe subalterne consiste à définir et à contrôler les normes sociales, culturelles et politiques selon les intérêts, les valeurs et les croyances du groupe dominant. Ce discours, qui « tend à rationaliser les inégalités et à fermer les yeux sur tout ce qui, d'un point de vue démocratique, se rapproche de l'oppression<sup>204</sup> », permet ainsi aux dominants de délégitimer les voix et les expériences du groupe inférieur, les rendant ainsi invisibles et insignifiantes.

Dans les trois dystopies, le groupe supérieur impose ses idées et ses valeurs en limitant la liberté d'expression du groupe subalterne. Au sein de la communauté des *Filles d'Égalie*, les opinions des hommes ne sont pas prises en compte, car ils sont considérés comme incapables de raisonner correctement ; cette situation s'apparente à l'inverse du phénomène de *maninterrupting*<sup>205</sup> et de *mansplaining*<sup>206</sup> dans notre société. L'exclusion des processus décisionnels et du pouvoir constitue une autre forme d'imposition, comme on peut le constater dans *Chroniques du Pays des Mères* où les hommes sont empêchés de participer activement à la vie communautaire et à la politique, en ne pouvant pas siéger dans les assemblées représentatives.

Cette imposition de la parole dominante contraint les individus à adopter des discours contraires à leur bonheur et à leurs aspirations, et les prive ainsi de leur capacité à se déterminer et à s'exprimer librement :

La condamnation universelle de la femme au silence n'aura pas seulement pour effet de l'asservir aux besoins procréatifs et domestiques de l'homme. Elle est aussi la source d'une aliénation identitaire : la femme ne pouvant jamais s'autodéfinir, elle ne se pense, ne se voit, ne se comprend elle-même qu'à

---

<sup>203</sup> O. Gazalé, *op. cit.*, Chap., « La justification de la violence par la culpabilité féminine ».

<sup>204</sup> C. Gilligan et N. Snider, *op. cit.*, Chap., « La résistance ».

<sup>205</sup> Le « maninterrupting » est la contraction de « man » (homme) et de « interrupting » (interrompre), décrivant le comportement où un homme coupe la parole d'une femme. Cela peut signaler un manque de considération ou de respect envers les femmes. Pour une définition plus complète, voir l'article d'Elina Vandenbroucke et de Marie Donzel, « C'est quoi, le maninterrupting », *Programme Eve* [en ligne], 15 décembre 2016.

<sup>206</sup> Le « mansplaining » est un terme formé à partir de « man » (homme) et « explaining » (expliquer). Il désigne la tendance d'un homme à expliquer quelque chose à une femme, parfois de manière condescendante, même si elle a déjà des connaissances sur le sujet en question. Cette pratique met en lumière l'attitude paternaliste de certains hommes envers les femmes. Voir à ce sujet l'article de Jennifer Durand, « Mansplaining : une illustration du sexisme ordinaire », *Journal des Femmes* [en ligne], 09 décembre 2020.

travers l'image qu'en fabriquent les hommes. Elle est un objet de pensée, et un objet de désir, les deux d'ailleurs n'étant pas très éloignés l'un de l'autre, jamais un sujet<sup>207</sup>.

La dystopie de Gerd Brantenberg, à travers la révolte masculine du Virage Viril, propose une réflexion sur les fondements de la société et les paradigmes qui la gouvernent. Dans ce roman, l'écriture de l'Histoire est dominée par une perspective féminine : les livres d'histoire sont écrits par des femmes, sur des femmes, principalement issues de la classe dominante. Cette approche renverse l'effacement historique des femmes de notre propre société, dans laquelle elles « n'ont pas de passé, d'histoire, de religion qui leur soit propre », mais entraîne par la même occasion un désintérêt pour l'histoire des hommes, jugée illégitime. De plus, certains événements historiques sont effacés ou déformés pour ne pas contredire les valeurs et les objectifs du groupe privilégié. Par exemple, la sculpture ancienne se trouvant au Musée populaire des Égaliennes, représentant une figure masculine tenant une pioche, a été nommée *Le Piocheur*, alors qu'il s'agit en réalité d'un cultivateur. L'agriculture étant un domaine réservé aux femmes grâce à leur lien avec la fertilité, reconnaître l'existence dans le passé d'agriculteurs contredirait les fondements mêmes de la société, ainsi que la division sexuelle des rôles qui exclut les hommes du travail de la terre en raison de leur prétendu manque de connexion à la nature. De la même manière, les Juddites de *Chroniques du Pays des Mères* ont « falsifié aussi bien l'Histoire que la légende<sup>208</sup> », afin de maintenir les grands préceptes de la communauté.

Cette manipulation de l'Histoire est un phénomène récurrent qui peut conduire à une vision biaisée de la société et permettre le maintien d'un certain contrôle sur les individus en n'offrant pas des modèles d'émancipation et d'indépendance, comme c'est le cas en Égalie : « De même qu'elle a existé autrefois des sociétés où les hommes détenaient le pouvoir. Le problème, c'est que nous n'entendons pas ou peu parler de ces révoltes et de ces sociétés patriarcales *parce que* nous vivons dans une société matriarcale<sup>209</sup> ».

L'Histoire, qui devrait être en constante évolution, est souvent perçue comme un monument intouchable et immuable. En plus de la volonté du groupe dominant de la préserver en l'état pour maintenir ses privilèges, la peur de modifier cette institution « intemporelle » est profondément enracinée dans les mentalités. Dans *Peine des Faunes*, de nombreux citoyens rejettent les changements et les nouvelles valeurs accordées aux animaux, ressentant les transformations comme une agression, une destruction de leur « culture

---

<sup>207</sup> O. Gazalé, *op. cit.*, Chap., « L'essentialisation de la femme : la trinité vierge-mère-pute ».

<sup>208</sup> É. Vonarburg, *op. cit.*, p. 238.

<sup>209</sup> G. Brantenberg, *op. cit.*, p. 245.

millénaire<sup>210</sup> ». De même, le roman d'Élisabeth Vonarburg critique les traditions qui régissent les sociétés :

Le pouvoir... qui avait le vrai pouvoir, à Béthély ? Pas Selva, non, pas la Mère. Ni Mooreï, qui l'aurait davantage mérité. Ni Antoné, ni Kéllys, ni aucune des captés. L'Assemblée de la Famille, alors, les représentantes des Rouges et des Bleues ? Non plus. Tout le monde. Personne. La véritable maîtresse de Béthély, c'était la tradition avec ses règles stupides, cette boîte invisible que toutes transportaient avec elles à chaque instant et qui les empêchait de voir ce qui les entourait<sup>211</sup>.

Par conséquent, le conservatisme, tant de la part du groupe privilégié que du groupe subalterne, contribue à l'imposition du discours dominant.

Dans la dystopie *Les Filles d'Égalie*, l'utilisation détournée de la biologie et des autres disciplines scientifiques sert de mécanisme de légitimation de la hiérarchie des genres. En attribuant des caractéristiques et des rôles spécifiques aux « Égaliennes » et « Égaliens » en fonction de prétendues différences biologiques, les femmes justifient et naturalisent la répartition des tâches et l'ordre social :

Les femmes utilisent la nature pour prouver tout et son contraire. Si ça arrange la femme de dire que la nature est inégale et injuste, elle le dit. Si ça l'arrange de dire que la nature est égalitaire et juste, elle le dit toute pareille. Elle est injuste que les hommes aient de la force musculaire, mais elle est juste que les femmes aient de la force vitale. Elle n'y a pas la moindre logique dans cette idéologie féminine. Elle n'empêche, elle est systématiquement appliquée dès lors que nous abordons le sujet de la place de l'homme dans la société – mais aussi, cela dit, quand nous ne l'abordons pas<sup>212</sup>.

Cette vision essentialiste ne prend pas en compte les nombreux facteurs sociaux, culturels et individuels qui influencent les capacités et constructions identitaires. L'instrumentalisation des sciences dans le roman reflète une manipulation consciente des connaissances scientifiques pour maintenir un ordre discriminatoire et légitimer les positions de pouvoir des femmes.

### **3.4. L'invisibilisation, un être impensé**

Dans un premier temps, les mots jouent un rôle essentiel dans la façon dont nous appréhendons et comprenons l'univers qui nous entoure. Ils agissent en tant que structurants et outils puissants qui façonnent nos perceptions de la réalité ; la manière dont les individus

---

<sup>210</sup> A. Lulu, *op. cit.*, p. 255.

<sup>211</sup> É. Vonarburg, *op. cit.*, p. 218-219.

<sup>212</sup> G. Brantenberg, *op. cit.*, p. 312.

nomment les réalités et utilisent des termes genrés ou non genrés va influencer les représentations mentales. En examinant la linguistique française, il en ressort que :

Pour désigner un groupe d'êtres animés, il est fréquent d'utiliser le genre masculin pour faire référence à des groupes de personnes mixtes ou non genrés. Le masculin a ici une fonction générique. Or, on associe à ce genre une « fonction quasi iconique » (Elmiger 2019, p.2). En effet, le genre masculin a été connoté au fil du temps, lui qui est décrit comme le plus noble et le plus fort, voire celui qui l'emporte (Labrosse, 1996)<sup>213</sup>.

Cette utilisation de termes génériques masculins peut avoir pour effet d'invisibiliser les femmes dans les groupes mixtes et de ne les révéler que dans le spécifique<sup>214</sup>.

À l'intérieur des *Filles d'Égalie* et de *Chroniques du Pays des Mères*, les autrices utilisent la langue comme un dispositif pour illustrer comment l'utilisation consciente de la langue peut influencer les imaginaires : « — Si ! Je pourrais devenir linguiste. Avoir une bonne maîtrise de la langue, c'est important. Et comme ça je pourrais débarrasser notre langue de tous les mots et de toutes les tournures qui montrent que les femmes dominent la société<sup>215</sup> ».

Bien que l'Égalie revendique être une société égalitaire, comme son nom le suggère, avec une répartition équitable des rôles dans la société inscrite dans la législation, la réalité montre que peu de progrès ont été réalisés depuis la Période de la Grande Croissance :

L'Égalie était une société fondamentalement féminine. La vie publique était dominée dans son entier par les femmes. Les hommes étaient alors considérés comme des espèces d'êtres fumains de second rang, au point que les Égaliennes de cette époque estimaient que la mission la plus importante qu'ils avaient à accomplir dans leur vie était de procréer. Ils n'étaient pas placés sur le même pied d'égalité que les femmes : ils n'habitaient pas dans la même maison, ils avaient uniquement le droit d'être à leurs côtés quand ils devaient procréer<sup>216</sup>.

Les hommes sont traités de la même façon qu'autrefois ; ils n'ont pas accès aux mêmes statuts que les femmes, ne sont pas considérés comme des citoyens à part entière et leur principal intérêt réside dans leur capacité à procréer. Pourtant, les femmes se vantent d'avoir instauré l'égalité entre tous les individus, quel que soit leur sexe. Certes, le pacte de protège-paternité permet maintenant aux hommes de vivre dans les mêmes maisons que les femmes, mais cela

---

<sup>213</sup> Clémence Vanhal, « L'écriture inclusive, instrument de visibilisation des femmes ou de neutralisation des genres ? Analyse d'un corpus de presse écrite et de textes publiés par des partis politiques », Faculté de philosophie, arts et lettres, Université catholique de Louvain, 2021, p. 13.

<sup>214</sup> Christiane Luck, « 'It's good to make people realise ... double standards': Evaluating the impact of literary texts thematising sex/gender and language », in Christiane Luck, *Rewriting Language: How Literary Texts Can Promote Inclusive Language Use*, Londres, UCL Press, 2020, p. 130.

<sup>215</sup> G. Brantenberg, *op. cit.*, p. 212.

<sup>216</sup> *Ibid.*, p. 208.

sert davantage à les contrôler et à limiter leurs mouvements. La société reste fondamentalement inégalitaire dans sa structure, et la langue est utilisée pour masquer cette réalité. En appelant les individus « Égaliens », « Égaliennes » et leur ville « Égaleville », la langue contribue à façonner les identités et à donner l'illusion d'une égalité parfaite, ce qui est loin d'être le cas. De même, le nom du pays dans *Chroniques du Pays des Mères* exclut implicitement les hommes (et le rôle de père) de la collectivité.

En féminisant la langue et en appliquant la valeur du générique au féminin, les femmes sont survalorisées, tandis que l'invisibilisation des hommes augmente, que ce soit dans les groupes sociaux, les professions ou les représentations générales de la société. Dans le Pays des Mères, les hommes se perdent dans la masse des termes féminisés du quotidien, tels que « enfante », « la bébé », « une invite », « parente », etc.

De plus, la féminisation (ou masculinisation) des métiers renforce l'idée que certaines professions sont réservées à un seul genre. Lorsque les termes existent uniquement au féminin dans les dystopies et n'ont pas d'équivalents masculins, les hommes sont amenés à penser que la nature même de ces responsabilités n'est pas faite pour eux, comme l'illustrent Petronius avec son rêve d'être marine-pêcheuse et Dougall qui souhaite devenir communicatrice. En l'absence de termes appropriés pour décrire leur position, cela met en évidence l'étrangeté de la situation et suggère que ce n'est ni naturel ni normal.

*Chroniques du Pays des Mères* présente également une critique de nos propres pratiques langagières en expliquant l'importance du choix des mots :

Le mot est inexact. Il peut être dangereux d'employer des mots inexacts. — Ce n'est qu'un mot, protesta Lisbeï. — À force d'employer des termes inexacts, l'inexactitude finit par contaminer nos idées et par les transformer<sup>217</sup>.

Exclure systématiquement un genre de la langue comporte le risque de perpétuer des stéréotypes ou des préjugés qui peuvent avoir des répercussions sur la structure même de la société et sur la perception des individus. En attribuant au masculin la valeur du neutre, nous renforçons inconsciemment et quotidiennement l'idée que le masculin est l'universel, ce qui contribue à maintenir la structure hiérarchisée de la société.

Dans un second temps, il convient de souligner que les trois dystopies étudiées ont un lien étroit avec la religion. Dans ces sociétés, la religion est utilisée comme un moyen pour renforcer la domination d'un genre sur l'autre, servant ainsi d'outil de pouvoir pour le groupe dominant. Lorsque la divinité première est masculine, comme dans la doctrine chrétienne,

---

<sup>217</sup> É. Vonarburg, *op. cit.*, p. 326.

les femmes sont exclues et marginalisées, tandis que lorsque la divinité est féminine, ce sont les hommes qui le sont. Dans *Peine des Faunes*, la religion décrite est chrétienne, avec une divinité créatrice masculine, un « Père tout-puissant », qui a conduit à la suppression des anciennes déesses féminines : « La paternité seule est divine, souveraine, et la maternité lui est en quelque sorte annexée<sup>218</sup> ». En revanche, la divinité est féminine dans *Chroniques du Pays des Mères* et *Les Filles d'Égalie* ; appelée « Elli » dans le premier roman et « Déesse » dans le second. L'utilisation de termes genrés pour décrire ces divinités renforce leur appartenance à l'un des deux genres. Par exemple, sous couvert d'une neutralité, en employant le prénom « Elli », contraction de « Elle » et « Il », la divinité est bien de sexe féminin (ou du moins appelée avec le prénom « Elle ») et non neutre, ce qui aurait été plus pertinent si la logique avait été celle de l'égalité des sexes. Au Pays des Mères, l'autre personnalité centrale de la religion est Garde, également connue sous le nom de Fille d'Elli, qui peut être assimilée à Jésus. Les uniques représentations spirituelles étant des figures de femmes, cela implique d'ores et déjà une certaine exclusion et invisibilisation des hommes dans la religion, car ils peuvent plus difficilement s'y identifier.

Selon la Bible, Adam fut créé en premier et Eve a été formée à partir de l'une de ses côtes, elle est ainsi en quelque sorte « “chair de sa chair”, comme enfantée par lui<sup>219</sup> » : cet ordre établit la supériorité du genre masculin sur le féminin. Au contraire, en Égalie, la femme a été créée avant l'homme, renversant la valeur des sexes. Il en va de même dans la doctrine du Pays des Mères, dans laquelle « Elli avait créé la femme d'abord et ensuite seulement l'homme, par souci de symétrie<sup>220</sup> ». Ce principe de symétrie n'est cependant pas parfait : alors que les préceptes promeuvent une certaine égalité, car Elli aime pareillement les femmes et les hommes, dans les actes, les personnages masculins sont considérés comme inférieurs et « pas importants<sup>221</sup> » : « où l'on disait couramment au féminin, comme partout au Pays des Mères, que les femmes et les hommes étaient *toutes égales* en Elli, mais où l'on décourageait les hommes d'être médecins ou historiens<sup>222</sup> ». Ensuite, cette divinité aurait tout créé à son image, mais Elli étant de sexe féminin, cela signifierait par conséquent que tout est féminin, ou du moins pas masculin, suggérant alors que le masculin serait une sorte de dérivation imparfaite du féminin ?

---

<sup>218</sup> Y. Knibiehler, *Histoire des mères*, op. cit., p. 25.

<sup>219</sup> *Ibid.*

<sup>220</sup> É. Vonarburg, op. cit., p. 75.

<sup>221</sup> *Ibid.*

<sup>222</sup> *Ibid.*, p. 362.

Par ailleurs, les différents récits religieux renforcent l'exclusion d'un genre en insistant sur sa culpabilité. Dans la religion chrétienne, la chute de l'humanité est attribuée au péché originel commis par Eve, considérée alors comme l'unique fautive de ce malheur. Cette croyance renforce l'idée que « la nature féminine est non seulement inférieure à la nature masculine, mais qu'en plus elle est plus mauvaise<sup>223</sup> ». Élisabeth Vonarburg renverse la culpabilité en rendant les hommes responsables du Déclin. Dans les deux cas, le groupe subordonné et invisibilisé est blâmé et jugé coupable. Bien que ces récits religieux relèvent de la croyance, ils ont un impact sur les imaginaires et les conceptions humaines et, ainsi, « le mythe légitime la dégradation du statut social féminin, encourageant par la même occasion la surveillance et le contrôle accru sur les femmes, a priori toujours capables d'anéantir la civilisation<sup>224</sup> ».

Les récits fondateurs ont la capacité de modeler les structures sociales et les dynamiques de pouvoir. Par exemple, dans le Pays des Mères, le mythe du péché originel est utilisé pour légitimer la subordination des hommes et leur nombre inférieur. Cela met en évidence l'importance de remettre en question et de recontextualiser ces récits pour parvenir à une société plus juste et équitable.

### **3.5. La reproduction des inégalités**

L'organisation sociétale est une structure rigide et complexe, souvent résistante au changement, car ses principes fondateurs ont été façonnés de manière à être perçus comme des vérités naturelles et intangibles :

Le génie masculin va déployer des trésors d'inventivité pour fabriquer une cosmologie – discours sur l'ordre du monde –, une théologie, une politique, une morale et une biologie des sexes propres à faire de lui le centre du monde. Des générations de faiseurs de mythes seront ainsi nécessaires pour construire un univers dans lequel la servilité de la femme lui apparaîtra comme une mission divine, la plus sacrée d'entre toutes, puisqu'elle est transcendentale et décidée de toute éternité<sup>225</sup>.

Les citoyens ont tendance à maintenir l'ordre établi, soit parce qu'ils en tirent un certain confort et des avantages, soit parce qu'ils n'ont pas les moyens et les ressources nécessaires pour changer les normes. L'éducation joue un rôle central dans la consolidation du modèle

---

<sup>223</sup> J. Wolga, *Comprendre le matriarcat*, *op. cit.*, p. 18.

<sup>224</sup> *Ibid.*

<sup>225</sup> O. Gazalé, *op. cit.*, Chap., « La femme, une créature plus faible ? ».

sociétal en tant qu'outil de maintien de la hiérarchie sociale. Cette éducation, « profondément genrée <sup>226</sup> », encourage la conformité aux normes plutôt que la pensée critique et l'émancipation individuelle.

Le groupe dominant bénéficie d'une éducation privilégiée qui favorise le développement de ses capacités de manière active, à la différence du groupe subalterne qui reçoit une éducation moins stimulante et se retrouve donc limité dans les opportunités qui s'offrent à lui :

De fait, le sociologue Christian Schiess (Gardey, 2011) constate que la plus grande reconnaissance dont bénéficient les hommes dans la société est le fruit d'une longue socialisation qui a pour effet progressif de les hisser à leur rang de dominants. Il s'avère que, depuis leur plus jeune âge, les garçons reçoivent plus d'attention que les filles de la part de leurs parents, de leurs enseignants, de leur entourage. Ils sont systématiquement encouragés, et plus énergiquement que les filles, à investir l'espace public, à prendre des risques, à prendre la parole, à manger une troisième ration de nourriture, etc. Ce surplus d'attention et d'encouragement les conduit à bénéficier d'une assurance et d'une estime de soi renforcées, qui vont de pair avec l'intériorisation d'un sentiment de supériorité vis-à-vis des filles<sup>227</sup>.

Au sein de la société « égalienne », l'éducation a été repensée pour donner aux femmes les moyens de suppléer leur supposé manque de force : « Les femmes ont reçu une éducation plus stimulante grâce à un entraînement plus poussé et une nourriture plus saine. Voilà pourquoi tant et tant d'hommes sont plus faibles et plus petits que les femmes<sup>228</sup> ». Cette éducation différenciée est renforcée par la division sexuelle des tâches : pendant que les hommes sont formés à la couture, les femmes apprennent à gérer la communauté et à être autosuffisantes, notamment grâce à l'agriculture. De plus, l'accent est mis sur le sport pour les « Égaliennes », ce qui n'est pas sans rappeler notre propre société où, bien souvent, l'entraînement physique est considéré comme un privilège masculin et une activité secondaire dans l'éducation des filles. Dans le Pays des Mères, les garçons étudient les coutumes, les langues et la géographie des terres, afin de favoriser une bonne entente et une communication efficace avec les Mères des différentes « Familles ». Cette éducation est axée sur leur rôle de futurs reproducteurs plutôt que sur leur développement en tant que citoyens à part entière :

— Mais ce n'est pas vrai, Dougall, protesta Ysande [...] Nous contribuons toutes à la Tapisserie, avant, pendant, après, tout le temps ! Ce que tu fais à la Schole, ce que tu apprends, tout ce que tu es, ce n'est pas « rien » !

---

<sup>226</sup> M. Morrigan, *op. cit.*, Chap. 1, « Les constructions sociales. Sans patriarcat, les femmes ne seraient pas éduquées à être au service de la maison et de leur mari ».

<sup>227</sup> N. Péruisset-Fache, *op. cit.*, Chap. 1, « État des lieux ».

<sup>228</sup> G. Brantenberg, *op. cit.*, p. 308.

- Pour vous, peut-être, murmura le Rouge.
- Elles t’ont laissé venir à la Schole, quand même, à Verchères, dit Fraine.
- Elles l’ont *laissé*, oui, parce qu’on leur a tordu le bras ! intervint Livine.
- [...]
- Et si jamais il est choisi, il devra tout lâcher et partir. Et de toute façon, il ne peut pas étudier ce qu’il veut vraiment<sup>229</sup>.

De plus, les normes de genre sont intériorisées dès le plus jeune âge, comme le montre la dystopie de Gerd Brantenberg. Les enfants apprennent à l’école que l’homme est subordonné à la femme et qu’il lui appartient :

- Je ne suis pas sûre de bien comprendre... dit Anne – et toute la classe de penser la même chose. Car si l’homme était physiquement plus fort que la femme, pourquoi il n’a pas pris le pouvoir ?
- Ça, c’est l’homme tout craché ! Il est trop bête pour ça ! s’écria Ba.
- Non. Car c’est précisément là qu’intervient le grand génie créateur et juste de Déesse : quand l’homme a été créé, il s’est aussitôt rendu compte qu’il appartenait à la femme. Il a vu que, dès qu’elle en aurait besoin, il serait obligé de...<sup>230</sup>

La situation éducative est semblable au Pays des Mères. Dans les garderies, les enfants jouent à un jeu de Donjon en groupe, dont la construction narrative influence la perception des différents sexes. En effet, le prisonnier à délivrer, « ce devait absolument être un garçon<sup>231</sup> ». Les enfants vont ainsi retenir de ce jeu que, si la personne à sauver est toujours un garçon, cela signifie que les garçons sont peut-être plus faibles, et donc que les sauveurs, toujours des filles, sont plus fortes : « Comment aurait-on fait s’il n’y en avait pas eu ? “Il y en a toujours”, avait dit la gardienne ; son intonation attristée avait confirmé aux petites mosta le statut inférieur des garçons<sup>232</sup> ». Dans notre société actuelle, les contes pour enfants présentent un schéma narratif souvent similaire, avec des princesses en détresse qui doivent être sauvées par des héros masculins. Ces récits poussent les enfants à intégrer l’idée que les filles sont plus fragiles et ont besoin d’un garçon pour les soutenir. Cependant, il est encourageant de constater que de plus en plus d’auteurs et d’autrices choisissent de réécrire ces contes de fées pour présenter une image plus indépendante et forte des filles, renversant ainsi les stéréotypes.

L’ordre établi peut devenir si profondément ancré dans l’inconscient collectif qu’il est accepté comme une réalité par tous ses membres, qui perpétuent à leur tour instinctivement les modèles sociaux et culturels de génération en génération. Chez Annie

---

<sup>229</sup> É. Vonarburg, *op. cit.*, p. 360.

<sup>230</sup> G. Brantenberg, *op. cit.*, p. 33.

<sup>231</sup> É. Vonarburg, *op. cit.*, p. 62.

<sup>232</sup> *Ibid.*

Lulu, cette dynamique est illustrée par la culpabilisation constante des femmes de la famille, qui ont intégré l'idée qu'elles sont responsables de tous les événements, même de ceux qui échappent à leur contrôle. Rébecca, en particulier, s'en veut d'avoir été une mauvaise mère pour Margaret et d'avoir été la cause de tous ses malheurs. Plus concrètement, lorsqu'elle implore son beau-fils de pardonner à Margaret d'avoir fait un enfant avec un autre homme avant leur mariage, elle reconnaît son infériorité et renforce ainsi la position de supériorité de Samuel face aux femmes de la famille :

Jusqu'à ce que Nyanya [Rébecca] accoure depuis la cuisine et vienne cacher les yeux des enfants avec ses deux paumes, puis retourne s'agenouiller devant le lit conjugal, implorer, pour sa fille pétrifiée, tétanisée par le viol, à coups de puissantes menaces sonores, de prières et de lymphe, le pardon de la brute, qu'il s'arrête, qu'il pardonne, qu'il aille découvrir dans l'autre pièce<sup>233</sup>.

Pourtant, ce sont bien les hommes qui sont responsables de la mort de la jeune femme : son père qui l'a forcée à épouser un homme violent, Samuel qui n'a pas accepté que Margaret ait aimé un autre homme avant lui, et Jay qui s'est dédouané de l'avoir mise enceinte. Les hommes, quant à eux, se considèrent comme des victimes et utilisent la culpabilisation des personnages féminins pour justifier leurs propres actions :

Les écarts de l'homme sont toujours imputables au sexe féminin : c'est la faute de l'épouse (qui ne donne pas satisfaction), de la maîtresse (qui l'a ensorcelé) ou de la prostituée (qui l'a provoqué). Lui, il ne demande qu'à rester dans le droit chemin. Tandis qu'elles, elles ont le vice dans le sang<sup>234</sup>.

Selon Jay, Margaret l'aurait « forcé » à avoir une relation sexuelle tandis qu'il essayait de l'en dissuader. Il l'a fait passer pour une fille de peu de vertu qui se donne au premier venu, alors qu'elle avait voulu le faire uniquement parce qu'elle l'aimait et qu'ils s'étaient promis de s'épouser. Pour Samuel, s'il trompe Margaret, c'est parce qu'elle a fait un enfant avec un autre homme ; cependant, ils n'étaient pas encore mariés à ce moment-là et ne se connaissaient même pas encore. Ces différentes accusations sont ainsi utilisées par les hommes pour justifier leurs propres actions.

---

<sup>233</sup> A. Lulu, *op. cit.*, p. 111.

<sup>234</sup> O. Gazalé, *op. cit.*, Chap., « L'appropriation des femmes ».

## Chapitre 4

### Implications écologiques et éthiques : des perspectives écoféministes

Aujourd'hui les femmes sont toujours victimes de violences graves et répétées partout dans le monde, violées, battues, défigurées, enlevées, tuées, quelles que soient les soi-disant sociétés évoluées dans lesquelles elles vivent, malgré leurs diplômes, leur fortune familiale ou personnelle, leur statut marital, parce que pendant toute la dernière phase de développement technique, politique et social de l'humanité, nous avons été infériorisées, bestialisées, animalisées, comme tous les groupes humains victimes de crimes graves, et le sommes toujours<sup>235</sup>.

Annie Lulu

L'écoféminisme est un mouvement qui établit des liens entre le féminisme et l'écologie en étudiant simultanément les inégalités de genre et les questions environnementales. Il unit la lutte pour l'égalité des genres à la préservation et au respect de la nature en dénonçant la domination des hommes. L'écoféminisme remet en question le contrôle et l'exploitation de la fécondité des femmes et de la fertilité de la nature. Il vise à démontrer l'interconnexion de tous les êtres vivants. La maternité est alors considérée comme un élément essentiel pour préserver la vie et la nature, grâce à sa puissance créatrice et à ses qualités nourricières de soin et de protection.

#### 4.1. Le rapport à la nature

Dans le contexte des sociétés régies par un système patriarcal, il est courant de constater une certaine distanciation de l'être humain vis-à-vis de la nature, avec une tendance à négliger les bienfaits et l'importance fondamentale de celle-ci. Cette rupture est illustrée dans *Peine des Faunes* à travers le personnage de Rébecca. Malgré son éducation dans un village rural auprès de sa mère Omra, une femme profondément connectée à la nature,

---

<sup>235</sup> Dan Burcea, « Les Grands Entretiens de la Rentrée littéraire 2022 : Annie Lulu, "Peine des Faunes" », *Lettres Capitales* [en ligne], 28 septembre 2022.

Rébecca choisit de ne pas retourner vivre à la campagne avec sa famille. Cette décision révèle une vision de la nature réduite à un simple loisir superflu, un « plaisir<sup>236</sup> » facultatif. Par ailleurs, bien que Rébecca ait adopté un régime végétarien et qu'elle ait reçu une éducation axée sur le respect des animaux, elle nourrit ses enfants et son mari avec de la viande. Ce choix alimentaire, en apparence contradictoire avec ses convictions et son éducation, témoigne que « les liens entre l'Homme et la nature s'estompent<sup>237</sup> » peu à peu, d'une génération à l'autre.

Dans *Les Filles d'Égalie*, les hommes sont exclus de la sphère naturelle en raison de l'absence de menstruations. Lorsqu'ils sont associés à la nature, ils sont assimilés à des animaux, dépourvus de culture, d'éducation et de paix. Cette vision dévalorisante s'appuie sur une conception qui « pense l'animalité comme une bestialité intérieure que l'humain doit surmonter pour se “civiliser”<sup>238</sup> ». La société « égalienne » repose sur une dichotomie entre la nature et la culture, incitant les individus à maîtriser leur part d'animalité intérieure pour se détacher de la nature indomptée. En revanche, la dystopie d'Élisabeth Vonarburg dépeint un rapport à la nature plus équilibré et respectueux. Dans ce monde fictif, la nature est incarnée par les « Mauterres », des territoires bruts et sauvages que les personnages peuvent tout au plus apprivoiser<sup>239</sup>. Il n'y a pas de sentiment de supériorité envers la nature, car celle-ci est perçue comme une force farouche et puissante. Dans cette représentation, la nature est considérée « comme une primalité plus pure dans laquelle il [l'humain] se ressource, retrouvant par là une sauvagerie plus authentique, libérée des normes sociales<sup>240</sup> ». Par ailleurs, selon Serge Moscovici, la nature serait « en fait une notion, et seulement une notion, puisqu'elle n'existe pas. C'est une notion éminemment sociale et, de ce fait, elle est utilisée pour légitimer l'ordre social en le naturalisant<sup>241</sup> ». Les « Mauterres » pourraient alors représenter une nature qui n'a pas été influencée par les normes sociales humaines.

Au cœur de ces deux œuvres littéraires, les pratiques religieuses sont centrées autour d'une divinité féminine, ce qui peut être interprété comme une référence aux « antiques cultes à la Déesse Mère<sup>242</sup> », aussi connue sous le nom de Terre-Mère<sup>243</sup>. Cette déesse, vénérée dans

---

<sup>236</sup> A. Lulu, *op. cit.*, p. 66.

<sup>237</sup> J. Wolga, *Matriarcat, une société plus humaine est-elle possible ?*, *op. cit.*, p. 122.

<sup>238</sup> Baptiste Morizot, *Manières d'être vivant*, Arles, Actes Sud, 2020, fichier ePub, Introduction.

<sup>239</sup> Philippe Clermont, « Les univers d'Élisabeth Vonarburg (1992-2007) : entre fantasy et science-fiction », *Analyses*, vol. 8, n° 2, 2013, p. 291.

<sup>240</sup> B. Morizot, *op. cit.*, Introduction.

<sup>241</sup> A.-L. Gandon, art. cit., p. 8.

<sup>242</sup> Ph. Clermont, art. cit., p. 291.

<sup>243</sup> F. D'Eaubonne, *Les femmes avant le patriarcat*, *op. cit.*, p. 16.

de nombreuses cultures, est étroitement liée à la nature, à la fertilité et à la fécondité. La figure de la Grande Déesse Mère a été occultée avec l'avènement du monothéisme et la croyance en un Dieu unique de genre masculin. Cette disparition a eu des répercussions sur notre perception et notre rapport à la nature. De ce fait, les romans de Gerd Brantenberg et d'Élisabeth Vonarburg, en tissant un lien fort entre les personnages et leur environnement naturel, mettent en lumière des alternatives spirituelles plus équilibrées et respectueuses de la relation entre les êtres humains et la nature.

#### **4.2. L'exploitation des femmes et de la nature : les mécanismes de destruction**

Il est essentiel, dans le cadre de cette étude des perspectives écoféministes, de souligner l'étroite corrélation entre l'exploitation des femmes et celle de la nature, deux phénomènes qui résultent d'une logique commune de domination et d'oppression exercée par les hommes. Ces deux formes d'exploitation seraient ainsi « pensables dans les mêmes termes – domination, oppression, exploitation, asservissement, réification, construction comme “Autre” de l'homme<sup>244</sup> ». Dans *Peine des Faunes*, le personnage de Rébecca expose la relation entre les femmes et les animaux de manière similaire, en mettant en évidence les violences et injustices qu'ils subissent tous deux : « Ils nous tuent, ils nous violent, ils nous battent, ils nous mentent, ils nous humilient, ils font la même chose à toutes les femelles qui habitent sur terre, qu'on soit leur vache, leur mère, leur fille ou leur femme<sup>245</sup> ». La sociologue Ariel Salleh<sup>246</sup>, dans son approche écoféministe, soutient que « l'écoféminisme permet de dire que les femmes et l'environnement subissent les mêmes forces d'oppression et d'exploitation devant le capitalisme financier et la mondialisation<sup>247</sup> ». Les femmes, tout comme la nature, sont alors fréquemment estimées comme des ressources gratuites et illimitées, dont les contributions ne nécessitent pas de rémunération ; « La “Nature”, par exemple, est perçue comme un processus extra-économique, car elle assure elle-même sa reproduction : la nature est « *cheap* », sans coût, et entre de fait dans le travail non payé<sup>248</sup> ». Cette exploitation est favorisée par une idéologie patriarcale qui place les êtres « Autres »

---

<sup>244</sup> N. Moutel, art. cit., p. 87.

<sup>245</sup> A. Lulu, *op. cit.*, p. 127.

<sup>246</sup> Cf. Ariel Salleh, « Les femmes entre nature, travail et capital au cœur de la plus forte des contradictions. Les défis de l'écoféminisme », *Écologie politique*, 1996, p. 107-128.

<sup>247</sup> A.-L. Gandon, art. cit., p. 14.

<sup>248</sup> Françoise Vergès, *Le ventre des femmes. Capitalisme, racialisation, féminisme*, Paris, Albin Michel, 2017, p. 98.

que les hommes comme des entités passives et inférieures. Une vision hiérarchique et binaire du monde, opposant l'homme à la femme et la culture à la nature, encourage dès lors la domination et l'exploitation par les détenteurs du pouvoir.

Dans *Peine des Faunes*, la violence, la soif de pouvoir, le besoin de contrôle sur autrui, l'égoïsme et le sentiment de supériorité ont conduit au sang, au meurtre, à la destruction et au « désastre des animaux, la "Peine des faunes", comme l'appela la vieille Omra<sup>249</sup> ». Quant à *Chroniques du Pays des Mères*, le roman dénonce le sentiment de toute-puissance des hommes du passé sur la nature, ayant entraîné le Déclin, une sorte de phase finale du réchauffement climatique.

Les sociétés décrites dans ces œuvres, mais également notre société contemporaine, sont conscientes de ces exploitations et de ces violences, mais elles permettent leur perpétuation sans véritablement intervenir :

La justice écologique, la justice pour les femmes, la justice pour les animaux et la justice sociale sont intrinsèquement liées. Et à mon sens, questionner les ressorts de la violence *socialement acceptée*, invisibilisée, normalisée, est indispensable pour lutter contre la violence tout court<sup>250</sup>.

Dans le roman d'Annie Lulu, les mesures de protection envers les femmes ne sont pas efficacement appliquées. Le cas de Margaret, qui porte plainte contre son mari pour violence conjugale, en est un exemple frappant : elle ne reçoit aucune aide de la part des autorités, et les policiers vont même jusqu'à l'accuser de vol et de kidnapping. La justice ne semble pas saisir l'urgence et le danger que vivent les femmes victimes de violence : « Si je vais à la police, il nous retrouvera. Même si j'essaie de renouveler mon passeport ici avec mes filles, le consulat lui donnera l'information. S'il nous trouve, il peut me tuer<sup>251</sup> ». De plus, le signalement de suspicion de violence conjugale déposé par la directrice d'école de Viviane et Jina n'aboutit à aucune enquête. Cette négligence envers les femmes se reflète également dans le traitement des animaux. Bien que des lois aient été votées pour qu'ils soient respectés au même titre que les êtres humains, la police n'intervient pas systématiquement dans les massacres perpétrés par les « fauneurs ». Le cycle de destruction et d'exploitation demeure ainsi toléré par les autorités publiques et la société en général.

---

<sup>249</sup> A. Lulu, *op. cit.*, p. 253.

<sup>250</sup> Dan Burcea, art. cit.

<sup>251</sup> A. Lulu, *op. cit.*, p. 134.

### 4.3. Maternité et identité

Que représente la maternité pour les femmes ? Quel est son rôle dans la construction de l'identité féminine ?

À la lumière des dystopies analysées, il apparaît clairement que la maternité dépasse largement le simple fait d'enfanter et d'élever des enfants. Elle revêt une dimension complexe et multidimensionnelle, à la fois individuelle et collective, unique pour chaque femme, tout en les concernant toutes. La maternité doit donc être appréhendée comme une notion plus vaste, une capacité qui unit les femmes autour d'un même élément : la puissance créatrice.

En réduisant la maternité à une simple fonction parmi d'autres, on minimise l'importance de ce rôle dans le bon fonctionnement de la société. Il est évident que les femmes ne portent pas seules la conservation de l'espèce, elles ont besoin des hommes pour procréer, mais ce sont les mères qui nourrissent les enfants avec leur sang, leur nourriture, leurs sentiments et leurs valeurs. Malheureusement, cette contribution est souvent peu reconnue par la société, ce qui amène les femmes à dévaloriser leur propre rôle dans la maternité et dès lors, elles « ne reconnaissent plus leur réussite personnelle et en attribuent le mérite et la valeur à ce que les hommes ont fait pour elles et à ce qu'elles ont fait avec les hommes<sup>252</sup> ». Considérer la maternité comme une fonction ordinaire enferme également les femmes dans la procréation, comme cela a été le cas pendant de nombreux siècles. Au 5<sup>e</sup> siècle av. J.-C., Hippocrate, le « Père de la médecine », a résumé cette conception de la maternité dans son *Corpus Hippocraticum*, avec l'adage « Tota mulier in utero<sup>253</sup> », ce qui a conduit à une définition réductrice de la femme basée uniquement sur « sa capacité d'enfanter, ses grossesses, ses menstruations, ses sautes d'humeur, sa bêtise et sa fragilité<sup>254</sup> ». Cette représentation a perduré longtemps dans les mentalités, « si bien que les femmes finirent par croire que si elles n'avaient pas d'enfant, elles n'étaient pas vraiment des femmes. Être-mère ou ne pas être<sup>255</sup> ».

---

<sup>252</sup> Chiara Quagliariello, « “Ces hommes qui accouchent avec nous”. La pratique de l'accouchement naturel à l'aune du genre », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 36, n° 1, 2017, p. 92.

<sup>253</sup> Cette phrase latine signifie que la femme est entière dans son utérus, qualifiant ainsi la femme selon sa capacité à enfanter et sa fertilité.

<sup>254</sup> M. Morigan, *op. cit.*, Chap. 2, « Le contrôle des corps. Sans patriarcat, on ne lui aurait pas dit toute sa vie : “Tu sais, tu mourras seule si tu ne veux pas d'enfants.” ».

<sup>255</sup> O. Gazalé, *op. cit.*, Chap., « La mère et le devoir de maternité ».

Ainsi, la maternité ne devrait pas être considérée comme la seule définition de la femme, mais plutôt comme une potentialité qu'elle peut choisir d'exercer ou non. L'essentiel est de reconnaître la particularité des femmes, ce pouvoir de créer du vivant à partir d'elles-mêmes, d'établir un lien avec la nature à travers cet acte fondateur de création ; ce lien montre ainsi un « écoféminisme [qui] part de l'analogie entre le rôle des femmes dans la procréation et la Terre Mère, et en conclut qu'il existe une relation privilégiée entre la femme et la nature<sup>256</sup> ».

La relation entre la maternité et la nature est explicitée dans *Chroniques du Pays des Mères* sous la forme de la métaphore de l'arbre : « Les pourquoi et les comment de Tula calmèrent cependant son enthousiasme : comment venaient-elles dans le ventre des femmes, ces petites graines ? “Elles étaient peut-être toujours là, comme les pépins dans la pomme”<sup>257</sup> ». *Peine des Faunes* présente de manière similaire ce lien en décrivant que les femmes viennent des volcans ; elles sont alors associées à la nature, mais également à la puissance, à la force brute et première sur Terre. Quant à la dystopie de Gerd Brantenberg, elle met en avant une société dans laquelle le corps et les attributs féminins sont valorisés en raison de leur origine naturelle ; les menstruations y sont considérées comme une source de respect, tandis que le sperme est honteux. Cette capacité des femmes à donner la vie leur confère une relation spontanée avec la nature, ce qui leur permet de cultiver la terre, de pêcher et d'occuper des postes élevés dans la gouvernance de la communauté. Il est intéressant de noter que la vision positive des menstruations constitue une inversion des connotations négatives qui leur sont généralement attribuées dans notre société contemporaine. En effet, les menstruations, pourtant nécessaires et naturelles à la procréation, sont souvent considérées comme un sujet tabou, honteux et impur<sup>258</sup> :

Les règles encore, que la moitié de la population a une fois par mois pendant près de quarante ans de sa vie, doivent être tuées. Alors qu'elles devraient être valorisées, ou au moins tolérées, elles sont source de complexes et de tabous, qui mettent en danger la vie et l'hygiène de millions de femmes et jeunes filles à travers le monde. Tout ça parce que « C'est un truc de femmes », vous comprenez<sup>259</sup>.

Cette conception des menstruations est souvent associée à une vision dépréciative du corps féminin en général, considéré comme faible et soumis aux fluctuations hormonales. Les règles sont vues comme une prison invalidante pour la femme qui n'a pas la totale maîtrise

---

<sup>256</sup> Claude Cohen-Safir, *Cartographie du féminin dans l'utopie*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 180.

<sup>257</sup> É. Vonarburg, *op. cit.*, p. 37.

<sup>258</sup> P. Salomon, *op. cit.*, p. 85.

<sup>259</sup> M. Morrihan, *op. cit.*, Chap. 2, « Le contrôle des corps ».

de son corps et qui subit les pertes de sang, au contraire de l'homme qui a « autorité sur son propre corps<sup>260</sup> », se « gouverne lui-même<sup>261</sup> » et donc est « naturellement destiné à gouverner le monde<sup>262</sup> ». *Les Filles d'Égalie* renverse ces rapports en estimant ici les menstruations comme étant la source de toute vie, une puissance capable de créer.

#### 4.4. La valorisation du savoir féminin

Les trois dystopies mettent en avant l'importance de la présence de la femme au sein de leur société respective, notamment en ce qui concerne le rôle et le « pouvoir pacificateur de la femme, ses possibilités d'influence sur l'homme et sur l'enfant<sup>263</sup> ». L'influence des femmes dans la pérennité de l'espèce humaine ne doit pas être sous-estimée puisque, comme l'a souligné André Breton, « “la femme perdue” doit devenir “la femme retrouvée” pour sauver l'humanité de la faillite où la domination masculine l'a conduite<sup>264</sup> ». Dans ce sens, Annie Lulu explique que l'éducation des futurs hommes repose sur l'ensemble des mères : « *Ce sont les femmes qui élèvent les tueurs*, avait dit Nyanya, peut-être bien, mais Viviane ajoutait à la sentence de sa grand-mère : *Et ce sont elles qui élèvent les protecteurs*<sup>265</sup> ». Par ailleurs, le livre valorise la transmission du savoir et des valeurs par les femmes de la famille, de génération en génération : « — Ma mère m'a enseigné tout ce que je sais. Comme sa propre mère avant elle. Ma mère dit que les créatures sont l'or et la parure du monde et que notre unique tâche devrait être d'en prendre soin<sup>266</sup> ». Cette transmission permet non seulement de préserver les valeurs familiales, mais également de maintenir un lien entre les générations. En outre, cet enseignement vise à inculquer aux individus, dès leur plus jeune âge, l'importance de vivre en harmonie avec la nature plutôt que de chercher à la dominer et à l'exploiter. Le rôle des femmes dans la diffusion du savoir est donc un élément clé pour construire une société plus respectueuse de l'environnement et des écosystèmes.

Cette prédisposition des femmes à transmettre leur lien avec la nature a été étudiée dans le cadre de l'écoféminisme :

---

<sup>260</sup> O. Gazalé, *op. cit.*, Chap., « La légitimation de l'exclusion par l'infériorité féminine ».

<sup>261</sup> *Ibid.*

<sup>262</sup> *Ibid.*

<sup>263</sup> P. Salomon, *op. cit.*, p. 269.

<sup>264</sup> *Ibid.*

<sup>265</sup> A. Lulu, *op. cit.*, p. 237.

<sup>266</sup> *Ibid.*, p. 52.

Les femmes se situeraient de ce fait à un « point de vue privilégié » qui expliquerait qu'elles soient les premières à prendre conscience des problèmes environnementaux – étant chargées de procurer une nourriture saine au foyer, de soigner les enfants, les vieillards et les malades. Il faudrait donc valoriser ce savoir et en tenir compte publiquement plutôt que de le reléguer dans la sphère privée<sup>267</sup>.

Dès lors, en reconnaissant et en intégrant les perspectives et les connaissances des femmes, souvent marginalisées, nous pouvons aspirer à une société plus équilibrée et harmonieuse.

#### 4.5. Propositions d'évolution vers des modèles de respect et d'égalité

Les dystopies étudiées présentent des modèles de structures sociétales qui promeuvent le respect envers les êtres vivants. Dans *Chroniques du Pays des Mères*, Élisabeth Vonarburg décrit différents modes de vie adoptés par les « Familles », selon leurs valeurs et leurs croyances. À Béthély, par exemple, le végétarisme est une pratique courante, reposant sur la reconnaissance de la valeur intrinsèque de la nature, puisque, comme l'explique le personnage de Mooreï, les animaux « sont des créatures *vivantes*, indépendamment de leur utilité<sup>268</sup> ». Cette conception des animaux est également présente dans *Peine des Faunes*, où plusieurs femmes de la famille sont végétariennes, et ce choix est motivé par une profonde estime envers la nature. Rébecca explique notamment ceci : « Je suis une mère. Je ne mange pas les enfants des autres mères. Je ne veux rien manger qui a eu une mère<sup>269</sup> », établissant un lien entre le respect de la nature et la maternité féminine.

D'autre part, Annie Lulu interroge les valeurs et les orientations de notre société contemporaine, qui s'enracinent de plus en plus dans le capitalisme et la consommation excessive des ressources. Sa dystopie dépeint les désastres engendrés par le système économique libéral, comme la destruction d'un village et de la faune environnante pour l'extraction de pétrole. L'autrice expose l'urgence de trouver des solutions plutôt que de reporter sans cesse, ce que font souvent la société et les politiques : « Et pendant ce temps-là, mon village aura disparu, toutes nos terres auront disparu, l'avenir sera détruit, annulé, Maggie, tu comprends ?<sup>270</sup> ». De son côté, le roman de Gerd Brantenberg aborde le problème de la surexploitation de la nature, notamment dans le cadre de la pêche du pique-mordeur,

---

<sup>267</sup> N. Moutel, art. cit., p. 92.

<sup>268</sup> É. Vonarburg, *op. cit.*, p. 392.

<sup>269</sup> A. Lulu, *op. cit.*, p. 44.

<sup>270</sup> *Ibid.*, p. 15.

une espèce de requin. La pêche est l'une des activités économiques les plus rentables de la ville, en grande partie parce que ces requins sont appréciés comme un mets de luxe. Face à une demande croissante pour le pique-mordeur, les méthodes de pêche traditionnelles ne suffisent plus, et des compagnies commerciales ont dû investir dans des équipements techniques plus performants. L'industrialisation de cette activité maritime a ainsi entraîné une exploitation excessive des requins. Il est intéressant de relever que les « Égaliennes » tiennent les pique-mordeurs pour une espèce très évoluée, allant « jusqu'à l'élever au rang d'animal le plus intelligent de la faune marine et à l'intégrer dans le blason des armes d'Égaleville<sup>271</sup> », en raison de leurs moyens de reproduction « hautement sophistiqués [...], civilisés<sup>272</sup> ». Néanmoins, malgré la reconnaissance de leur valeur et de leur intelligence, elles ne choisissent pas pour autant de mettre un terme à leur exploitation et à leur consommation. À l'inverse, les communautés du Pays des Mères ont adopté un mode de vie plus respectueux de l'environnement en se détachant de la consommation excessive des ressources naturelles. Elles ont tiré des leçons du passé où « il y vivait trop de gens, qui fabriquaient trop de choses qui laissaient trop de déchets, et beaucoup de ces déchets avaient été des poisons, et on les avait répandus partout, parfois par accident, parfois par ignorance et par stupidité<sup>273</sup> ». Désormais, l'exploitation de la nature est interdite. Les « Familles » fonctionnent sur un système de recyclage : elles réutilisent les matériaux existants qu'elles récupèrent, plutôt que de créer à partir de matières premières, favorisant ainsi l'utilisation rationnelle des ressources.

À la fin de *Peine des Faunes*, les femmes acquièrent une position plus significative au sein de la société. Elles ne sont plus cantonnées au rôle d'épouses uniquement vouées à la procréation et à la maternité, mais deviennent des piliers fondamentaux de la communauté : « — Il a tué une femme, Eti. Une femme ! Il a détruit les femmes de ma famille. Toi, toi, qu'est-ce qui t'arrive ? Tuer une femme, Eti, c'est comme tuer dix hommes et toute leur descendance. C'est comme tuer des milliers de gens qui ne naîtront jamais<sup>274</sup> ». Le rejet de la violence, des inégalités et de la domination a conduit à la création d'une nouvelle société, dans laquelle les femmes, les hommes et les animaux jouissent désormais des mêmes droits. L'objectif principal de cette transformation est de rétablir un équilibre juste et harmonieux

---

<sup>271</sup> G. Brantenberg, *op. cit.*, p. 52.

<sup>272</sup> *Ibid.*

<sup>273</sup> *Ibid.*, p. 268-269.

<sup>274</sup> A. Lulu, *op. cit.*, p. 276.

entre les êtres vivants, et de créer une société dans laquelle les femmes et les animaux ne sont plus victimes de la main des hommes.

## Conclusion

Nous avons qualifié les romans de notre corpus de « féministes », mais peuvent-ils réellement être classés ainsi ? Pour répondre à cette question, il est essentiel de comprendre ce qu'implique le féminisme. Ce mouvement de lutte vise à obtenir pour les femmes les mêmes droits que les hommes, revendiquant l'égalité des sexes et la suppression de toute forme de discrimination et d'oppression. Le mouvement aspire à la libération des femmes, à leur autonomie corporelle et à leur indépendance totale.

Les autrices, à travers leurs œuvres dystopiques, offrent aux lecteurs une réflexion profonde sur notre société contemporaine. En créant des univers fictifs, elles les invitent à voyager entre ces univers imaginaires et le monde réel. Les romans mettent en scène des personnages qui se révoltent contre une société inégalitaire ou qui remettent en question ses fondements mêmes. Le féminisme et la science-fiction partagent une démarche commune : celle de questionner la réalité, de l'observer sous un prisme différent. Ainsi, en explorant ces différents thèmes et en encourageant une réflexion critique sur les normes et les structures sociales, ces romans peuvent être qualifiés de féministes. Par ailleurs, comme le souligne Jeanne-A Debats dans la préface de *Chroniques du Pays des Mères*, « démonter les mécanismes de l'oppression, toutes les oppressions, c'est ce que fait le féminisme<sup>275</sup> ». Notre corpus féministe sensibilise non seulement les lecteurs aux enjeux de l'égalité des sexes, mais les incite également à devenir des acteurs du changement dans la société réelle.

Dans le cadre de ce travail, nous avons pour objectif d'étudier les représentations alternatives de la maternité telles qu'elles sont dépeintes dans les trois dystopies de notre corpus : *Chroniques du Pays des Mères*, *Les Filles d'Égalie* et *Peine des Faunes*. Notre intention était d'analyser les répercussions que les réinterprétations de la notion de maternité pouvaient avoir sur l'organisation sociale, sur le statut et la condition des femmes, ainsi que sur les dynamiques sociales et les normes de genre. Après notre développement, nous sommes convaincue que repenser la maternité et, plus largement, la parentalité peut contribuer à une redistribution plus équitable des rôles et des tâches dans la société. En

---

<sup>275</sup> Jeanne-A Debats, « Préface », in Élisabeth Vonarburg, *op. cit.*, p. 16.

proposant des conceptions alternatives de la maternité aux lecteurs, les dystopies réévaluent le rôle de la femme dans la société et déconstruisent les stéréotypes traditionnels.

Dans le premier chapitre de notre étude, l'analyse approfondie des différentes conceptions de la maternité dans les dystopies de notre corpus nous a permis de mettre en lumière la diversité et la complexité de cette expérience féminine. Les récits présentent une multiplicité de perspectives sur la maternité, reflétant ainsi la singularité de chaque expérience. Cependant, au-delà de cette diversité, notre étude a également identifié des tendances communes dans la manière dont les dystopies abordent ce sujet, ce qui nous a permis de regrouper ces représentations en plusieurs catégories.

En analysant des sociétés construites sur le concept de « monde inversé », notre examen a révélé que les rôles de mère et de père sont des constructions sociales qui varient selon les contextes sociétaux et les normes culturelles. Cette observation soulève des questions importantes sur la définition de la parentalité dans notre société contemporaine. Les normes rigides imposées par certaines sociétés, fondées sur la division binaire des genres, peuvent avoir des conséquences négatives sur la construction des individus en les restreignant à se conformer à des attentes préétablies. Ainsi, lorsqu'une femme s'écarte de la maternité traditionnelle, qu'elle choisisse de ne pas avoir d'enfants ou qu'elle est stérile, elle risque d'être victime de stigmatisation, de culpabilisation et de marginalisation.

Par la suite, l'étude de la répartition des rôles parentaux a révélé un déséquilibre significatif entre les figures maternelles et paternelles. Ce déséquilibre a des répercussions sur la perception de la parentalité et sur la relation avec les enfants. Des facteurs tels que la hiérarchie sociale et la prédominance d'un genre sur l'autre influencent cette répartition. Nous relevons cependant qu'une analyse plus approfondie de la relation qu'entretiennent les enfants avec leurs parents aurait pu offrir une perspective complémentaire sur les dynamiques familiales et les enjeux liés à la parentalité.

Dans les trois dystopies, la maternité est présentée comme un enjeu de pouvoir et de contrôle social, réduisant les femmes (ou les hommes) à leur fonction reproductive, instrumentalisant leur corps et les dépossédant d'une partie de leur identité. Cette réflexion sur les maternités alternatives prend toute son importance lorsque l'on considère les récents reculs en matière de droits à l'avortement dans différents pays. Cela souligne que cette notion n'est pas encore libérée et demeure un moyen de contrôler les femmes et leur fécondité.

Face à cette vision réductrice et aliénante de la maternité, les romans de notre corpus proposent également des formes de résistance et des alternatives plus inclusives de la parentalité. Certaines femmes choisissent une autre maternité, tandis que d'autres rejettent

les normes imposées et revendiquent leur autonomie corporelle. Les dystopies imaginent alors des sociétés dans lesquelles les rôles parentaux sont plus fluides et plus équitablement répartis entre les genres, ou envisagent des configurations de parentalité collective ou communautaire, favorisant par exemple la solidarité entre les différents membres.

Dans notre deuxième chapitre, nous avons souligné l'impact de la conception de la maternité et, plus largement, de la reproduction sur l'ensemble des dimensions de la société. Les dystopies étudiées illustrent toutes une division sexuelle des rôles et des fonctions, entraînant une hiérarchie des genres et un enfermement dans des normes contraignantes pour le groupe subalterne.

L'inversion des rôles parentaux entre les femmes et les hommes a permis de renverser les valeurs traditionnellement associées au masculin et au féminin. Cependant, cette permutation ne suffit pas à elle seule à supprimer la hiérarchie binaire et à instaurer une répartition plus équitable des tâches.

En dépeignant les conséquences négatives de la domination d'un groupe sur l'autre, ces fictions incitent les lecteurs à réfléchir sur les rapports de pouvoir et à comprendre que, pour parvenir à une société plus égalitaire, c'est la conception binaire même des rôles et des identités qui doit être repensée et dépassée :

Mais les renversements de perspective ne doivent pas aboutir à une position « gynécocentrique » - le mot est barbare -, c'est-à-dire une position qui déplacerait le *centre* de l'humanité du côté de la femme. On resterait alors dans la même logique métaphysique – qui est la logique du même : occultation du *deux* au profit de l'*un* ; négation de la différence au profit des oppositions présence/absence, activité/passivité, visible/invisible, etc. ; oubli de la structure mixte au profit d'une hiérarchie. Renverser la hiérarchie, faire l'apologie de la femme et montrer que le manque est aussi de l'autre côté : autant d'actions ayant une utilité théorique et politique qu'il faut continuer à mener. Mais on ne peut en rester là<sup>276</sup>.

Tant que cette conception perdurera, la société ne pourra pas reconnaître l'équité des genres, car les normes, les positions et les fonctions sont des constructions sociales qui découlent de la hiérarchisation. Notre conception traditionnelle de la parentalité a trop souvent enfermé les individus dans ces rôles de genre, en particulier les femmes qui, en raison de leur fonction reproductive, se retrouvent dépendantes de la paternité et donc des hommes. Les dystopies ne prônent alors pas un renversement des rôles et des valeurs associés aux femmes et aux hommes. Au contraire, elles plaident en faveur d'une équité et d'une reconnaissance de la diversité des expériences et des identités.

---

<sup>276</sup> S. Agacinski, *op. cit.*, p. 55-56.

Dans le troisième chapitre, nous avons examiné les mécanismes complexes qui perpétuent les hiérarchies et les inégalités au sein des sociétés. Ces mécanismes opèrent au niveau individuel et structurel, et sont souvent invisibles et intériorisés par les individus eux-mêmes. Les différentes contraintes associées à ces mécanismes peuvent créer des états de dépendance et limiter l'autonomie et la liberté des individus, comme dans le cas de l'institution du mariage. L'analyse a révélé que le contrôle social joue un rôle important en assignant les parents, qu'ils soient mères ou pères, des fonctions parentales rigides et prédéterminées. Les discours historiques, politiques et scientifiques contribuent également à cette dynamique en enfermant les individus dans des positions hiérarchisées et en limitant ainsi leur potentiel à se réaliser en dehors des cadres préétablis.

L'invisibilisation et l'imposition des discours dominants amènent les individus à se considérer comme superflus. Cela remet en question nos propres cadres de référence qui ont été construits, façonnés et instrumentalisés par le groupe dominant pour maintenir les fondations hiérarchisées de la société. Cette situation limite la capacité des individus à se déterminer, à développer un esprit critique et à envisager des alternatives susceptibles de faire émerger de nouvelles perspectives. De plus, en tant que reflet de nos perceptions et de notre compréhension du monde, la langue participe activement à la reproduction des inégalités. Les mots utilisés véhiculent et renforcent les normes et stéréotypes de genre, contribuant ainsi à figer les positions et fonctions.

Notre analyse soulève l'importance cruciale de l'éducation dans la construction des identités de genre et dans la perpétuation des hiérarchies. Il est donc essentiel de repenser nos pratiques d'enseignement et de remettre en question les stéréotypes genrés appris dès le plus jeune âge. Une approche éducative plus critique et ouverte, encourageant l'autodétermination et la liberté des individus au-delà des normes, favoriserait l'établissement d'une société plus équitable, où chacun pourrait se réaliser pleinement.

À l'aide de notre dernier chapitre, nous avons mis en lumière les liens entre la maternité, la société et l'environnement, en adoptant une perspective écoféministe. Nous avons constaté que l'exploitation des femmes et de la nature est interconnectée. La prise de distance des sociétés avec la nature a progressivement conduit à une dévalorisation de cette dernière et la non-reconnaissance de ses bienfaits, parallèlement à la condition des femmes. Ces deux entités sont considérées comme des ressources gratuites, générant des bénéfices sans coût apparent. Par conséquent, leur exploitation est perpétuée par les fondements mêmes de la société.

Cependant, les romans étudiés offrent des représentations alternatives en montrant que lorsque les femmes ne sont plus limitées à leur rôle traditionnel de mères au foyer et qu'il leur est permis de s'exprimer pleinement, il en découle des effets positifs pour la société dans son ensemble. Les femmes peuvent partager leurs liens privilégiés avec la nature et ainsi contribuer à un avenir meilleur. Les autrices décrivent des sociétés qui se dirigent vers l'autodestruction ou qui ont réussi à se relever d'un état de délabrement grâce à un changement de mentalité. Il est ainsi essentiel de repenser nos systèmes sociaux, économiques et politiques pour refléter la valeur réelle de la nature et de la femme, et promouvoir une culture de respect de la vie.

Les dystopies peuvent jouer un rôle important dans cette prise de conscience en nous mettant en garde contre les conséquences écologiques et éthiques de nos comportements actuels, tout en nous invitant à concevoir des alternatives plus justes et durables. Ainsi, notre étude démontre que les dystopies offrent un espace non seulement de déconstruction, mais aussi de création, permettant d'explorer les enjeux de la maternité dans nos sociétés contemporaines. En proposant des conceptions alternatives de la parentalité, ces récits incitent les lecteurs à réfléchir sur les normes et les valeurs qui régissent notre société.

En conclusion, dans l'optique d'une société pacifiée, il nous semble important de souligner plusieurs axes d'évolution. Tout d'abord, il est essentiel de repenser la maternité et la parentalité afin d'assurer une répartition plus équitable des rôles et des tâches au sein de la société. Ensuite, il est indispensable de considérer la complémentarité entre les genres plutôt que de chercher à déplacer le centre de gravité vers l'un ou l'autre. En outre, l'éducation joue un rôle clé dans la lutte contre la reproduction des modes de pensée inégalitaires et doit donc être repensée en conséquence. Enfin, il est crucial de reconnaître la valeur fondamentale de la nature et de la féminité, car si nous continuons à les exploiter sans tenir compte de leurs enjeux de durabilité, nous risquons de les perdre et d'appauvrir la vie humaine.

Pour approfondir notre étude sur la maternité, il serait pertinent d'explorer les conceptions de cette notion à travers le monde, au-delà de la perspective occidentale qui a été privilégiée jusqu'à présent. Les peuples autochtones, tels que les Inuits, les peuples de la forêt amazonienne, les Aborigènes d'Australie, ainsi que les populations chinoises et africaines, présentent souvent des systèmes de filiation complexes et des conceptions de la parentalité qui diffèrent des modèles binaires et hiérarchiques de la société occidentale<sup>277</sup>. De

---

<sup>277</sup> Barbara Glowczewski, dans son ouvrage *Rêves en colère. Alliances aborigènes dans le Nord-Ouest australien*, illustre le rapport complexe à la filiation au sein de communautés aborigènes d'Australie : « La

plus, les peuples natifs entretiennent généralement une relation étroite avec la nature et une coopération efficace entre les hommes et les femmes, ce qui pourrait offrir des solutions durables pour les enjeux de la maternité et de la parentalité dans notre société.

---

transmission de ces prénoms au sein d'un même groupe correspond souvent à la relation entre un enfant et un grand-père, une grand-mère ou un de leurs germains, manière de renforcer l'équivalence structurale qui identifie et agglomère en une seule leurs générations respectives en les opposant à la génération intermédiaire des parents. De nombreux groupes contrastent ces deux générations alternées par des termes comme « clair » et « obscur », renvoyant à l'image du jour et de la nuit qui doivent s'alterner indéfiniment pour revenir : la discontinuité apparente de la couleur, « substance » ou qualité intrinsèque, est ici soulignée comme condition de la continuité de la reproduction. Il faut disjoindre pour joindre, différencier pour allier, séparer pour mailler ». (Barbara Glowczewski, *Rêves en colères. Alliance aborigènes dans le Nord-Ouest australien*, Paris, Plon, 2004, p. 365-366.). L'utilisation de références à la nature, notamment à travers le cycle entre la lumière et l'obscurité, revêt un attrait particulier dans le contexte de l'écoféminisme.

# Bibliographie

## *Corpus d'étude*

BRANTENBERG, Gerd, *Les Filles d'Egalie*, trad. du norvégien par Jean-Baptiste Coursaud, Honfleur, Zulma, 2022 [1977].

LULU, Annie, *Peine des Faunes*, Paris, Julliard, 2022.

VONARBURG, Élisabeth, *Chroniques du Pays des Mères*, Paris, Gallimard, 2022 [1992].

## *Littérature secondaire*

### *Dystopies et utopies*

CHONAVEY, Sébastien, « Fondements : utopie, dystopie et leurs avatars », *Diversité et Identité Culturelle en Europe*, n° 16, 2019, URL : [https://www.academia.edu/101874020/Utopie\\_dystopie\\_et\\_leurs\\_avatars](https://www.academia.edu/101874020/Utopie_dystopie_et_leurs_avatars), page consultée le 10 décembre 2023.

COHEN-SAFIR, Claude, *Cartographie du féminin dans l'utopie*, Paris, L'Harmattan, 2000.

DESSY, Clément et STIÉNON, Valérie (dir.), *(Bé)vues du futur : les imaginaires visuels de la dystopie (1840-1940)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2015.

DOUTEAUD, Stéphanie, « L'intérêt général dans les dystopies (et autres anti-utopies) », *Revue française de droit constitutionnel*, vol. 124, n° 4, 2020, p. 749-761, URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-droit-constitutionnel-2020-4-page-749.htm&wt.src=pdf>, page consultée le 11 février 2023.

HAMICHE, Sandra, « Réception des représentations de genre des dystopies jeunes adultes *Hunger Games*, *Divergente* et *Le Labyrinthe* », *Études de communication*, vol. 59, n° 2, 2022, p. 123-144, URL : <https://www.cairn.info/revue-etudes-de-communication-2022-2-page-123.htm&wt.src=pdf>, page consultée le 11 février 2023.

PATAI, Daphne, « Le regard d'ailleurs : les constructions utopiques de la « différence » », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 17, n° 2, 1996, p. 39-63. <http://www.jstor.org/stable/40619633>, page consultée le 3 avril 2023.

TROUSSON, Raymond, *Sciences techniques et utopies. Du paradis à l'enfer*, Paris, L'Harmattan, 2003.

## Études littéraires

- ALDERMAN, Naomi, « Answers to questions », *Naomi Alderman*, 2016, URL : <https://naomialderman.com/about/faq/>, page consulté le 20 février 2023.
- BERNSTEIN, Robin, « Biology and Difference », *The Lesbian Review of Books*, vol. 3, n° 3, 1997, URL : <https://www.proquest.com/openview/b3254f5c00d2ddfc535b1286e2a5803e/1?pq-origsite=gscholar&cbl=27063>, page consultée le 20 septembre 2023.
- BURCEA, Dan, « Les Grands Entretiens de la Rentrée littéraire 2022 : Annie Lulu, “Peine des Faunes” », *Lettres Capitales*, 28 septembre 2022, URL : <https://lettrescapitales.com/les-grands-entretiens-de-la-rentree-litteraire-2022-annie-lulu-peine-des-faunes/>, page consultée le 9 décembre 2023.
- BROWN, Jeffrey, « ‘The Power’ author Naomi Alderman answers your questions », 28 mars 2019, PBS, URL : <https://www.pbs.org/newshour/show/the-power-author-naomi-alderman-answers-your-questions>, page consulté le 9 juin 2023.
- CARMEL, Alix, *La mise en lumière de l’invisible : Renversement de la hiérarchie genrée dans The Power de Naomi Alderman*, Montréal, Université du Québec, 2023.
- CARON, Valérie, « Le bruit des choses vivantes et Tableaux : voix et représentations inédites de la maternité dans la littérature québécoise », *Voix et Images*, vol. 28, n°1, 2002, p. 126–141, URL : <https://doi.org/10.7202/000838ar>, page consultée le 9 décembre 2023.
- CLERMONT, Philippe, « Les univers d’Élisabeth Vonarburg (1992- 2007) : entre fantasy et science-fiction », *Analyses*, vol. 8, n° 2, 2013.
- DES RIVIÈRES, Marie-José et SAINT-MARTIN, Lori, « Des images et des représentations renouvelées ? », *Recherches féministes*, vol. 7, n° 2, 1994, p. 1–5. URL : <https://doi.org/10.7202/057789ar>, page consultée le 9 décembre 2023.
- DIÁZ NARBONA, Inmaculada, « La représentation de la mère : indicateur de changement dans la littérature des femmes ? », *Francofonia*, n° 11, 2002, p. 41-54, URL : <https://rodin.uca.es/bitstream/handle/10498/8317/31099683.pdf?sequence=1&isAllo wed=y>, page consultée le 9 décembre 2023.
- GOGA, Yvonne, « Pères et mères dans la littérature contemporaine », *Acta fabula*, vol. 9, n° 10, Ouvrages collectifs, Novembre 2008, URL : <https://www.fabula.org/revue/document4644.php>, page consultée le 10 décembre 2023.

- GRÉGOIRE, Tania, *Critique sociale et processus utopique dans Le silence de la cité et Chroniques du Pays des Mères d'Élisabeth Vonarburg*, Université du Québec à Trois-Rivières, 2015, URL : <https://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/7682/1/031014914.pdf>, page consultée le 20 septembre 2023.
- JINGAND, Alexia, « Dystopie et personnages féminins », *ScriptUM : la revue colloque VocUM*, n° 6, 2024, URL : <https://scriptum.vocum.ca/index.php/scriptum/article/view/70>, page consultée le 9 décembre 2023.
- LYLE, Isabelle, « Satire of sexes », *Off Our Backs*, vol. 16, n° 7, 1986, p. 28–28, URL : <http://www.jstor.org/stable/25795167>, page consulté 2 juin 2023.
- MANGEON, Anthony, « L’Afrique est l’avenir du monde : afrotopies, afrodystopies, uchronies et inversions historiques dans les littératures françaises et francophones d’Afrique et d’Europe », *Conférence pour la Société coréenne de langue et de littérature françaises (SCLLF)*, Daegu, Corée du Sud, 3 décembre 2022, URL : <https://hal.science/hal-04250668>, page consultée le 3 avril 2023.
- MONNIN, Zélie, *La complexité de la figure maternelle dans la littérature romanesque française*, Education, 2019.
- MOBERG, Verne, « A NORWEGIAN WOMEN’S FANTASY: GERD BRANTENBERG’S “EGALIAS DØTRE” AS “KVINNESKELIG UTOPIA.” », *Scandinavian Studies*, vol. 57, n° 3, été 1985, p. 325–332, URL : <http://www.jstor.org/stable/40918549>, page consultée le 7 avril 2023.
- MZITE, Martha, « La représentation des femmes dans la littérature africaine », *Francisola : Revue Indonésienne de la langue et la littérature françaises*, vol. 4, n° 1, 2019, p. 30–36, URL : <https://ejournal.upi.edu/index.php/FRANCISOLA/article/view/20339>, page consultée le 3 avril 2023.
- ORENSTEIN, Gloria Feman, « Une vision gynocentrique dans la littérature et l’art féministes contemporains. », *Études littéraires*, vol. 17, n° 1, avril 1984, p. 143–160, URL : <https://doi.org/10.7202/500638ar>, page consultée le 15 avril 2024.
- ORI, Julia, « Société matriarcale, société idéale ? Agency et engagement dans Chroniques du Pays des Mères d’Élisabeth Vonarburg », *Politique du genre et engagement*, n° 27, 2023, URL : <https://doi.org/10.4000/fixxion.13096>, page consultée le 20 septembre 2023.

- OSBORN, Susan, « "Revision/Re-Vision": A Feminist Writing Class », *Rhetoric Review*, vol. 9, n° 2, printemps 1991, p. 258-273, URL : <https://www.jstor.org/stable/465911>, page consultée le 11 février 2023.
- REA, Jennifer A., « Comparing Social Inequality in the *Satyrica* and *Egalia's Daughters* », *Ancient Narrative*, vol. 5, 2006, p. 69-90, URL : <https://ancientnarrative.com/article/view/24451/21901>, page consultée le 20 septembre 2023.
- REDA, Tarnime, « Et si la société patriarcale devenait matriarcale... Lecture analytique des personnages dans "Le Pouvoir" de Naomi Alderman », *Research in Language Teaching*, vol. 2, n° 14, 2021, URL : [https://www.researchgate.net/publication/349847617\\_Et\\_si\\_la\\_societe\\_patriarcale\\_devenait\\_matriarcale\\_Lecture\\_analytique\\_des\\_personnages\\_dans\\_Le\\_Pouvoir\\_de\\_Naomi\\_Alderman](https://www.researchgate.net/publication/349847617_Et_si_la_societe_patriarcale_devenait_matriarcale_Lecture_analytique_des_personnages_dans_Le_Pouvoir_de_Naomi_Alderman), page consultée le 11 février 2023.
- SÁBADO NOVAU, Marta, « Conclusion. Pouvoirs du corps et corps de pouvoir dans Les sorcières de la République de Chloé Delaume et The Power de Naomi Alderman », in HAMON-LEHOUR, Emilie (dir.), *La Représentation de la sorcière et de la magicienne. Du XVI siècle à nos jours en Europe occidentale*, Paris, Classiques Garnier, 2021, p. 215-231.
- SAYNER, Joanne, « Literature, 1945 to the present day », *The Year's Work in Modern Language Studies*, vol. 69, 2007, p. 783-820, URL : <https://www.jstor.org/stable/25834069>, page consultée le 11 février 2023.
- SCHONEWILLE, Laurien, « Building Dystopia: A Modern Comparison between the Dystopian Narrative and its victims in Naomi Alderman's The Power and Margaret Atwood's The Handmaid's Tale », thèse de baccalauréat, Faculty of Humanities, Université d'Utrecht, 2018.
- SELVATICO, Eleonora, « La dissolution de la famille dans l'utopie de Carla Lonzi. De la reconnaissance d'une société égalitaire dystopique à la réciprocité utopique d'une communauté différente », *Comment S'en Sortir ?*, n° 5, hiver 2017, p. 93-107, URL : <https://commentssortir.wordpress.com/wp-content/uploads/2018/02/css5-7-selvatico-utopie-carla-lonzi1.pdf>, page consultée le 15 avril 2024.
- SERMET, Tessa, « Imperfect Words for an Imperfect World : Language and Translation in *Chroniques du Pays des Mères* by Élisabeth Vonarburg », in Ian Campbell (éd.), *Science Fiction in Translation. Perspective on the Global Theory and Practice of Translation*, 2021, p. 103-123.

TAYLOR, Sharon C., « Les “sexualectes” dans chroniques du Pays des Mères de Vonarburg », *Femspec*, vol. 11, n° 2, 2011, [link.gale.com/apps/doc/A421770624/AONE?u=anon~beef56b0&sid=googleScholar&xid=a1a8595a](https://link.gale.com/apps/doc/A421770624/AONE?u=anon~beef56b0&sid=googleScholar&xid=a1a8595a), page consultée le 15 mai 2024.

### ***Théories féministes et études de genre***

AGACINSKI, Sylviane, *Politiques des sexes*, Paris, Editions du Seuil, 1998.

ALBISTUR, Maïté et ARMOGATHE, Daniel, *Histoire du féminisme français du Moyen Age à nos jours*, Paris, Editions des femmes, 1977.

BEAUVOIR (de), Simone, *Le deuxième sexe*, I, Paris, Gallimard, 1949.

BEAUVOIR (de), Simone, *Le deuxième sexe*, II, Paris, Gallimard, 1949.

BUTLER, Judith, *Gender Trouble*, New York, Routledge, 2007.

CHOLLET, Mona, *Sorcières. La puissance invaincue des femmes*, Paris, Zones, 2018.

COLIN-SIMARD, Valérie, *Masculin - Féminin. La grande réconciliation*, Paris, Albin Michel, 2013.

DURAND, Jennifer, « Mansplaining : une illustration du sexisme ordinaire », *Journal des Femmes*, 09 décembre 2020, URL : <https://www.journaldesfemmes.fr/societe/guide-pratique/2682373-mansplaining/>, page consultée le 15 mai 2024.

EAUBONNE (d'), Françoise, *Le féminisme ou la mort*, Paris, Pierre Horay, 1974.

EAUBONNE (d'), Françoise, *Les femmes avant le patriarcat*, Paris, Payot, 1976.

GAZALÉ, Olivia, *Le mythe de la virilité, Un piège pour les deux sexes*, Paris, Robert Laffont, 2017.

GILLIGAN, Carol et SNIDER, Naomi, *Pourquoi le patriarcat ?*, Paris, Flammarion, 2019.

HARTMANN, Heidi et CORYELL, Rosette, « Capitalisme, Patriarcat et ségrégation professionnelle des sexes », *Questions Féministes*, n°4, 1978, p. 13-38, URL : <https://www.jstor.org/stable/40619130?origin=JSTOR-pdf>, page consultée le 11 février 2023.

HEILBRUN, Carolyne, « Further Notes Toward a Recognition of Androgyny », *Women's Studies*, vol. 2, n° 2, 1974.

HÉRITIER, Françoise, *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996.

JONES, Libby Falk, « Reading/writing/creating feminist utopian communities », *The Journal of Education*, vol. 172, n° 1, 1990, p. 38-46, URL : <http://www.jstor.org/stable/42742136>, page consultée le 3 juin 2023.

- MAGLI, Ida et CONTI ONDORISIO, Ginevra, *Matriarcat et/ou pouvoir des femmes*, trad. de l'italien par ZANUTTINI Mireille et VERMIGLIO Josette, Paris, Editions des femmes, 1983.
- MARTIN, Wendy, « Afterward : On Androgyny », *Women's Studies 2*, vol. 2, 1974.
- MORRIGAN, Mathilde, *Sans patriarcat. À quoi ressemblerait notre monde ?*, Paris, Editions Leduc, 2022.
- PAVARD, Bibia, « Faire naître et mourir les vagues : comment s'écrit l'histoire des féminismes », *Itinéraires*, 2017-2 | 2018, 2018, URL : <https://journals.openedition.org/itineraires/3787#bibliography>, page consultée le 15 mai 2024.
- PÉRUISSET-FACHE, Nicole, *Femmes de tous pays... libérons-nous du patriarcat*, Paris, L'Harmattan, 2021.
- PLANTE, Christine, FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL, Dominique, RIOT-SARCEY, Michèle et ZAIDMAN, Claude, *Le genre comme catégorie d'analyse : sociologie, histoire, littérature*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- RIOT-SARSEY, Michèle, *Histoire du féminisme*, Paris, La Découverte, 2016.
- SALOMON, Paule, *La Femme solaire. La fin de la guerre des sexes*, Paris, Albin Michel, 1991.
- SNITOW, Ann, *The Feminism of Uncertainty : A Gender Diary*, Durham, Duke University Presse, 2015.
- UNFPA, UNICEF, *Note technique sur les normes de genre*, New York, UNFPA et UNICEF, 2020, URL : <https://www.unicef.org/media/104821/file/Gender-norms-technical-note-2020-French.pdf>, page consultée le 01 mai 2024.
- VANDENBROUCKE, Elina et DONZEL, Marie, « C'est quoi, le maninterrupting », *Programme Eve*, 15 décembre 2016, URL : <https://www.eveprogramme.com/25875/maninterrupting/>, page consultée le 15 mai 2024.
- VERGÈS, Françoise, *Le ventre des femmes. Capitalisme, racialisation, féminisme*, Paris, Albin Michel, 2017.
- WITTIG, Monique, *La pensée straight*, trad. de l'anglais par Sam Bourcier, 3e éd., Paris, Éditions Amsterdam, 2018.
- WOLGA, Julien, *Comprendre le matriarcat (... et le patriarcat aussi par la même occasion...)*, Inspiration Naturelle, 2018.
- WOLGA, Julien, *Matriarcat, une société plus humaine est-elle possible ?*, Inspiration Naturelle, 2022.

### ***Sociologie, histoire et anthropologie***

- BERTHIAUD, Emmanuelle, « Yvonne KNIBIEHLER, Martine SAGAERT, Les Mots des mères du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours | Patricia MÉNISSIER, Être mère. XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 45, 2017, URL : <http://journals.openedition.org/clio/13634>, page consultée le 9 décembre 2023.
- BOUCHARD, Guy, « Les modèles féministes de société nouvelle », *Philosophiques*, vol. 21, n° 2, 1994, p. 483–501, URL : <https://doi.org/10.7202/027289ar>, page consultée le 19 avril 2023.
- BRIL, Jacques, *Lilith ou La mère obscure*, Paris, Payot, 1991.
- BROWNMILLER, Susan, *Le viol*, Paris, Stock, 1975.
- DAUPHIN, Sandrine et SELLENET Catherine (dir.), « Les pères en débat. Regards croisés sur la condition paternelle en France et à l'étranger », *Recherches et Prévisions, Conflits de couples et maintien du lien parental*, n°89, 2007, p. 93-95, URL : [https://www.persee.fr/doc/caf\\_1149-1590\\_2007\\_num\\_89\\_1\\_2317\\_t11\\_0093\\_0000\\_1](https://www.persee.fr/doc/caf_1149-1590_2007_num_89_1_2317_t11_0093_0000_1), page consultée le 10 décembre 2023.
- DJIBO Hadiza, *La participation des femmes africaines à la vie politique*, Paris, Albin Michel, 2001.
- DUMONT, Caroline et PAQUETTE, Daniel, « L'attachement père-enfant et l'engagement paternel : deux concepts centraux pour mieux prédire le développement de l'enfant », *Revue de psychoéducation*, vol. 37, n° 1, 2008, p. 27–46, URL : <https://doi.org/10.7202/1097006ar>, page consultée le 9 décembre 2023.
- GLOWCZEWSKI, Barbara, *Rêves en colères. Alliance aborigènes dans le Nord-Ouest australien*, Paris, Plon, 2004,
- GÖTTNER-ABENDROTH, Heide, *Societies of Peaces : Matriarchies Past, Present and Future*, Toronto, Inanna Publications, 2009.
- JASPARD, Maryse, « Lydie Bodiou, Frédéric Chauvaud, Ludovic Gausso, Marie-José Grihom et Myriam Soria (dir.), *Le corps en lambeaux, violences sexuelles et sexuées faites aux femmes* », *Travail, genre et sociétés*, vol. 44, n° 2, 2020, p. 203-206, URL : <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2020-2-page-203.htm&wt.src=pdf>, page consultée le 5 décembre 2023.

- KNIBIEHLER, Yvonne, *Histoire des mères et de la maternité en Occident*, Paris, PUF, 2000.
- KNIBIEHLER, Yvonne et SAGAERT, Martine, *Les mots des mères du XVIIe à nos jours*, Paris, Robert Laffont, 2016.
- KNIBIEHLER, Yvonne, BERNOS, Marcel, BITTON, Michèle et AGULHON, Maurice, *Femmes, familles, filiations : société et histoire*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2004.
- LUYCKX GHISI, Marc, *Au-delà de la modernité du patriarcat et du capitalisme. La société réenchantée*, Paris, L'Harmattan, Collection Economie Plurielle, 2001.
- MÉNISSIER, Patricia, *Être mère. XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, CNRS Editions, 2016.
- QUAGLIARIELLO, Chiara, « “Ces hommes qui accouchent avec nous”. La pratique de l'accouchement naturel à l'aune du genre », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 36, n° 1, 2017, p. 82-97, URL : <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2017-1-page-82.htm&wt.src=pdf>, page consultée le 10 décembre 2023.
- SOLNIT, Rebecca, *Ces hommes qui m'expliquent la vie*, Paris, Editions de l'Olivier, 2018.
- VERNANT, Jean-Pierre, *Mythe et Pensée chez les Grecs*, Paris, Éditions Maspero, 1980.

### ***Linguistique***

- LUCK, Christiane, « ‘It’s good to make people realise ... double standards’: Evaluating the impact of literary texts thematising sex/gender and language », in LUCK, Christiane, *Rewriting Language: How Literary Texts Can Promote Inclusive Language Use*, Londres, UCL Press, 2020, p. 121–166, URL : <https://doi.org/10.2307/j.ctv13xpsg6.9>, page consultée le 11 février 2023.
- VANHAL, Clémence, « L’écriture inclusive, instrument de visibilisation des femmes ou de neutralisation des genres ? Analyse d’un corpus de presse écrite et de textes publiés par des partis politiques », Faculté de philosophie, arts et lettres, Université catholique de Louvain, 2021. Promotrice : Simon, Anne-Catherine, URL : <http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:31901>.

### ***Écologie et études environnementales***

- BLANC, Guillaume, et al., *Humanités environnementales*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2017, URL : <https://doi.org/10.4000/books.psorbonne.84270>, page consultée le 22 mars 2024.
- FRANÇOIS, Anne Isabelle, « Tant qu'il y aura des forêts. Écriture, parentés et résistances écoféministes », *Itinéraires*, 2021-1 | 2022, mis en ligne le 07 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/itineraires/10288>, page consultée le 15 décembre 2023.
- GANDON, Anne-Line, « L'écoféminisme : une pensée féministe de la nature et de la société », *Recherches féministes*, vol. 22, n° 1, 2009, p. 5–25, URL : <https://doi.org/10.7202/037793ar>, page consultée le 15 décembre 2023.
- MATHIEU, Clémence (2019), « Récits écoféministes de voyages interstellaires : observer et créer de nouveaux mondes », *ReS Futurae*, n° 13, URL : <https://doi.org/10.4000/resf.2328>, page consultée le 10 septembre 2023.
- MORIZOT, Baptiste, *Manières d'être vivant*, Arles, Actes Sud, 2020.
- MOUTEL, Noémie, « La métaphore du viol de la terre », *Essais*, vol. 13, 2018, mis en ligne le 01 décembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/essais/481>, page consultée le 15 décembre 2023.
- SALLEH, Arial, « Les femmes entre nature, travail et capital au cœur de la plus forte des contradictions. Les défis de l'écoféminisme », *Écologie politique*, 1996.

**UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN**  
**Faculté de philosophie, arts et lettres**

Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | [www.uclouvain.be/fial](http://www.uclouvain.be/fial)